

Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'occasion de l'anniversaire de la Marche Verte

Novembre 1999 - Novembre 2016





SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE



DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI A L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE 1999 - 2016

Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de l'anniversaire de la Marche Verte : novembre 1999 - novembre 2016

- » Publications du Ministère de la Communication
- Direction du Portail National et de la Documentation
 Division de la documentation Service de la Production et de la Diffusion
- » Dépôt légal: 2014 MO 2573
- » ISBN: 978-9954-458-50-1
- » Année d'édition 2016
- » Impression: Imprimerie Al Manahil Rabat
- » Av. Allal El Fassi, Cité Al Irfane, Souissi, Rabat Maroc
- » www.maroc.ma www.mincom.gov.ma www.sahara.gov.ma

SOMMAIRE

•	Discours à la Nation à l'occasion du 24 ^{EME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 1999)7
•	Discours à la Nation à l'occasion du 25 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2000	13
•	Discours à la Nation à l'occasion du 26 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2001;	19
•	Discours à la Nation à l'occasion du 27 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2002	25
•	Discours à la Nation à l'occasion du 28 ^{ème} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2003	29
•	Discours à la Nation à l'occasion du 29 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2004	35
•	Discours à la Nation à l'occasion du 30 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2005	41
•	Discours à la Nation à l'occasion du 31 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2006	19
•	Discours à la Nation à l'occasion du 32 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2007	55
•	Discours à la Nation à l'occasion du 33 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2008	53
•	Discours à la Nation à l'occasion du 34 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2009	71
•	Discours à la Nation à l'occasion du 35 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2010	77
•	Discours à la Nation à l'occasion du 36 ^{ème} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2011	33
•	Discours à la Nation à l'occasion du 37 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2012	39
•	Discours à la Nation à l'occasion du 38 ^{ème} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2013	95
•	Discours à la Nation à l'occasion du 39 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte 06 Novembre 2014	105
•	Discours à la Nation à l'occasion du 40 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte Laayoune - 06 Novembre 2015	115
•	Discours à la Nation à l'occasion du 41 ^{èME} anniversaire de la Marche Verte Dakar (Sénégal) - 06 Novembre 2016	25
•	Annexes	131

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI A L'OCCASION DU VINGT -QUATRIEME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

A l'occasion du vingt- quatrième anniversaire de la glorieuse Marche Verte, S.M le Roi Mohammed VI, accompagné par SAR le Prince Moulay Rachid, adressé à Marrakech, le 6 Novembre 1999, un discours à la Nation dont voici le texte intégral:

> Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Conformément à la tradition instaurée par notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'entoure de son infinie Miséricorde, pour commémorer le lancement de la glorieuse Marche Verte, nous sommes heureux de t'adresser, à l'occasion de son vingt-quatrième anniversaire, un discours dans lequel nous t'invitons à méditer cet événement unique en son genre qui constitue l'une des étapes du combat que tu as mené, cher peuple, pour recouvrer ton indépendance et parachever l'intégrité territoriale du pays.

Ce fut, en effet, dans une profonde symbiose entre nos fidèles sujets, au Nord et au Sud du Royaume - une symbiose que les liens d'échange constants et les valeurs de patriotisme sincère ont renforcé à travers l'histoire - que s'est réalisée l'unanimité autour de ce combat auquel les valeureux Moujahidine que sont les fils du Sahara ont grandement contribué, lorsqu'ils ont pris, dès le début, des positions héroïques sur les fronts politique, militaire et culturel, pour défendre leur appartenance indissoluble à la patrie et manifester leur attachement indéfectible à leur marocanité et leur profonde loyauté au glorieux Trône Alaouite, ce qui a mis en échec tous les plans colonialistes qui recouraient tantôt des manoeuvres de séduction, tantôt à la menace et à la confrontation violente

Cher peuple,

La célébration de cet anniversaire exceptionnel nous interpelle pour tirer les enseignements de la Marche Verte qui constitue désormais un événement saillant tant pour le Maroc qu'au niveau mondial.

Son originalité réside d'abord dans son caractère pacifique qui s'est manifesté dès les premières étapes diplomatiques qui l'ont précédée, particulièrement au niveau de l'Organisation des Nations-Unies qui a soumis l'affaire à la Cour Internationale de Justice, laquelle a rendu son avis reconnaissant l'existence entre le Maroc et le Sahara de liens juridiques et de rapports d'allégeance.

La Marche s'est ensuite organisée, rassemblant différents volontaires parmi les citoyens : femmes, enfants, jeunes et moins jeunes, de tous les métiers et professions. Tous ont afflué pour prendre part à l'événement, avec une discipline rigoureuse, depuis les rassemblements au niveau des provinces jusqu'à l'entrée triomphale au Sahara, avec pour seules armes le Saint Coran et le drapeau national, brandis par les marcheurs glorifiant Dieu avec tout l'effet que cette évocation produisait sur les cœurs les emplissant de foi et suscitait comme mobilisation enthousiaste, stimulant le courage et la ferveur.

Ce caractère pacifique de la Marche Verte ne signifiait nullement une incapacité ou une faiblesse quelconque de notre part. Il était plutôt l'expression d'un choix dicté, certes, par notre foi en Dieu mais aussi par notre confiance en nous-mêmes et en notre bon droit, tout en demeurant fin prêts à défendre la terre, à préserver la dignité et à sauvegarder les vies humaines le cas échéant.

Dès que l'artisan de la Marche verte, notre vénéré père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, en a donné le signal dans son discours historique du 5 novembre 1975 à Agadir, la marche a pris son départ pour rejoindre le Sahara, rebroussant ensuite chemin à l'appel du regretté Souverain après qu'elle eut réalisé pleinement ses objectifs.

En vue de conforter cet éclatant succès, de raffermir le sentiment de quiétude et de confiance, de faire prévaloir ses convictions, de marquer son attachement aux sages procédés pacifiques, et dans le souci d'éviter à la communauté africaine toute dissension, le Maroc a accepté en 1981 le principe d'un référendum sous l'égide de l'organisation des Nations Unies.

Si le référendum continue de piétiner pour des raisons fallacieuses indépendantes de la volonté du Maroc, il n'en reste pas moins que dans ses aspects populaire et spontané, ce référendum se concrétise à tout instant, conforté par l'œuvre de développement continu que connaît le Sahara. Nous demeurons toutefois engagés par le plan des Nations Unies à condition que toutes les personnes originaires du Sahara soient inscrites sur les listes des votants pour participer à ce référendum.

Cher peuple,

Au moment ou nos provinces du Sud connaissent un développement impressionnant et une prospérité remarquable, des actes de vandalisme ont été commis dernièrement, comme tu le sais, dans la ville de Laâyoune suite à des revendications sociales.

Ces évènements ont été exploités pour propager de fausses rumeurs et porter atteinte à la réputation du Maroc, alors qu'il s'agit d'actes commis en violation flagrante de la loi et d'atteintes à l'ordre public, qui ont conduit à la destruction de biens publics et à l'atteinte de la propriété privée.

A cet égard, nous souhaitons réaffirmer que notre choix de la démocratie est irréversible et que la démocratie est aussi une responsabilité. Nous appelons à ce qu'elle ne soit pas utilisée à mauvais escient, et tout dépassement ou transgression de nature à porter atteinte à l'ordre public tombera sous le coup des dispositions légales en vigueur.

Cher peuple,

Nous nous sommes engagé à traiter le dossier du Sahara marocain selon une vision nouvelle, permettant d'agir avec équité, objectivité et réalisme. Ainsi, en présidant la réunion de la commission Royale de suivi des affaires sahariennes, nous avons donné nos Hautes instructions pour consacrer une enveloppe financière destinée à résoudre le problème du chômage dans ces provinces, à apporter des facilités aux étudiants en matière de transport et à permettre l'intégration sociale des handicapés.

Ces instructions ont porté également sur la réactivation du conseil Royal consultatif pour les affaires sahariennes et l'élection de ses membres, en associant les fils de cette région afin qu'ils soient représentés au sein de la commission Royale, avec ce que cela exige comme révision des textes législatifs et des procédures réglementaires pour l'élection du conseil dans l'honnêteté et la transparence, ce qui nous a amené à former une commission et à en confier la présidence à notre Premier ministre.

Nous avons aussi donné nos instructions en vue de porter davantage d'intérêt aux questions de l'habitat et à la situation des camps Al Wahda.

Pour atteindre les objectifs que nous visons à travers ces instructions, et que nous souhaitons voir traduire notre haute sollicitude à l'égard des provinces du Sud, nous avons décidé d'élargir le domaine de gestion des affaires locales au profit de leurs habitants, et de leur permettre d'assumer la responsabilité de cette gestion dans le cadre de la régionalisation à laquelle notre regretté père avait appelé en 1996 dans le discours marquant l'anniversaire de la Marche Verte.

Nous oeuvrerons, par la grâce de Dieu, à sa généralisation avec tout ce que cela implique comme décentralisation que nous estimons correspondre aux spécificités inhérentes à la richesse de la nature du Maroc et de sa culture, dans le cadre d'une pluralité cohérente et d'une diversité harmonieuse.

Nul doute que la politique que nous menons s'enrichit par la pratique et ne manquera pas de donner les résultats escomptés.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler que les portes du Maroc restent ouvertes devant ses fils où qu'ils se trouvent, afin qu'ils contribuent à la bataille du développement, de la modernisation et de la démocratie

Nous réitérons l'appel lancé par notre vénéré père, que Dieu l'entoure de son infinie Miséricorde, à l'adresse des égarés pour leur dire: la patrie est clémente et miséricordieuse.

Cher peuple,

En célébrant cet anniversaire national qui nous est cher, à travers l'évocation du souvenir de ses faits saillants et de ses significations les plus pertinentes, nous escomptons en tirer davantage d'enseignements pour nous éclairer la voie afin d'aborder, avec le même esprit de la Marche Verte, les nombreuses marches que nous avons choisi d'entreprendre pour la réalisation des réformes et des changements nécessaires, l'objectif étant de promouvoir le Maroc uni et de le rendre apte à accéder, par la grâce de Dieu, au rang qui doit être le sien, au siècle prochain, dans le concert des nations développées.

"Seigneur, Ne dévie point nos cœurs après nous avoir conduits sur le droit chemin. Accorde-nous Miséricorde de ta part. Tu es le suprême donateur" (Coran).

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous".

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DU VINGT - CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

A l'occasion du vingt - cinquième anniversaire de la glorieuse Marche Verte, S.M le Roi Mohammed VI a adressé le 6 Novembre 2000, un discours à la Nation dont voici le texte intégral:

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

En ce même jour mémorable, il y a de cela 25 ans, notre père vénéré Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, avait donné le coup d'envoi de la glorieuse Marche Verte.

Cette épopée historique unique en son genre, a procédé du génie créateur, de la sagesse et de la grande perspicacité de notre père à tous, et permis au Maroc de recouvrer ses provinces du Sud spoliées dans la symbiose entre le Trône et le peuple, et grâce à la foi inébranlable et au recours à la voie pacifique civilisée et à la légalité internationale pour la récupération du Sahara marocain.

Au moment où nous célébrons aujourd'hui avec fierté et considération cet anniversaire qui nous est cher à tous, nous apprécions hautement le loyalisme indéfectible de nos fidèles sujets des provinces du Sud envers notre Majesté et notre glorieux Trône Alaouite, leur engagement patriotique sincère pour l'unité de la nation et leur cohésion avec leurs frères dans toutes les régions du Royaume, dans le cadre d'une unanimité nationale renouvelée et un climat de stabilité, de sécurité et de quiétude.

La Marche Verte était légitime dans ses objectifs et pacifique dans ses méthodes. Depuis son lancement, le Maroc est demeuré fidèle

à la voie pacifique, respectueux de la légalité internationale et attaché à la méthode civilisée de dialogue et de modération, prompt à entreprendre des initiatives constructives et faisant preuve de disponibilité à l'égard de toutes les initiatives de bons offices visant à mettre définitivement fin à ce conflit artificiel sur le parachèvement de son intégrité territoriale.

Après que la communauté internationale se soit rendu compte que les manœuvres de l'autre partie ont engagé le plan de règlement onusien dans l'impasse, et en application de la résolution du Conseil de sécurité invitant les parties concernées à proposer les moyens susceptibles de parvenir à un règlement définitif et durable du conflit artificiel, le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Monsieur Kofi Annan a pris l'initiative de charger son envoyé personnel, Monsieur James Baker, de prospecter ces moyens avec les parties concernées.

Le Maroc a, comme d'habitude, répondu favorablement cette initiative onusienne, et présenté, au mois de juin lors de la rencontre de Londres, des propositions détaillées et bien étudiées pour traiter les points en suspens du plan onusien.

Le Maroc a également proposé à l'autre partie, en septembre à l'occasion de la rencontre de Berlin, l'engagement d'un dialogue franc et constructif pour examiner les moyens de parvenir à une solution politique dans le cadre de la souveraineté marocaine et de l'unité nationale et territoriale, et dans le respect des principes démocratiques, avec la promotion d'une décentralisation élargie et de la régionalisation, concept à même de permettre à l'ensemble des fils des provinces du sud d'assurer la gestion et le développement de leur région pour en faire un édifice invulnérable et une des assises solides de l'Etat marocain unifié.

En dépit de la persistance de la minorité égarée à s'aligner sur les positions maximalistes des ennemis de notre intégrité territoriale - à contre-courant de la volonté de la communauté internationale et des forces agissantes en son sein qui ont hautement apprécié les positions positives et constructives du Maroc, nous sommes convaincu que nos fidèles sujets séquestrés à Tindouf saisissent parfaitement que leur avenir et leur gloire ne peuvent être assurés que dans leur patrie, le Maroc, où ils pourront vivre dignement dans le cadre de la démocratie authentique dont jouissent l'ensemble de leurs frères des différentes régions du Royaume.

Tu n'es pas sans savoir, cher peuple, combien nous entourons de notre sollicitude particulière, nos provinces du sud et nos fidèles sujets qui y vivent pour compenser les années de tutelle et de colonialisme qu'ils ont subies et les faire accéder au rang qu'ils méritent parmi leurs concitoyens. L'Etat a déployé des efforts considérables dans tous les secteurs économique, social, éducatif et de la santé pour promouvoir le développement de ces provinces, particulièrement à travers l'embauche du plus grand nombre d'entre eux, et la qualification de plusieurs autres pour assurer leur insertion dans le tissu économique régional et national.

Nous sommes déterminé à redoubler d'efforts pour mobiliser toutes les potentialités en vue de garantir une vie prospère et paisible à tous nos sujets dans ces provinces, pour en faire un pôle de prospérité économique et social, à l'instar de ce que nous escomptons pour l'ensemble des régions de notre Royaume et où les régions du Sud bénéficient d'une place de premier ordre de notre part.

Mais quelle que soit l'appréciation que nous portons sur nos réalisations, nous ne saurons oublier le calvaire enduré par nos sujets séquestrés à Tindouf qui vivent dans des conditions d'oppression et mettent leur vie en péril pour rallier la mère-patrie. A ceux-là nous disons : l'heure de la délivrance est proche et inéluctable et le Maroc ne ménagera aucun effort pour que soit levé le siège qui leur est imposé. Nous réitérons également, à l'adresse de la minorité égarée, le testament et l'engagement de notre auguste père : la Patrie est Clémente et Miséricordieuse.

Quels que soient les développements du dossier, nous te réitérons, cher peuple - en tant que premier serviteur de ce pays et dépositaire de la responsabilité de veiller à son intégrité nationale et territoriale - la position que nous avions affirmée dans le discours du Trône : toute solution ne pourra se faire que dans le cadre de l'unanimité, de la souveraineté nationale et de la légalité internationale.

Tout comme nous avions récupéré notre Sahara par la mobilisation populaire lors de la glorieuse Marche Verte, en rangs mobilisés, nous obtiendrons, par la volonté de Dieu, gain de cause dans le conflit artificiel autour de cette question par davantage de mobilisation nationale globale, tant au niveau des appareils de l'Etat et de ses institutions, qu'à celui de l'ensemble des formations politiques et syndicales et des associations, que nous exhortons à redoubler d'efforts, au plan intérieur, à travers ton encadrement et ta mobilisation vigilante autour de notre cause nationale sacrée, et au plan extérieur, en s'opposant fermement aux manoeuvres et allégations fallacieuses des ennemis de notre intégrité territoriale et en expliquant le bienfondé de notre position au sein de toutes les instances internationales, qu'elles soient officielles ou populaires.

Cher peuple,

La philosophie de la Marche Verte, fondée sur la paix et la légitimité pour la récupération de la terre spoliée, est celle-là même qui a sous-tendu la position du Maroc vis-à-vis d'une cause panarabe sacrée et que le peuple marocain a si bien exprimé dans ce slogan noble et éloquent : le Sahara est marocain et la Palestine est arabe.

Le Maroc était précurseur dans la recherche d'une solution pacifique, juste, globale et durable du conflit arabo-israélien, sur la base de la légalité internationale, de façon à permettre la récupération de tous les territoires arabes spoliés et l'établissement de l'Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods Acharif pour capitale.

Le Maroc avait ainsi ouvert un bureau de liaison avec Israël en tant que canal destiné à impulser le processus de paix. Mais le reniement par le gouvernement israélien de la légalité internationale, son renoncement à l'option de la paix et sa persistance à recourir à la

logique de l'agression caractérisée à l'encontre du peuple palestinien désarmé, nous a amené à prendre l'initiative de fermer ce bureau.

Nous avons pris cette décision conformément à nos orientations en faveur de la paix et de la légitimité, pour soutenir nos frères palestiniens, assumer notre mission en tant que Président du Comité Al-Qods et amener la partie israélienne à se plier aux résolutions de la légalité internationale et à s'inscrire dans l'option de la paix, que nous croyons inéluctable et à la réalisation de laquelle nous continuerons à oeuvrer.

Notre position vis-à-vis du gouvernement israélien ne procède nullement d'un quelconque fanatisme racial, confessionnel ou doctrinal, et ne signifie pas non plus que nous renonçons à notre responsabilité religieuse, historique et constitutionnelle dans la préservation des droits, des libertés et des valeurs sacrées de nos sujets de confession juive, à l'instar de toutes les composantes de notre nation qui ont de tout temps cohabité dans la tolérance, la convivialité et le respect mutuel des valeurs religieuses sacrées.

Nous ne tolérerons jamais, dans le cadre de l'Etat de droit dont nous sommes le garant, la moindre atteinte aux libertés, à la sécurité, aux biens et aux valeurs sacrées de nos fidèles sujets, quelle que soit leur confession. Que chacun sache que nous veillons à la suprématie de la loi et de la légalité et que quiconque y portera atteinte s'exposera à des sanctions judiciaires.

Cher peuple,

Dans le but de consacrer l'harmonie entre les marches de l'unification et de la démocratie et de concrétiser les initiatives que nous avons annoncées dans le discours du Trône concernant l'élargissement de l'espace des libertés et la réalisation d'importants pas sur la voie de la consolidation de l'Etat de droit, le gouvernement a élaboré des projets de loi portant sur la réforme et l'actualisation du code des libertés publiques, relatif à la création des associations, aux rassemblements publics et à la presse.

Cette réforme vise particulièrement à renforcer les libertés de rassemblement, de réunion et d'expression, à simplifier les procédures administratives et à supprimer ou réduire les sanctions privatives de liberté en faveur des amendes.

Elle vise également à mettre en place de nouvelles règles précisés garantissant la transparence, l'honnêteté et la légalité dans la diversification des ressources financières internes et externes des intervenants associatifs, renforçant le rôle du pouvoir judiciaire dans le contrôle de la légalité des décisions administratives, motivé par la force de la loi, préservant la sacralité des constances nationales, tout en veillant à leur conformité avec nos traditions religieuses et notre civilisation, la législation internationale en matière de défense des droits de l'Homme pour bannir le racisme, la haine, la violence, la discrimination religieuse ou ethnique, ainsi que les atteintes à la liberté d'autrui.

Nous veillerons à mettre en oeuvre toute réforme des lois sur les libertés publiques, partant de notre responsabilité constitutionnelle de garantir les droits et libertés des citoyens, des groupes sociaux et des collectivités, et de notre souci de préserver l'équilibre entre la liberté et l'ordre public, entre les libertés collectives et les libertés individuelles.

Continuons donc, cher peuple, à nous inspirer de l'esprit de la Marche Verte, tout en nous recueillant sur l'âme de son initiateur et père de la nation, que Dieu bénisse son âme, ainsi que sur celle de l'ensemble des martyrs de l'intégrité territoriale, en premier lieu les membres de nos Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale, de la Sûreté nationale et des Forces auxiliaires, fiers que nous sommes de la bravoure de nos valeureux officiers et hommes de troupe stationnés aux confins du Sahara. Nous exaltons leur courage et leur abnégation dans l'accomplissement de leur devoir sacré pour défendre cette précieuse partie de notre chère patrie contre toute agression.

Imprégnons-nous des vertus de la Marche Verte pour redoubler d'efforts en vue de poursuivre les marches de l'unité, de la démocratie et du développement que nous entreprenons ensemble pour être au rendez-vous des grandes échéances qui attendent le Maroc.

Que la Prière, la Miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI A LA NATION A L'OCCASION DU VINGT - SIXIEME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

A l'occasion du vingt - sixième anniversaire de la glorieuse Marche Verte, S.M le Roi Mohammed VI a adressé le 6 Novembre 2001, un discours à la Nation dont voici le texte intégral:

> Louange à Dieu, Que la Prière et le Salut soient sur le Prophète Sidna Mohamed, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

En un jour faste de 1975, comme aujourd'hui, Notre pays connût un événement historique considérable, le lancement de la glorieuse Marche Verte. Incarnant la symbiose totale et pérenne entre le Trône et le peuple, l'événement traduisait aussi une mobilisation générale de toute la nation derrière Notre vénéré Père - que Dieu ait Son âme - Sa Majesté le Roi Hassan II, qui en a fait, en réalité, deux Marches complémentaires: celle du parachèvement de notre intégrité territoriale, couronné par le recouvrement de nos provinces sahariennes, et celle marquant l'aboutissement de la construction de notre édifice en matière de développement et de démocratie.

En effet, depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, Nous Nous sommes attaché à compléter et consolider les acquis réalisés aux niveaux national et international, par Notre vénéré Père - que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde - dans le cadre de ces deux Marches. Ce faisant, Nous Nous en tenons à la voie juste et judicieuse qu'Il avait choisie, consolidant les bases de la démocratie, de la décentralisation et de la régionalisation, préservant les vertus de l'unanimité nationale forgée autour de l'intégrité territoriale de notre pays et faisant preuve de solidarité pour permettre à Nos fidèles sujets du Sahara de rattraper les occasions perdues à cause du colonialisme, et de rejoindre la marche de développement intégré, engagée par le Maroc libre et unifié.

En commémorant ce jour, le 26ème anniversaire du retour de Notre Sahara à la mère-patrie, le peuple marocain est en droit d'être fier, en constatant que les efforts considérables et résolus qu'il a consentis ont débouché sur des réalisations grandioses en matière de développement; tant et si bien que nos provinces sahariennes n'ont désormais rien à envier aux régions les plus développées de Notre Royaume.

Ainsi ces provinces ont bénéficié de la construction de milliers de kilomètres de routes et ont été dotées, par ailleurs, de ressources stables en eau potable. Leurs habitants reçoivent, aujourd'hui, les quantités d'eau nécessaires, grâce au dessalement de l'eau de mer et au forage de puits. Nombreux aussi sont les ports et les aéroports qui y ont été construits. Les villes et les villages ont été électrifiés et raccordés au réseau national d'électricité. Les infrastructures et les moyens de communication et de télécommunication ont été mis en place. Des cités entières ont été édifiées et des habitations, par milliers, ont été bâties sur toute l'étendue des provinces de Laâyoune, Boujdour, Smara, Dakhla et Ousserd. En outre, de nouveaux établissements scolaires ont vu le jour, parallèlement au lancement d'une série de projets d'investissement. Nombreuses aussi, ont été les entreprises créées par les jeunes et les adultes de la région.

Ces efforts de développement n'auraient, toutefois, pu aboutir sans la sécurité et la stabilité dont jouissent ces provinces grâce aux efforts inlassables qui ont été déployés et aux solides fortifications de défense que le Maroc a mises en place pour assurer sa défense et faire régner la sécurité et la quiétude à travers son Sahara, efforts consentis par les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sûreté Nationale et les Forces Auxiliaires. Avec une totale abnégation et en toute loyauté, ces forces tiennent solidement leurs positions dans ces provinces, méritant de Notre part, comme de ta part, cher peuple, tous Nos hommages et Notre estime.

Cher peuple,

Si, par la grâce de Dieu, Nous avons réussi à accomplir tant de réalisations dans le but d'assurer les conditions d'une vie décente et

paisible à Nos fidèles sujets dans nos provinces sahariennes, il Nous reste, malgré tout, un long chemin à parcourir.

Que devons-nous donc faire, après avoir mis en place les infrastructures et les équipements de base nécessaires ? Quel est l'avenir que Nous souhaitons pour Nos régions sahariennes et auquel aspirent les enfants de ces régions ? Quel est cet avenir qui permettra à ces régions d'accéder, comme Nous le souhaitons, à une place de choix dans le Maroc du développement durable et de la démocratie authentique, celle qui compte la régionalisation parmi ses fondements majeurs ?

Dans ce contexte, Nous sommes déterminé à consolider la régionalisation, adoptant, à cet effet, une démarche de développement régional intégré, en vertu de laquelle la région ne se réduit pas à ses seules structures et dimensions administratives, institutionnelles et culturelles, mais constitue, plutôt, un espace propice au développement intégré, évoluant en synergie avec la région et pour la région.

Nous avons estimé que la mise en oeuvre de cette approche devrait commencer par les Régions Sud et Nord du Royaume, d'une manière qui tienne compte de leurs spécificités respectives, et dans le cadre de plans de développement régional intégré.

Ainsi, Nous avons décidé que le plan de développement de Nos provinces sahariennes qui Nous sont si chères et qui sont si riches par leurs femmes loyaux leurs hommes et fidèles, et essentiellement sur la promotion du secteur de la pêche en mer, l'exploitation rationnelle des richesses minières, l'artisanat, le tourisme et l'élevage. Parallèlement, il est prévu d'accorder tout l'intérêt qui se doit à l'éducation, la formation, la culture et l'environnement, toujours en synergie avec le développement économique et l'emploi des jeunes, et dans la perspective de l'extension de nos échanges commerciaux avec nos voisins et frères, en Mauritanie et dans les pays africains avoisinants

Nous entendons suivre personnellement la préparation du projet de plan de développement intégré des provinces sahariennes. Nous tenons, en effet, à ce que ce processus fasse l'objet de consultations aussi larges que transparentes avec les gens de la région et tout ce qu'elle compte comme conseils élus, comme jeunesse, comme instances, associations et élites intellectuelles et sociales.

Et parce que Nous tenons fermement à ce qu'il ne se réduise pas à un simple énoncé de projets et de décisions théoriques, Nous veillerons à ce que ce plan fasse l'objet d'une bonne préparation et qu'il dispose des moyens de financement, des outils d'exécution et des mécanismes d'évaluation continue.

Eu égard à la sollicitude et l'attention toute particulière que Nous réservons à Nos fidèles sujets dans Nos provinces sahariennes, pour la ténacité qu'ils ont manifestée, à travers l'histoire, pour déjouer les complots colonialistes et séparatistes et pour leur adhésion, aux valeurs sacrées de leur Patrie et de son unité et leur attachement au glorieux Trône Alaouite, Nous entendons faire du plan de développement de Nos provinces sahariennes, un modèle de développement régional intégré, visant à assurer davantage les conditions de vie décente pour leurs habitants restés attachés à leur territoire national et à accueillir ceux qui auront répondu à l'appel de leur Patrie clémente et miséricordieuse.

Cher peuple,

Nous avons fait de sorte que Notre attachement aux principes du dialogue, de la modération, de la paix et du bon voisinage, et au recours à l'arbitrage de la légalité internationale, constitue la voie la plus indiquée pour mettre un terme définitif au conflit artificiel suscité autour de la récupération légitime de nos provinces du Sud.

Le Maroc a fait preuve de bonne volonté et manifesté une détermination politique claire et ferme, pour coopérer avec la communauté internationale, afin de transcender l'impasse qui a rendu inapplicable le plan de règlement onusien, en raison des entraves artificiellement dressées par les ennemis de notre intégrité territoriale.

C'est dans cet esprit que notre pays a réagi positivement au projet d'accord - cadre ayant fait l'objet d'appui et d'encouragement de la part de la communauté internationale, qui a été proposé, en toute responsabilité, par M. James Baker, le Représentant Spécial de M. Kofi Annan, le Secrétaire Général des Nations Unies, offrant ainsi une chance réelle pour trouver, dans le cadre de la légitimité internationale, une solution politique définitive au conflit artificiel au sujet de la marocanité de notre Sahara.

Le Maroc, fort de la sacralité de l'unanimité de la Nation autour de l'intégrité de son territoire national, dont il n'abandonnera pas un seul iota, a accepté cette solution politique dans la mesure où elle garantit le respect total de notre souveraineté nationale et de notre intégrité territoriale, où elle est en phase avec les spécificités de notre système régional décentralisé avancé, et où elle s'inscrit dans le cadre du respect des principes de démocratie.

Nous aspirons à voir toutes les parties concernées faire preuve d'un esprit positif à l'égard de cette voie qui a bénéficié de l'unanimité internationale, et qui, Nous l'espérons, permettra de mettre un terme à ce conflit artificiel. Elle permettra, en outre, de créer un climat de coopération, de complémentarité et de sérénité dans la région du Maghreb Arabe qui a besoin de mobiliser ses ressources et ses potentialités communes, pour relever les défis qui se posent à elle et construire un avenir meilleur et plus sûr pour les générations à venir.

Quels que soient les développements que connaîtra le dossier relatif à la clôture définitive du conflit artificiel au sujet de la marocanité de notre Sahara, le Maroc, fermement attaché à sa présence sur son territoire, sûr de sa souveraineté sur ce territoire, poursuivra résolument sa marche pour assurer le développement global de ses provinces sahariennes. Dans ce parcours, il met en oeuvre la démocratie dans sa plus large acception et sa plus vaste expression, appliquant, à cet effet, le plus haut degré de régionalisation, de décentralisation et de déconcentration, s'appuyant sur les liens indissolubles qui ont forgé son unité et affermi les attributs de sa souveraineté nationale

Inspirons-nous donc du message de cette grande commémoration pour y puiser la force de cohésion sans faille et de partage sans rupture, et bâtir un Maroc où les diverses régions constituent des espaces dynamiques de développement durable et de pratique de la démocratie locale, de valorisation des spécificités culturelles, de réalisation de la prospérité économique et sociale, dans le cadre de l'unité et de la solidarité. Nous implorons Dieu de Nous prêter assistance et de guider Nos pas dans l'action que Nous poursuivons sur la voie de la démocratie et du développement, pour assurer à ce pays paisible, un avenir prospère et radieux.

Wassalamou Alaïkoum Warahmatoullahi Wa Barakatouhouh.

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI A L'OCCASION DU VINGT- SEPTIEME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

A l'occasion du vingt- septième anniversaire de la glorieuse Marche Verte, S.M le Roi Mohammed VI, a adressé le 6 Novembre 2002, un discours à la Nation dont voici le texte intégral :

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons

Cher Peuple

Nous commémorons aujourd'hui le 27-ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, non seulement parce qu'elle incarne une épopée historique qui nous a permis de récupérer nos chères provinces du Sud, mais également parce qu'elle marque la naissance du Maroc nouveau et constitue, en outre, un trésor inépuisable de hautes vertus patriotiques et une référence riche d'enseignements précieux. C'était cela, du reste, la volonté de son architecte qui l'a conçue, Notre Père vénéré, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme.

Ce que nous avons tiré du savoir-faire et de la sagesse que Nous avons hérités de Sa Majesté, c'est d'abord la concertation la plus large dans l'action, l'audace et la détermination dans la prise de décisions, la fermeté dans le commandement et l'organisation et l'attachement à la mobilisation populaire générale en faveur de toutes les questions nationales.

Telle est la voie que Nous suivons depuis Notre accession au Trône, faisant du développement économique et de la solidarité sociale le point de départ d'une nouvelle marche par laquelle Nous entendons consolider notre projet de société démocratique et moderniste. En effet, ce projet constitue pour Nous une option irréversible, de laquelle rien ne peut Nous détourner et dont le but ultime est l'édification du Maroc de l'avenir, le Maroc de la stabilité et du progrès, fidèle à son identité

civilisationnelle, ouvert sur son temps et agissant dans son environnement régional et international.

Aussi, avons-nous le devoir de rester attachés à l'esprit de patriotisme sincère que Notre Vénéré Père -que Dieu ait Son âme-assimilait à une sorte d'idolâtrie. Nous tenons, à cet égard, à rendre hommage à tous les valeureux fils du Maroc qui ont fait preuve de cet esprit, transcendant les considérations subjectives et conjoncturelles, soucieux, en permanence, de l'intérêt suprême de la nation, se mobilisant derrière le Trône qui conduit la marche de la libération, de l'unité, de la démocratie et du développement.

En effet, la Marche Verte n'avait pas uniquement pour objectif la récupération du territoire national usurpé, mais également la libération du citoyen marocain du Sud du joug du colonialisme.

A cet égard, l'Etat a consenti, tout au long de ces trois dernières décennies, des efforts considérables qui ont permis d'accomplir des réalisations impressionnantes dans tous les domaines de développement économique, social et culturel, et en matière d'infrastructure, réalisations grâce auxquelles ces provinces occupent désormais une place de choix dans le processus de relance et de développement global que connaît le Maroc.

Nous avons tenu, au cours de Nos visites successives dans ces provinces, à renouveler le pacte qui Nous lie à Nos fidèles sujets, à Nous enquérir sur place de leur situation et à donner le coup d'envoi de nombreux projets destinés à mettre en valeur les atouts humains et naturels si prometteurs de cette région.

C'est dans cette perspective que Nous avons créé l'Agence de Développement des Provinces du Sud. Celle-ci a élaboré un plan de développement intégré, comportant une série de projets ambitieux devant répondre aux aspirations réalistes de leur jeunesse, en particulier celle d'accéder à un emploi productif et à une vie digne.

La réalisation de ces objectifs passe par la mise en oeuvre de nombreux programmes d'investissement, couvrant tous les secteurs d'activité, notamment ceux visant à assurer des logements décents, à généraliser l'approvisionnement en eau potable et l'électrification, à construire des routes, à aménager des zones industrielles et des sites pour le tourisme balnéaire et écologique, à créer les infrastructures nécessaires pour promouvoir les pêches maritimes, en particulier la pêche côtière, et à agrandir les principaux ports de la région.

Nous ordonnons donc la réunion du Conseil d'Administration de l'Agence, aux fins d'adoption et de lancement de ces projets dans les plus brefs délais, réaffirmant, à cette occasion, le souci qui Nous a constamment animé de faire de ces provinces un pôle d'investissement et un modèle de développement régional.

Outre ces efforts, Nous avons assuré à Nos fidèles sujets de ces provinces, un bienfait précieux et inestimable, à savoir la liberté qui leur permet de mener une vie libre et digne sous l'aile protectrice de leur mère-patrie qui leur garantit la sécurité et la stabilité. A ce propos, Nous tenons à rendre un vibrant hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté Nationale et aux Forces Auxiliaires, opérant dans ces provinces, pour leur loyauté indéfectible, leur mobilisation permanente et leur dévouement constant.

Cher peuple,

Notre unanimité nationale en faveur de l'option démocratique régionale et les progrès, universellement reconnus, que nous avons réalisés en la matière, nous ont valu une adhésion accrue de la communauté internationale à la pertinence de notre position tendant à trouver une solution politique au conflit artificiel suscité autour de la récupération de notre Sahara, et ce dans le cadre du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume, solution rendant le projet de référendum tel que prévu dans le plan de règlement onusien caduc, car inapplicable.

Cette vérité, clairement apparue à travers la dernière résolution adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU à ce sujet, a été confortée par l'afflux croissant de ceux qui ont regagné le Royaume, en réponse à l'appel "la patrie est clémente et miséricordieuse", laquelle continue, d'ailleurs, à accueillir à bras ouverts ceux de ses fils qui ont

brisé les chaînes de la séquestration et de l'asservissement. Elle se réjouit vivement de leur retour en son sein, tout comme elle s'emploie à délivrer ceux qui sont encore les otages de la captivité, au mépris de toutes les conventions internationales et des valeurs humaines.

Notre vœu suprême demeure que tous les Marocains puissent jouir de la liberté et de la dignité, tout en s'acquittant pleinement de leurs devoirs civiques et de l'obligation qui en découle d'apporter une contribution positive au développement de leur pays. Il leur appartient de se montrer confiants en son présent et son avenir, s'inspirant, en permanence, de l'esprit de la Marche Verte, qui a eu pour seules armes la foi et le Coran. Il est de bon augure que la commémoration de cette Marche coïncide avec l'avènement du mois sacré du Ramadan, mois de la révélation du Saint Coran. Fasse Dieu Tout-Puissant que tu l'accueilles, cher peuple, sous les meilleurs auspices, dans la joie et le bonheur et avec la satisfaction du devoir bien accompli et de la mission réussie.

Wassalamou Alaïkoum. Wa Rahmatoullah Wa Barakatouhouh.

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI A L'OCCASION DU VINGT- HUITIEME ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE MARCHE VERTE

A l'occasion du vingt-huitième anniversaire de la glorieuse Marche Verte, S.M le Roi Mohammed VI a adressé le 6 Novembre 2003, un discours à la Nation dont voici le texte intégral:

> Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Nous célébrons cette année l'anniversaire de la glorieuse Marche Verte sous le triple signe de la dévotion, de la fidélité et de la grâce rendue à Dieu.

Notre dévotion au Très-Haut est, en effet, sublimée en ces joursci par les faveurs que Dieu dispense aux musulmans en ce mois sacré du Ramadan, mois de Révélation du Saint Coran. C'est une période particulièrement favorable aux âmes pour se hisser aux cimes des grandes vertus qui doivent prévaloir entre les croyants et que symbolisent le sacrifice, la solidarité, la tolérance et la bienfaisance.

Nous célébrons également cet anniversaire sous le signe de la fidélité à la mémoire de Notre Vénéré Grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, le libérateur de la Nation, dont nous venons de commémorer la quarante-deuxième année de sa disparition, fidélité, également, à la mémoire du concepteur de la Marche Verte, dont nous célébrons aujourd'hui le 28ème anniversaire, à savoir Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II.

Puisse le Très-Haut les recevoir en sa Sainte Miséricorde et sanctifier leur âme. A l'un et à l'autre, la Patrie restera à jamais

reconnaissante et n'aura de cesse de Leur rendre, avec déférence, l'hommage qui Leur sied. Pour Notre part, Nous faisons le serment devant le Très-Haut de rester fidèle à la voie qu'Ils nous ont tracée.

Notre commémoration de la glorieuse Marche Verte se fait aussi sous le signe de la grâce rendue à Dieu pour les bienfaits qu'Il ne cesse de nous prodiguer. Nous communions ce soir dans l'unité nationale, la solidarité sociale et la fierté du modèle marocain, profondément ancré dans notre sublime religion et fermement attaché à la concrétisation de ses grands idéaux de justice, d'égalité, de dignité humaine et d'ouverture sur notre temps.

La glorieuse Marche Verte restera à jamais pour nous un repère incontournable dans notre histoire contemporaine, au même titre que la Révolution du Roi et du Peuple pour le recouvrement de notre indépendance nationale. C'est également l'occasion d'évaluer, comme chaque année, le chemin parcouru et de renforcer notre mobilisation afin de relever les défis

Cher peuple,

Nous voudrions aujourd'hui t'entretenir de l'évolution que connaît la question de nos Provinces sahariennes, qui exige de notre part davantage de vigilance et de clairvoyance, notamment par l'adoption d'une stratégie qui consacre nos choix démocratiques.

En effet, notre force provient de notre choix libre et éclairé de la démocratie. Ce choix, autant que les fruits d'une diplomatie offensive, où se conjuguent les efforts des différentes institutions, qu'elles soient parlementaires, partisanes, syndicales, ou associatives, sont à même de nous aider à faire valoir la justesse de notre cause.

Nous te disons sans ambages que Nous comprenons parfaitement ton inquiétude, somme toute naturelle, suite à l'interprétation inappropriée de la Résolution 1495, adoptée par le Conseil de sécurité le 31 juillet dernier.

Nous sommes fier du refus unanime que tu as opposé à cette interprétation, refus qui prouve une nouvelle fois au monde, si besoin est, que la Nation marocaine, d'Oujda à Smara, et de Tanger à Lagouira, est unie et qu'elle n'admet aucune atteinte à sa souveraineté nationale ou à son intégrité territoriale.

Le Maroc, Etat démocratique, est toujours resté attaché au principe de règlement pacifique des différends. En outre, il a invariablement fait preuve d'une collaboration constante avec les Nations Unies, souscrivant pleinement aux résolutions du Conseil de Sécurité, en particulier celles adoptées depuis l'année 2001, qui insistent toutes sur la recherche d'une solution politique, dite de troisième voie, après que la communauté internationale ait relevé l'inapplicabilité du Plan de règlement de 1991.

Compte tenu du fait que la légalité internationale exige, dans son esprit autant que dans sa lettre, que toute solution politique soit négociée au préalable, et ses modalités d'application mutuellement acceptées, le Maroc a de tout temps demandé que soit scrupuleusement respecté ce principe de base, et récuse, aujourd'hui comme hier, tout autre interprétation qui sortirait de ce cadre.

Nous réitérons, encore aujourd'hui, que Nous sommes déterminé, dans l'esprit de la Marche Verte, à persévérer dans la voie pacifique, notamment dans le cadre du processus onusien en cours, processus pour le succès duquel nous ne ménagerons aucun effort et auquel nous contribuerons avec sincérité et esprit de pleine coopération.

Cette volonté de paix et Notre recherche d'une solution négociée ne doivent, en aucune manière, être perçues comme une quelconque faiblesse de notre part car, plus que jamais, Nous demeurons déterminé à défendre légitimement notre souveraineté nationale, notre intégrité territoriale, la dignité des citoyens marocains et notre identité, qui est caractérisée par son unicité et par la richesse qu'elle doit à ses affluents pluriels, et dont Nous sommes le Garant, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, et de Représentant Suprême de la Nation.

Acteur international loyal et responsable, et conscient, de surcroît, de ses responsabilités et de son rôle agissant au sein des institutions internationales et régionales, le Maroc n'hésite pas à participer activement aux opérations de maintien de la paix, en Afrique et ailleurs, et à contribuer pleinement à la recherche d'une solution juste et globale au conflit du Moyen-Orient, apportant ainsi la preuve de son attachement aux vertus de la paix, du dialogue et de la démocratie. Ceci lui vaut, d'ailleurs, d'être reconnu et apprécié comme partenaire crédible et fidèle à ses engagements.

Nous avons l'intime conviction, cher peuple, que tu partages Notre vision, compte tenu de la parfaite symbiose qui caractérise nos relations, que tu as pleine confiance dans ton présent et que tu es rassuré quant à ton avenir. Tu peux être fier, cher peuple, de tes capacités, qui sont à même de te garantir le succès dans tout ce que tu entreprends et dans les projets d'envergure que tu te proposes de réaliser.

En effet, en l'espace de quatre années de labeur, le paysage marocain a été foncièrement transformé à tous les niveaux. Nous sommes déterminé, dans le cadre de Notre action visant à asseoir la pratique démocratique sur des bases saines et solides, à doter les diverses régions du Royaume d'une plus grande cohésion, afin d'affirmer plus nettement leur personnalité distinctive, dans le cadre d'un Maroc uni et riche de l'apport de ses diverses composantes régionales.

Nous sommes également soucieux de faire de la régionalisation, de la décentralisation, de la déconcentration et de la démocratie participative et de proximité, un projet stratégique qui s'affirme et se concrétise de jour en jour sur le terrain, notamment dans nos Provinces du Sud

Nous avons relevé avec grande fierté, lors des différentes opérations électorales, la forte participation de Nos fidèles sujets des Provinces Sahariennes, avec des taux de participation dépassant ceux enregistrés dans les autres régions, confirmant ainsi leur indéfectible attachement à leur marocanité

Chaque bulletin de vote ainsi déposé dans les urnes, en toute liberté et en toute spontanéité, a valeur de vote confirmatif de leur marocanité et de renouvellement de la Beia perpétuelle qui les lie au Glorieux Trône Alaouite, dans un climat de sécurité, de sérénité, de stabilité et d'exercice effectif de la démocratie.

Le conflit artificiel autour de la marocanité de notre Sahara ne concerne nullement une question de décolonisation, dans la mesure où cette décolonisation a déjà eu lieu, par le biais de négociations, de consensus et d'accords entre les parties concernées, notamment le Maroc et l'Espagne. Il s'agit, en fait, d'un différend créé de toutes pièces et qui va à contre-courant de l'unité maghrébine, dans un monde où seuls les blocs et les regroupements régionaux, fondés sur les principes de démocratie et d'intégration économique, ont voix au chapitre.

C'est conscient de cette réalité que le Maroc a toujours considéré l'Union du Maghreb Arabe comme un choix stratégique incontournable. Cette foi n'a d'égal que notre attachement inébranlable aux liens de fraternité, au nom desquels Nous appelons l'Algérie soeur à oeuvrer, de concert avec Nous, pour résoudre les problèmes qui entravent encore la concrétisation des ambitions de nos peuples pour la mise en place d'une Union maghrébine forte, fondée sur la compréhension mutuelle, la stabilité, la concorde, l'unité, le progrès et la paix.

Nous saluons les positions constructives d'un certain nombre d'acteurs influents de la communauté internationale, qui comprennent la justesse de la cause marocaine et sont soucieux de la stabilité du Maghreb arabe et de la région méditerranéenne. Nous demeurons ouverts, par ailleurs, à toute démarche de bons offices à cet égard.

Le Maroc, fort de son unanimité nationale et de son bon droit, restera disposé à contribuer pleinement à toute solution politique consensuelle, réaliste et définitive, pour autant qu'elle prenne en compte son droit légitime de préserver la souveraineté du Royaume,

son unité nationale et son intégrité territoriale, dans le respect et en application des principes démocratiques.

Toute démarche contraire à cet impératif ne fait que renforcer l'unanimité nationale, mais elle risque, par ailleurs, de plonger toute la région dans l'instabilité, au lieu de promouvoir la coopération pour éradiquer le terrorisme et l'extrémisme, qui menacent l'espace méditerranéen tout entier.

La dynamique engagée sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre d'une société démocratique moderniste, pour assurer au citoyen un avenir plus prospère, est encore plus évidente dans nos Provinces du Sud, où la mobilisation générale et l'esprit de sacrifice portent, de jour en jour, leurs fruits et consacrent le principe de gestion des affaires locales et régionales.

Le Maroc, qui célèbre aujourd'hui le 50e Anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple pour le recouvrement de l'indépendance et de la liberté, et ce dans une parfaite symbiose entre la Nation et son Roi, Garant de sa souveraineté, de son unité nationale et de son intégrité territoriale, n'acceptera aucune solution qui ne prenne pas en considération ses droits légitimes.

Nous sommes par ailleurs déterminé à poursuivre Notre action pour conduire le Maroc vers davantage de progrès, d'unité et de démocratie.

"Le mal et le bien ne sauraient marcher de pair. Rends le bien pour le mal, et tu verras ton ennemi se changer en protecteur et ami" (Sourate 41, verset 34). Véridique est la Parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullah wabarakatouh.

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI A L'OCCASION DU VINGT - NEUVIEME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

A l'occasion du vingt - neuvième anniversaire de la Marche Verte, S.M le Roi Mohammed VI a prononcé le 6 Novembre 2004, un discours à la Nation dont voici le texte intégral :

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui l'anniversaire de la glorieuse Marche Verte en étant fiers de nos réalisations en faveur de nos provinces du Sud récupérées, qui jouissent désormais de la liberté, de la stabilité, du développement et de l'intégration à la mère patrie. Si nous voulions résumer le bilan des vingt-neuf années de cette épopée, nous pourrions, à juste titre, dire : le Maroc est dans son Sahara, et le Sahara est dans le Maroc qui est le sien.

Nous avons, à cette occasion commémorative, une pensée émue pour la mémoire de l'architecte de cette épopée, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II -que Dieu sanctifie son âme - qui considérait cette Marche comme un gisement inépuisable d'enseignements et de leçons marquant l'émergence d'un Maroc nouveau.

La Marche Verte était, avant tout, l'occasion de réaffirmer la symbiose régnant entre le Trône et le peuple dont les défis ne font que renforcer la ténacité. La mobilisation totale et une démarche civilisée fondée sur la paix, le dialogue, le respect du bon voisinage et de la légalité internationale ont été privilégiées, tant pour mettre un terme à l'occupation de nos provinces du Sud et assurer leur intégration à la mère-patrie, le Maroc, que pour régler le conflit artificiel suscité autour de leur marocanité.

Nous avons continué à conduire Notre peuple sur la voie judicieuse que nous nous sommes choisie, dans le cadre d'une unanimité nationale constamment renouvelée au sujet de notre intégrité territoriale, et en ayant à coeur d'édifier l'Union maghrébine sur des bases solides.

Nous tenons aussi à une totale ouverture sur notre voisinage euro-méditerranéen et africain, et à une approche positive à l'égard des développements que connaît le monde. Parallèlement, Nous confirmons notre ferme attachement à la légalité internationale et notre volonté de réserver le meilleur accueil aux initiatives judicieuses de la communauté internationale.

Sans se départir de la voie qu'il s'est tracée, le Maroc restera toujours disponible pour une coopération sincère et entière avec l'Organisation des Nations Unies, son Secrétaire général, Son Excellence M. Kofi Annan et son représentant spécial, S.E. Monsieur Alvaro De Soto, et ce avec le concours efficace des partenaires régionaux et de la communauté internationale, afin de trouver une solution politique négociée, définitive et mutuellement acceptable pour les parties concernées, au conflit artificiellement créé autour de l'intégrité territoriale du Royaume.

A cet égard, Nous tenons à réaffirmer l'engagement du Maroc en faveur du dialogue et de la négociation pour parvenir à cette solution que Nous avons érigée, dans le dernier Discours du Trône, en une priorité cardinale dans Notre projet de société. En effet, la question de notre intégrité territoriale est une affaire d'identité nationale qui est une et indivisible. C'est aussi un droit historique inaliénable qui ne souffre aucune concession.

C'est dire que cette question décisive est au coeur de l'édification d'un Maroc uni, démocratique et développé, garantissant à tous les Marocains les droits d'une digne et pleine citoyenneté. Un Maroc fondé sur une régionalisation efficiente, cohérente et harmonieuse,

permettant à l'ensemble de ses régions de gérer de manière autonome ou dans le cadre d'une large décentralisation, selon leurs spécificités, leur développement socio-économique et culturel, dans le respect de la souveraineté, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Sûr de la justesse de sa cause, le Maroc n'épargnera aucun effort pour clore définitivement le dossier y afférent, suivant en cela une option stratégique claire visant à garantir les droits de notre pays et à donner un contenu concret aux nouveaux concepts de sécurité globale et de voisinage dans la vaste région du Nord-Ouest africain, du Sahel et du Sud-Ouest méditerranéen.

Il s'agit d'une vision ouverte sur l'avenir, devant permettre à la Région de faire face aux véritables défis et enjeux, en l'occurrence la nécessité de la prémunir du risque de se transformer en foyer de tension et de terrorisme et en repaire de bandes faisant commerce de la pauvreté, du déplacement forcé des populations et de la détention des personnes, au mépris des droits et de la dignité de l'Homme.

Cette vision a également pour ambition de faire de l'ensemble de cette vaste zone un espace de liberté de mouvement des personnes et des investissements, de libre-échange, de co-développement et d'interaction culturelle.

Cet objectif ne peut toutefois être atteint que dans le cadre de la confiance et du respect mutuels, et d'un volontarisme de bon aloi s'appuyant sur une vision prospective qui transcende les calculs étriqués pour se mettre au diapason de ce moment historique.

Notre participation sincère à la concrétisation de cette vision nationale, régionale et internationale appelle, toutefois, de notre part, une vigilance de tous les instants, une mobilisation populaire et un dynamisme accru et efficient sur tous les fronts. Ceci dans le cadre d'une action ciblée et audacieuse, au sein de toutes les instances et auprès de tous les milieux régionaux et internationaux influents, pour qu'ils marquent concrètement et clairement leur soutien à la solution

politique préconisée par le Maroc et la communauté internationale, dans une formule réaliste et équitable.

A cet effet, Nous appelons les partis politiques, les Conseils élus et toutes les forces vives de la nation à s'investir efficacement dans l'action engagée pour plaider et défendre la justesse de la cause de notre intégrité territoriale, dans le cadre d'un plan d'action efficient, accompagnant et complétant les efforts déployés par la diplomatie officielle.

J'affirme, au nom du Maroc, qu'indépendamment des écueils conjoncturels, nous parviendrons à une solution politique consensuelle pour ce conflit artificiel qui constitue un des obstacles majeurs à la concrétisation du grand projet de développement envisagé.

Seule cette solution, en effet, est en phase avec la logique de l'Histoire. Elle répond, en outre, aux attentes des générations montantes qui aspirent, avant tout, à la satisfaction de leurs besoins concrets en matière de développement, de participation à la gestion des affaires publiques et de progrès.

Quels que soient les développements et les difficultés de la conjoncture, Nous entendons poursuivre l'oeuvre d'édification du Maroc nouveau, issu de la Marche Verte unificatrice. Nous nous emploierons à libérer les énergies et multiplier les efforts pour gagner d'autres paris dans la marche pour le développement que Nous conduisons avec foi et détermination dans les différentes régions du Royaume, du Sud au Nord, d'Est en Ouest.

Nous saluons l'adhésion massive de Nos fidèles Sujets dans les provinces du Sud qui se sont investis dans la vraie bataille, celle du développement intégré, engagée de concert avec toutes les autres provinces du Royaume et louons les acquis et réalisations en la matière. De même, Nous apprécions à leur juste valeur les sacrifices consentis par le peuple marocain tout entier, pour donner, à travers des réalisations majeures et de grands projets de développement, un contenu concret et effectif à l'esprit unitaire national.

Nous réaffirmons, à cet égard, Notre ferme détermination à faire bénéficier toutes les régions du Royaume de ces projets de développement, dans le cadre de la politique que Nous conduisons, de proximité, de participation, de solidarité sociale et interrégionale et de modernisation économique.

Pour nous en tenir à la voie que nous avons choisie pour assurer notre développement et relever tous les défis, il nous faut maintenir, vivant et concret, l'esprit de la Marche Verte, en ayant constamment en vue, surtout en ce mois sacré du Ramadan, les valeurs de fraternité, de bon voisinage et de solidarité, et en faisant preuve de pondération et de sagesse.

Il nous appartient également de privilégier le dialogue constructif, vertu préconisée par l'Islam même avec les ennemis et à plus forte raison avec les frères. Telle est, du reste, une injonction de Dieu qui dit dans le Saint Coran : "Le bienfait n'équivaut pas à la mauvaise action. Repousse celle-ci par ce qu'il y a de meilleur : celui qu'une inimitié séparait de toi deviendra alors pour toi un ami chaleureux, mais cela n'advient qu'à ceux qui sont patients, cela n'advient qu'à celui qui possède une chance incommensurable". Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullah waharakatouh

DISCOURS DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI A L'OCCASION DU TRENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE MARCHE VERTE

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé le 6 Novembre 2005, un discours à la Nation à l'occasion du Trentième anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Voici le texte intégral du discours Royal :

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Avant de t'adresser le discours prévu à l'occasion du trentième anniversaire de la Marche verte, nous exprimons notre ferme condamnation de l'enlèvement méprisable par des bandes terroristes en Irak, des deux citoyens marocains employés de l'ambassade du Royaume à Bagdad. Comme toi, nous avons suivi avec une vive inquiétude et une profonde indignation, les péripéties de ce crime odieux que fustige le peuple marocain, dont toutes les composantes et les différentes sensibilités lancent des appels humanitaires et entreprennent des démarches inlassables pour obtenir la libération des deux otages.

En dénonçant avec vigueur ces agissements inqualifiables et démentiels que condamnent toutes les morales et les religions, nous gardons l'espoir que ces auteurs retrouveront la raison et rendront leur liberté à ces deux citoyens innocents qui appartiennent à un pays arabe et musulman n'ayant épargné aucun effort pour soutenir le peuple irakien frère dans l'épreuve qu'il traverse, en l'incitant à privilégier la voie du dialogue et en l'appelant à la modération pour qu'il puisse sortir de sa crise.

Cher peuple,

C'est avec une immense fierté que nous commémorons, aujourd'hui, le trentième anniversaire du lancement de la glorieuse Marche Verte pour la récupération de nos provinces sahariennes. C'est

un événement qui évoque pour nous toute la symbiose qui unit le Trône et le peuple et incarne l'attachement unanime de la Nation à l'unité et à l'intégrité territoriale du pays. C'est aussi une occasion mémorable pour renouveler le pacte de fidélité au serment prêté par nous tous, aux côtés de l'artisan de la Marche Verte, Notre auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde, et pour poursuivre, sous la conduite de Ton Premier Serviteur, cette mobilisation générale pour la défense de la nation et la préservation de son intégrité territoriale.

Après leur décolonisation en 1975, nos provinces du Sud connurent un développement global qui en fit des villes et des agglomérations urbaines jouissant de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité. Elles doivent cet essor aux sacrifices de tous les Marocains, civils et militaires, ainsi qu'à la forte solidarité nationale qui a favorisé leur intégration à ce stade avancé du processus de développement démocratique, économique et social en cours dans le Royaume. Ces provinces ont vaillamment affronté et déjoué les complots ouvertement ourdis par les adversaires de notre intégrité territoriale dans le vain espoir de porter atteinte à leur marocanité.

A cet égard, malgré leurs manoeuvres désespérées, le Maroc, fort de la justesse de sa cause et de son refus unanime de renoncer à la moindre parcelle de son Sahara, est resté attaché aux liens de fraternité et de bon voisinage, privilégiant la voie du dialogue et les options pacifiques, faisant ainsi preuve de sagesse et de circonspection. Faire prévaloir ces vertus constitue, Nous en sommes convaincu, la voie la plus indiquée pour sortir de l'impasse qui perdure au sujet de ce différend artificiel, et faire régner la coexistence et la concorde, gages de la concrétisation des ambitions des générations montantes et de leur aspiration à l'unité et à l'édification d'un avenir maghrébin commun.

Notre attachement à la marocanité de notre Sahara n'a d'égal que Notre volonté de trouver, pour le conflit artificiel suscité autour d'elle, une solution politique négociée qui confère à nos provinces du Sud une autonomie permettant à leurs populations de gérer leurs propres affaires régionales dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Les efforts que Nous ne cessons de déployer pour parvenir à une solution consensuelle et définitive, participent de notre attitude positive à l'égard des recommandations judicieuses des Nations unies et de leurs bons offices

A cet égard, en recevant le nouvel envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies, Nous avons confirmé la disposition de notre pays à coopérer sincèrement avec Son Excellence et, à travers lui, avec l'Organisation onusienne. Nous l'avons assuré de la disponibilité de notre pays pour s'engager dans des négociations sérieuses et responsables et pour prendre des initiatives positives à même de conduire à un règlement juste de ce différend créé de toutes pièces, et ce, dans un esprit de confiance et de responsabilité, et suivant une vision prospective clairvoyante.

Fidèle à l'esprit de la Marche Verte qui a permis la libération du Sahara grâce à une mobilisation générale, et attaché à l'approche démocratique fondée sur l'implication de toutes les forces vives de la nation dans la défense de la marocanité de son Sahara, Nous avons décidé de consulter les partis politiques, eu égard à leur rôle fondamental dans les grandes questions nationales, pour voir comment ils conçoivent concrètement l'exercice de l'autonomie dans le cadre de la souveraineté du Royaume, et ce, en vue d'affiner la proposition que le Maroc compte présenter à ce sujet. Nous appelons de nouveau toutes les instances et les organisations nationales à remplir la mission qui leur incombe dans la mobilisation de l'opinion publique et l'encadrement effectif et sur le terrain des citoyens pour consolider leur adhésion massive, consciente et responsable à cette sage orientation, dans le cadre de l'unanimité nationale sans faille autour de la guestion nationale, et à mobiliser davantage de soutien international à cet égard. Nous les exhortons, en outre, à davantage de vigilance et de mobilisation pour la levée du siège imposé à nos citoyens séquestrés dans les camps de Tindouf. En effet, leur avenir se trouve dans un Maroc démocratique, uni et à même de leur garantir toutes les

conditions propices à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière et à une vie libre et digne.

Au même titre que les partis politiques, les populations et les élus de la région, notamment les chefs de tribus, connus pour leur expérience, leur sagesse et la haute estime dont ils jouissent auprès de Notre Majesté, seront consultés à leur tour pour recueillir leurs vues sur le projet de mise en oeuvre d'une régionalisation avancée et adaptée aux spécificités de cette région de la patrie qui Nous est chère. Ils seront également associés à la restructuration du Conseil Royal consultatif pour les Affaires du Sahara, en reconnaissance de leur attachement sincère aux valeurs sacrées et immuables de la Nation, ainsi que pour leur bonne appréciation des questions qui préoccupent la région et des aspirations de ses populations.

A ce propos, Nous tenons à réaffirmer l'importance que Nous attachons à ce Conseil, dont Nous entendons faire une institution agissante oeuvrant pour le développement des provinces du Sud et pour la défense de leur marocanité.

Nous voulons que cette instance soit de composition équilibrée et ouverte non seulement sur les fidèles dignitaires de ces provinces, mais aussi sur les nouvelles élites et les associations agissantes de la société civile, notamment les jeunes et les femmes.

Cher peuple.

La Marche Verte a marqué l'émergence d'un Maroc nouveau, dans lequel Nous nous attachons à consolider les acquis réalisés sur la voie de l'unité, de la démocratie et du développement, grâce aux efforts consentis par tous les fils de la Nation, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. A cet égard, Nous nous félicitons du rôle efficace de notre communauté résidant à l'étranger, que Nous considérons comme un atout majeur pour le Maroc nouveau. Mieux encore, Nous la voyons à l'avant-garde des acteurs, qui tout en restant fermement attachés à leur identité marocaine authentique, se sont voués avec une totale sincérité au développement de notre pays et à la défense de son intégrité territoriale et de son rayonnement international.

Pour illustrer à quel point Nous sommes sensible aux aspirations légitimes des différentes générations de cette communauté, qui entendent exercer leur citoyenneté pleine et entière, et combien Nous tenons à voir s'impliquer, de façon utile et crédible, nos citoyens émigrés dans toutes les institutions et tous les aspects de la chose publique, Nous avons pris quatre décisions importantes et complémentaires les unes des autres :

La première consiste à conférer aux Marocains résidant à l'étranger, la possibilité de se faire dûment représenter à la Chambre des Représentants, de façon appropriée, réaliste et rationnelle.

Quant à la deuxième décision, qui découle, d'ailleurs, de la première, elle porte sur la nécessité de créer des circonscriptions législatives électorales à l'étranger, afin de permettre à nos citoyens de l'étranger de choisir leurs députés dans la première Chambre du Parlement. Il est à noter, à cet égard, qu'ils jouissent, sur un pied d'égalité, des droits politiques et civils que confère la loi à tous les Marocains, dont celui d'être électeurs et éligibles dans le pays.

Notre troisième décision accorde aux nouvelles générations de Notre chère communauté à l'étranger, le droit de voter et de se porter candidat dans les élections, à l'instar de leurs parents, et ce, en application du principe de l'égalité dans la citoyenneté.

Nous donnons, à cette fin, instruction au gouvernement pour prendre les mesures nécessaires à la mise en oeuvre de ces trois décisions, lors de la révision de la législation électorale. A cet égard, Notre volonté de répondre aux aspirations légitimes de nos citoyens résidant à l'étranger, Nous dicte d'aller au-delà de cet objectif, en ouvrant devant eux tous les espaces et toutes formes de participation. Ceci nous amène à Notre quatrième décision, celle de créer, sous la présidence de Notre Majesté, un Conseil Supérieur de la Communauté marocaine à l'étranger, constitué de façon démocratique et transparente, et bénéficiant de toutes les garanties de crédibilité, d'efficience et de représentativité authentique. Il comprendra également des membres nommés par Notre Majesté parmi les

personnalités connues pour leur implication remarquable dans la défense des droits des immigrés marocains et des intérêts supérieurs de la Nation, ainsi que des représentants des autorités et des institutions concernées par les questions de l'émigration.

Ces décisions et ces orientations s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie globale tridimensionnelle qui prend en considération le fait que le Maroc constitue à la fois une source d'émigration, un lieu de passage et une destination pour elle. Conscient du fait que notre pays représente une source d'émigration, Nous n'avons eu de cesse de témoigner une sollicitude particulière à notre communauté résidant à l'étranger, à son interaction positive avec les pays d'accueil et à son adhésion agissante aux réformes et aux grands chantiers que Nous conduisons.

Nous veillons également à assurer les conditions appropriées pour le séjour légal de la communauté d'étrangers qui ont choisi de s'installer au Maroc, que ce soit à des fins d'étude et de formation, pour le travail et l'investissement, pour le tourisme ou pour toute autre raison, et ce, dans un climat de sécurité et de quiétude, et sous le règne de la loi

Parallèlement à cela, et du fait de la position géographique de notre pays et des contraintes de l'environnement régional et international, une nouvelle donne autrement plus sensible s'est imposée, faisant de lui un lieu de transit pour les émigrés issus de pays sub-sahariens frères et prenant la direction d'une Europe de plus en plus hermétique.

Bien qu'il soit le premier à pâtir de cette situation, le Maroc ne ménage aucun effort, en dépit de ses moyens limités, pour y faire face dans le cadre d'une parfaite coordination avec sa voisine l'Espagne amie. Toutefois, le problème dépasse, au fond, le cadre bilatéral de ces deux pays voisins et interpelle l'ensemble des pays concernés par la question de l'émigration, en Afrique, au Maghreb et en Europe. L'amplification du flux de l'émigration illégale ayant pour source l'univers de la misère et pour destination celui de l'opulence, appelle

un traitement global bien au-delà de l'aspect sécuritaire. Celui-ci restera insuffisant en soi si l'on ne s'avise pas de remédier aux causes économiques et sociales du phénomène dans les pays émetteurs. Or ce traitement reste tributaire du soutien qui doit être apporté au développement local des peuples africains frères pour leur permettre de vivre dans la stabilité, et d'accéder à une vie digne chez eux, dans un climat de prospérité partagée et de sécurité globale.

C'est dans cette optique que s'inscrit l'initiative du Maroc et de l'Espagne appelant les Etats membres de l'Union Européenne, ceux du Maghreb et les pays africains concernés, à se réunir afin d'élaborer une politique commune, définissant clairement ses responsabilités, ses moyens d'action, ses programmes intégrés et sa vision stratégique de l'émigration, tant il est vrai qu'il s'agit là d'un problème structurel, et non d'un phénomène éphémère.

Quelles que soient les difficultés conjoncturelles, elles ne sauraient entamer la détermination inébranlable du Maroc à relever ce défi, dans le cadre du respect des droits des émigrés et de leur dignité, qu'ils soient Marocains ou étrangers, confirmant de la sorte qu'il reste à la hauteur des enjeux d'ouverture, de communication, de solidarité et de fraternité inhérents à sa position géographique, à son système démocratique et à son patrimoine civilisationnel.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wa barakatouh.

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI A L'OCCASION DU TRENTE ET UNIEME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

A l'occasion du Trente et unième anniversaire de la glorieuse Marche Verte, S.M le Roi Mohammed VI a adressé le 6 Novembre 2006, un discours à la Nation dont voici le texte intégral :

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

C'est avec des sentiments de gratitude et de fidélité, conjugués à une volonté d'engagement sans faille, que nous célébrons aujourd'hui le 31-ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Cette gratitude, nous la devons d'abord à l'égard de l'architecte et concepteur de cette Marche, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu honore son éternelle demeure. Nous en sommes également redevables à ceux qui y ont participé et à l'ensemble du peuple marocain qui a consenti tant de sacrifices dans cette épopée pacifique grâce à laquelle notre pays a pu rentrer en possession de ses provinces du Sud.

Quant à la fidélité, elle est également de mise, en ce qu'elle est l'expression de l'attachement réaffirmé aux valeurs et principes incarnés par la Marche verte, en l'occurrence ceux d'une communion osmotique entre le peuple et le Trône, d'une unanimité fermement scellée autour de la nation unie, d'une mobilisation populaire constamment en veille, et d'une adhésion franche, totale et sincère aux valeurs de paix et aux vertus du dialogue.

Voilà pourquoi, depuis Notre accession au Trône, Nous sommes resté fermement attaché à ces principes dans la gestion des grands dossiers de la nation. Notre démarche a été celle de la démocratie authentique dont la vertu cardinale est de permettre aux forces vives de la nation et aux acteurs directement concernés de s'investir dans le

traitement de ces dossiers dans le cadre du dialogue et de la concertation.

Il en résulte que les décisions concernant les questions majeures et déterminantes pour la nation, se conçoivent et se construisent à la base, pour être affinées et finalisées au sommet.

C'est sur ces prémisses que s'est fondée Notre initiative d'octroyer à nos provinces du Sud une autonomie élargie dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale. De fait, nous nous trouvons déjà à une étape avancée dans le processus de concertation engagé aux niveaux national et local

A cet égard, Nous saluons de nouveau le sens élevé du devoir et la grande réceptivité dont ont fait preuve les partis politiques en présentant leurs propositions constructives à Notre Majesté.

Nous tenons également à rendre hommage aux efforts sincères et hautement patriotiques que déploie le Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes -CORCAS-, Président et membres, tant pour défendre la marocanité du Sahara que pour préparer un projet sur sa conception de l'autonomie, en vue de le soumettre à Notre Majesté dans les semaines à venir.

Nous aurons ainsi parachevé les concertations engagées avec la plus large base populaire possible, tant au niveau local que national, afin de mettre au point la mouture finale de la Proposition du Maroc qui traduit les trois orientations fondamentales de notre politique intérieure et extérieure

Ainsi, au niveau national, Nous entendons aller résolument de l'avant pour consolider notre édifice démocratique par le biais d'une régionalisation avancée qui représente l'épine dorsale de l'Etat moderne dont nous sommes en train d'asseoir solidement les fondements.

Sur le plan maghrébin et régional, Nous réaffirmons par cette démarche Notre attachement à l'unité du Maghreb arabe et Notre volonté d'épargner à cet espace, ainsi qu'à la région du Sahel et aux rives méridionale et septentrionale de la Méditerranée, les risques calamiteux de balkanisation et d'instabilité qu'engendrerait l'implantation d'une entité factice. Cette redoutable hypothèse transformerait la région en un marécage glauque servant de repaire aux bandes de terroristes et de malfrats faisant commerce d'êtres humains et de trafic d'armes. Ce sont ces périls que le Maroc s'efforce de conjurer en proposant l'autonomie dans le cadre du grand dessein démocratique qui est le sien.

Au niveau international, le Maroc réaffirme, par cette approche, sa volonté de continuer à honorer fidèlement son engagement pour une coopération franche et loyale avec l'Organisation des Nations unies, son Secrétaire général et le Représentant personnel du responsable onusien, pour aider à trouver une solution politique consensuelle, recueillant l'adhésion sérieuse de toutes les parties concernées effectivement par le conflit.

Cela requiert une mobilisation accrue et davantage de ténacité pour contrecarrer les manoeuvres et les complots des adversaires de notre intégrité territoriale. D'où la nécessité d'intensifier les efforts pour faire valoir la légitimité de notre droit et la pertinence de notre position. Le bien-fondé de notre cause est conforté par le soutien des puissances influentes et agissantes au sein de la communauté internationale, et par l'appui d'un nombre croissant de pays frères et amis.

Le Maroc entend également poursuivre inlassablement son action en faveur du développement global et intégré de ces provinces qui Nous sont si chères.

A cet égard, Nous engageons tous les acteurs concernés, en l'occurrence les pouvoirs publics, les élus, le secteur privé, l'Agence pour la Promotion des Provinces du Sud et les habitants de ces si chères contrées, pour qu'ils agissent de concert, et que, parallèlement

aux grands chantiers structurants, ils accordent une attention particulière aux programmes touchant le vécu quotidien de nos fidèles sujets au Sahara.

Il leur appartient ainsi de veiller à la nécessaire synergie entre ces programmes et les projets prévus dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, qui place ces provinces au premier rang de ses priorités.

Cher peuple.

La volonté qui Nous anime de traduire en réalité concrète et tangible nos options en matière de démocratie et de développement, ne se limite pas à la consolidation de notre intégrité territoriale. Elle concerne également toutes les questions nationales majeures. En effet, pour les traiter, nous avons adopté la même démarche consultative et inclusive, fondée sur la mise à contribution de toutes les parties concernées pour proposer les solutions les plus adaptées en la matière.

Aussi avons-Nous tenu à ce que les questions afférentes à notre communauté établie à l'étranger, soient suivies avec la plus haute attention et fassent l'objet d'une nouvelle politique de l'émigration, comportant deux dimensions:

La première est externe. Nous y oeuvrons pour défendre les droits de cette communauté dans les pays d'accueil et veillons à lui en assurer la jouissance à l'abri de toute discrimination. Cette démarche se fait dans le cadre des accords bilatéraux, conclus notamment, avec les pays d'Europe.

A cet égard, Nous rendons hommage à nos citoyens expatriés, qui sont respectueux des lois en vigueur dans les pays d'immigration. Nous sommes, tout autant, attaché à la préservation de leur identité culturelle et religieuse, authentiquement marocaine, identité qui se fonde sur les principes de tolérance, de modération et de respect de la différence, ainsi que sur le souci d'incarner les valeurs constructives de l'Islam

La seconde dimension est d'ordre interne et national. Elle se caractérise par l'adoption d'une nouvelle politique équitable à l'égard de notre communauté à l'étranger.

Celle-ci bénéficie, en effet, d'une sollicitude particulière de Notre Majesté, en reconnaissance de la position d'avant-garde qu'elle occupe parmi les forces vives qui contribuent activement au développement et à la modernisation du Maroc, à son rayonnement civilisationnel, à sa cohésion sociale et à son essor démocratique.

C'est dans cet esprit que Nous avons réaffirmé la nécessité d'assurer, pour les membres de notre communauté à l'étranger, les conditions propices à l'exercice plein et entier de leur citoyenneté, en veillant à élargir leur adhésion et leur participation dans tous les secteurs d'activité de la nation.

A cet égard, Nous sommes très fier de l'écho positif que Notre initiative a trouvé auprès de notre communauté. Voilà pourquoi, en réponse à l'aspiration de ses membres qui souhaitent s'impliquer effectivement dans cette dynamique participative, Nous avons décidé de suivre la même démarche démocratique graduelle qui a prévalu jusqu'ici.

Ainsi, après avoir octroyé à cette communauté le droit à la participation politique, en permettant à ses membres de devenir électeurs et éligibles dans leur patrie, Nous conforterons cet acquis démocratique par la mise en place du Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Etranger.

A cet égard, Nous avons décidé de confier au Conseil consultatif des Droits de l'Homme -institution nationale plurielle et indépendante, chargée, entre autres missions que Nous lui avons assignées, de défendre les causes des Marocains résidant à l'étranger- le soin de mener de larges consultations avec toutes les parties concernées en vue d'émettre un avis consultatif concernant la création de ce nouveau Conseil, qui se doit d'allier, dans sa composition, les exigences de compétence, de représentativité, d'efficacité et de crédibilité.

A la lumière des recommandations qui seront soumises à Notre Majesté, en la matière, Nous édicterons le Dahir portant création du Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Etranger que Nous installerons, par la grâce de Dieu, au cours de l'année 2007.

Nous tenons à faire de ce Conseil une institution efficiente, permettant aux membres de notre communauté à l'étranger d'être partie prenante dans le vaste renouveau que connaît leur patrie, le Maroc, et ce, d'autant plus qu'ils ont manifesté leur ferme attachement à leur identité nationale

De même qu'ils ont exprimé leur volonté d'engagement et de mobilisation pour assurer l'essor de leur pays, défendre son unité et s'investir dans le projet de construction d'une société démocratique développée.

Ce projet sociétal, Nous en poursuivons résolument la réalisation avec une détermination sans faille, pour le plus grand bien de toutes les composantes de notre vaillant peuple, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Wassalamou Alaikoum Wa Rahmatoullahi Wa Barakatouh.

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI A L'OCCASION DU TRENTE DEUXIEME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

A l'occasion du Trente- deuxième anniversaire de la glorieuse Marche Verte, S.M le Roi Mohammed VI a adressé le 6 Novembre 2007, un important discours à la Nation dont voici le texte intégral :

Louange à Dieu.

Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Nous célébrons aujourd'hui le 32è anniversaire de la Marche Verte. C'est un événement historique majeur qui traduit avec force la symbiose entre le Trône et le peuple, indéfectiblement attachés à la marocanité du Sahara. Nous entendons en faire une source inépuisable d'inspiration et en tirer les ressorts nécessaires pour enraciner dans notre société les valeurs de citoyenneté pleine et entière, et pour favoriser l'adhésion de tous les Marocains, sans exclusive, à l'oeuvre d'édification du Maroc de l'unité, de la démocratie et du développement.

Nous avons une pensée émue et déférente pour la mémoire de l'artisan de cette Marche, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu perpétue le souvenir de son oeuvre glorieuse. A ce propos, Nous tenons à réaffirmer notre engagement immuable au serment de la Marche Verte, ainsi que notre fidélité indéfectible au pacte de la Beï'a qui engage mutuellement et collectivement toutes les composantes de la nation, dont, et au premier chef, nos fidèles sujets parmi les tribus et les habitants du Sahara Marocain.

Nous voudrions leur rendre hommage pour cet esprit de corps dont ils ont fait preuve conjointement avec les autorités, les forces de sécurité et militaires, pour préserver sa sécurité, sa stabilité et son intégrité. Je salue, au même titre, leur contribution au progrès et à l'essor de cette région, dans le cadre d'un Maroc sûr de son bon droit, toujours prêt à prendre les initiatives constructives pour le règlement

du conflit factice suscité autour de notre Sahara. Le Maroc s'astreint à cette démarche en vertu de son engagement envers l'Union Maghrébine, et par fidélité à l'esprit de bon voisinage et de fraternité qui doit régner entre les cinq Etats de l'Union. Il y adhère aussi en vertu de son attachement à la préservation de la stabilité de la région.

Dans le même esprit, le Maroc, se fondant sur une approche de concertation aux niveaux local et national, et s'appuyant sur une unanimité sans faille, s'est attaché à présenter une initiative courageuse en faveur de l'autonomie, initiative qui répond aux standards internationaux, respecte la légalité internationale et prend en considération les spécificités socioculturelles de la région.

Nous avons déployé des efforts positifs pour donner corps à ce projet, en restant animés d'un esprit responsable, audacieux et réaliste. Conjugués au vaste appui international recueilli par notre initiative constructive, ces efforts ont donné lieu à une nouvelle approche onusienne, dans le traitement réservé à notre cause nationale fondamentale. C'est une démarche judicieuse qui écarte, de façon définitive, tous les plans stériles antérieurs. Elle a ainsi permis l'adoption, à l'unanimité du Conseil de sécurité, de la Résolution 1754, qui a reconnu à la seule initiative marocaine, et à nulle autre, le caractère sérieux et crédible.

Partant de la dynamique qu'elle a enclenchée, et de l'accueil favorable qui lui a été réservé, le Conseil de sécurité a appelé les parties concernées à négocier pour parvenir à une solution politique, consensuelle et définitive, sous l'égide des Nations Unies.

Le Maroc s'est effectivement engagé dans ce processus, avec sérieux et bonne foi, dans les deux rounds de négociations de Manhasset. Sa démarche constructive a été confortée par un appui fort de l'Assemblée Générale des Nations Unies, aussi bien que du Conseil de sécurité, à travers sa dernière Résolution 1783.

Le Royaume est disposé à poursuivre les négociations approfondies, en restant ouvert sur toutes propositions constructives, et

en s'attachant à favoriser les conditions de confiance nécessaires pour que ces négociations, engagées avec toutes les parties concernées, puissent aboutir à une résolution définitive de ce conflit artificiel. A cet égard, nous n'épargnerons aucun effort pour assurer le succès de ces pourparlers. Notre ambition est de parvenir à mettre en place une Union maghrébine opérante et efficiente. Notre voeu est que les potentialités de ses peuples soient mises au service de son essor, et que soient relevés, dans un esprit de concorde et de solidarité, et avec une volonté d'intégration, les véritables défis qui se posent en termes de développement et de sécurité, aux niveaux régional et international.

Quelle que soit la formule de la solution consensuelle qui émergera de négociations sérieuses, selon une vision stratégique globale, le Maroc, son Roi et son peuple, n'accepteront rien d'autre que l'autonomie, dans le cadre d'un Etat uni et unifié. Il tient pour irrecevable toute thèse truffée d'intrigues et toute orientation insidieuse, et visant à entamer la souveraineté du Royaume, son unité nationale et son intégrité territoriale, qui sont, du reste, non négociables et indivisibles

Cher peuple.

La marche que Nous conduisons pour la démocratie et le développement exige des Marocains, autant qu'ils sont et où qu'ils se trouvent, qu'ils s'y investissent pleinement, tout en demeurant attachés, avec la même ténacité, à leur identité nationale et aux valeurs de citoyenneté engagée. Nos déplacements sur le terrain et les actions que Nous menons inlassablement pour assurer une vie digne et décente à Nos fidèles sujets vivant au sein de la patrie, sont d'une importance qui n'a d'égal que l'intérêt tout particulier que Nous portons aux préoccupations de Nos chers citoyens résidant à l'étranger.

Nous avons donc à coeur de répondre aux aspirations légitimes qui les animent, tendant à renforcer leurs attaches avec la mère-patrie, surtout les liens d'ordre familial, spirituel et culturel. Cette volonté s'inscrit dans une démarche globale, intégrée et graduelle, visant à leur garantir une participation démocratique pleine et entière dans tous les

secteurs de l'activité nationale, et à assurer la défense de leurs droits et de leur dignité dans les pays d'accueil.

C'est dans cet esprit que Nous avons décidé de créer pour eux un Conseil opérant auprès de Notre Majesté, jouissant de toute Notre sollicitude et remplissant les conditions de représentativité, d'efficacité et de crédibilité requises.

Nous avons, à cette fin, chargé le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, de rendre un avis consultatif sur la question. A cet égard, Nous nous félicitons de la démarche qu'il a suivie sur la base de larges concertations et du travail sérieux accompli par lui-même, et plus particulièrement, par le Président et les membres de sa commission adhoc, en vue de mettre au point une conception générale judicieuse de cette institution.

Nous avons examiné attentivement la recommandation qu'elle a soumise à Notre Majesté, et ce, en partant de trois prémices de base :

- D'abord, Notre conviction que la représentativité authentique procède, en fait, de l'élection. Toutefois, celle-ci risque de demeurer un simple exercice formel, tant qu'elle ne sera pas étayée par la crédibilité, l'éligibilité, la concurrence loyale et la mobilisation de nos citoyens émigrés.
- Le deuxième fondement induit la nécessité d'écarter la désignation directe, et ce, pour des raisons de principe. Car, c'est d'une instance représentative qu'il s'agit, et non d'une fonction administrative ou d'un poste politique. Par conséquent, l'élection reste nécessaire et souhaitable comme point de départ et comme objectif pour la mise en place de cette institution.
- Le troisième pilier tient au fait que Nous sommes constamment réceptif aux avis consultatifs du CCDH, en raison de leur pertinence et de leur objectivité.

Partant des études approfondies et des consultations élargies qui ont été engagées, Nous avons tenu compte des conclusions tirées par le

Conseil, à savoir qu'il serait hasardeux d'improviser des élections hâtives, dépourvues des garanties fondamentales de transparence, d'honnêteté et de représentativité authentique. Ces garanties sont, en effet, nécessaires pour réaliser les nobles desseins devant présider à la création de cette institution, dont la vocation est de s'occuper des questions intéressant Notre chère communauté résidant à l'étranger.

Par conséquent, il Nous a paru opportun de retenir la proposition contenue dans l'avis consultatif, celle d'une formule transitoire permettant de mandater cette institution, dans sa première mouture constitutive, pour une période de quatre ans.

Partant, donc, de Notre position de principe, Nous appelons cette nouvelle institution à inscrire en tête de son agenda, un travail de mûrissement de la réflexion. Il lui appartient également de mettre en place de solides fondations, dans la perspective d'assurer, comme ultime finalité, une élection réfléchie et responsable, et de créer les conditions d'une large participation au scrutin, au lieu de recourir à des solutions de facilité.

Attaché à la voie de la concertation que Nous nous sommes choisie, et appréciant à sa juste valeur la probité du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, Nous avons décidé de charger cette instance, à travers la commission ad hoc, de soumettre à Notre Majesté, dans les délais les plus brefs, des propositions objectives sur les personnalités et les associations ayant vocation à siéger au sein de cette institution, en veillant à présenter des candidats connus et reconnus pour leurs apports et contributions en matière d'émigration, et pour leur attachement à la défense des questions intéressant notre communauté.

Pour assurer à cette instance l'efficience et la synergie nécessaires, Nous avons jugé opportun qu'elle soit composée de membres choisis avec une totale transparence, bénéficiant d'une parfaite représentativité et disposant de compétences délibératives. Les autorités gouvernementales et les institutions concernées par les questions de l'immigration, devraient, en outre, y siéger en qualité de membres consultatifs.

Nous tenons à ce que cette instance soit d'une composition équilibrée et homogène, tenant compte d'une représentation adéquate tant entre les hommes et les femmes, qu'au niveau géographique, à l'échelle nationale, régionale et continentale, qu'en ce qui concerne les trois générations de l'émigration, et ce, y compris Nos fidèles sujets parmi la communauté juive marocaine.

Dans le Dahir portant création de cette institution, Nous entendons la doter de larges compétences, lui permettant d'être une véritable force de proposition, se préoccupant de toutes les questions et les politiques publiques intéressant les Marocains résidant à l'étranger. Parmi celles-ci, on citera en particulier les questions cultuelles et culturelles, et celles ayant trait à l'identité. Cet organe a également pour mission d'assurer la défense de leurs droits et de conforter le concours conséquent qu'ils apportent au développement de leurs villes et villages d'origine, à l'essor de leur mère patrie, au renforcement de son rayonnement international, et à la consolidation des relations existant entre leur pays d'origine, le Maroc, et leurs pays d'accueil.

La création de cette Instance - que Nous comptons installer avant la fin de l'année en cours - s'inscrit dans le cadre d'une réflexion renouvelée et rationnelle et d'une révision profonde de la politique d'immigration, à travers l'adoption d'une stratégie globale, mettant fin au chevauchement des rôles et à la multiplicité des intervenants.

Il s'agit d'une stratégie cohérente en vertu de laquelle chaque autorité publique, institution ou instance agit dans un esprit de complémentarité et d'harmonie pour s'acquitter des missions qui lui incombent, tant pour ce qui est d'assurer la bonne gestion de toutes les questions d'immigration, que de contribuer au processus prometteur de construction démocratique et de développement, que Nous conduisons avec fermeté, détermination, dévouement et abnégation.

Je veillerai, cher peuple, à ce que l'esprit de la Marche Verte reste, pour toujours, vivace dans ta mémoire nationale, et qu'il soit pour toi une source d'enseignements intarissable, où tu puiseras toujours le sentiment d'attachement indéfectible au Trône, et la volonté

de le raffermir davantage et d'attiser l'esprit de mobilisation qui t'anime pour préserver ton unité et ta souveraineté, au nord comme au sud, poser les jalons d'une vraie démocratie et réaliser les objectifs de développement humain, au sein d'une patrie forte, se dressant telle une forteresse inexpugnable et un rempart infranchissable pour la défense de la dignité humaine. Nous prions pour que le Très-Haut guide encore et toujours nos pas sur la bonne voie et perpétue sur nous les bienfaits de la communion sans faille qui nous unit.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI A L'OCCASION DU TRENTE -TROISIEME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

A l'occasion du Trente- troisième anniversaire de la glorieuse Marche Verte, S.M le Roi Mohammed VI a adressé le 6 Novembre 2008, un discours à la Nation dont voici le texte intégral :

Louange à Dieu.

Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

En commémorant aujourd'hui le 33ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, nous célébrons non seulement une épopée du Trône et du peuple, qui a été couronnée par le recouvrement de son Sahara par le Maroc, mais aussi un évènement considérable qui a marqué un tournant dans l'histoire contemporaine de notre pays, quand on songe à la nouvelle dynamique qu'il a imprimée au processus démocratique et à l'unanimité sans faille qu'il a suscitée autour des constantes nationales.

Depuis que Nous est échue la charge de présider à tes destinées, Nous nous sommes attaché à conforter cette dynamique, inscrivant Notre action dans une démarche nouvelle, fondée sur une conviction collective profonde, à savoir que tous les Marocains sont dépositaires de la question du Sahara.

Cette approche innovante s'appuie également sur la bonne gouvernance locale pour nos Provinces du Sud, et une large participation à la gestion de notre cause nationale. Elle a aussi pour vocation de faire du développement et de la solidarité l'essence même de cet esprit fédérateur et unitaire.

De même, nous avons adopté, au plan International, une démarche qui a fait que le Maroc a été seul à répondre à l'appel adressé, dès la fin des années 90, par la communauté internationale à toutes les parties concernées, pour qu'elles prennent des initiatives permettant de sortir de l'impasse où s'étaient enlisées les différentes tentatives de règlement du conflit artificiel suscité autour de la marocanité du Sahara, et de rechercher une solution politique de compromis.

Cette solution qui s'inscrit dans une troisième voie, écarte définitivement les propositions antérieures de règlement, après que la communauté internationale ait, pour des raisons objectives, acquis la conviction qu'elles sont aussi inappropriées qu'inapplicables.

De ce fait, le Maroc a déployé des efforts bien reconnus, et que Nous avons couronnés par la proposition d'une initiative audacieuse d'autonomie. A cet effet, Nous avons tenu à ce que les différentes phases d'élaboration de cette proposition soient marquées du sceau de la démocratie participative.

Ainsi, tous les partis politiques, les forces vives de la nation et les instances représentatives des Provinces du Sud y ont contribué.

C'est une initiative que tous les Marocains se sont appropriée, surtout les originaires de nos provinces sahariennes, pour lesquels elle ouvre de vastes perspectives pour une réconciliation avec leurs frères qui regagnent la mère patrie, afin qu'ensemble, ils puissent prendre en charge la gestion de leurs propres affaires locales.

Nous avons également veillé à ce que les concertations concernant notre initiative soient élargies à la communauté internationale dont les encouragements et le soutien ont amené de nombreuses instances internationales et onusiennes à revoir leur position sur cette question.

Parmi ces instances figure, au premier chef, le Conseil de sécurité de l'ONU qui a illustré son appui unanime à l'Initiative de notre pays, à travers différentes résolutions, dont la dernière en date est la Résolution 1813, où le Conseil a salué le sérieux et la crédibilité de cette Initiative, lui conférant la prééminence, et écartant, de fait,

toute autre proposition dépassée, perfide, irréaliste et dénuée de toute vision prospective.

La dynamique engendrée par ce processus constructif a permis de constater que les efforts du Royaume rejoignent parfaitement ceux de la communauté internationale. Elle conforte aussi le souhait qui anime celle-ci de parvenir rapidement à une solution consensuelle, réaliste et applicable, à travers des négociations intensifiées et substantielles auxquelles participent toutes les parties concernées, avec sincérité et de bonne foi, dans le cadre de la Résolution 1813 et sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

En vue de trouver une issue à ce différend, le Maroc a donné la démonstration de sa volonté sincère de faire la part des choses entre le différend régional sur le Sahara et le développement souhaité des relations bilatérales avec l'Algérie.

Malheureusement, à travers sa position officielle, ce pays cherche à entraver la dynamique vertueuse enclenchée par l'Initiative marocaine. En effet, il met tout en œuvre pour faire perdurer la situation actuelle, qui fait planer les périls de la balkanisation sur la région du Maghreb et du Sahel, et ce, à un moment où les mutations régionales et internationales exigent le regroupement pour pouvoir relever les défis majeurs qui se posent à cette région en matière de développement, et faire face aux dangers sécuritaires qui la guettent.

De même, le refus obstiné de tous les efforts de normalisation consentis par le Maroc, ainsi que ceux déployés par des pays frères et amis, et par des puissances influentes sur la scène internationale, va à l'encontre de la logique de l'histoire et de la géographie, laquelle est incompatible avec la fermeture des frontières entre deux pays voisins et frères.

A cet égard, l'attachement de notre pays à l'ouverture des frontières et à la normalisation des rapports doit être considéré comme l'expression d'une fidélité aux liens de fraternité et de bon voisinage. Il traduit, en outre, le souci de respecter les droits de l'homme à la libre

circulation et à la liberté d'échanges. Il constitue, enfin, une réponse appropriée aux exigences de l'intégration maghrébine qui est inéluctable.

En tout état de cause, le Royaume entend rester fidèle à son identité civilisationnelle et à l'esprit d'ouverture qui l'a toujours caractérisé, se prévalant dans sa démarche, de la crédibilité dont jouit le modèle marocain au sein de son environnement régional et au plan international.

A cet égard, Nous tenons à dire combien Nous nous réjouissons de l'obtention par le Maroc - fait inédit dans notre région - du statut avancé, dans son partenariat avec l'Union Européenne.

Ce statut privilégié, que Nous n'avons cessé d'appeler de nos vœux, et pour lequel nous avons œuvré assidûment depuis l'an 2000, traduit une reconnaissance de la pertinence de nos choix stratégiques et de l'efficacité de notre diplomatie. Il conforte également la crédibilité de nos réformes et les grandes réalisations que nous avons accomplies en matière de développement, et qui sont saluées et soutenues par les institutions monétaires et les instances économiques internationales

Par conséquent, il faut maintenir le cap et s'attacher sérieusement à faire fructifier, de façon optimale, les diverses opportunités et perspectives ouvertes par ce statut progressif qui comporte des mesures et des acquis concrets à moyen terme, tout en ouvrant de larges horizons pour l'avenir.

Par la même occasion, Nous réaffirmons Notre volonté de renforcer et d'élargir nos multiples partenariats, au Nord, comme au Sud.

Cher peuple,

Quelles que soient les évolutions du traitement régional et international qui sera réservé à notre cause nationale, le Maroc continuera à compter sur lui-même, en s'attachant à ses droits légitimes et en faisant preuve d'une vigilance de tous les instants. Il entend rester totalement mobilisé et préserver l'unité de notre front intérieur, dans laquelle nous puisons notre force.

Partant, le Maroc réaffirme une disposition sans faille à s'engager dans une négociation sérieuse autour de l'autonomie en tant que solution définitive au conflit. Il considère, à cet égard, que son Initiative reste toujours sur la table des négociations, sous l'égide des Nations Unies. Il est également persuadé qu'à terme, la raison et l'esprit visionnaire l'emporteront sur les thèses anachroniques et les illusions héritées du passé.

En attendant, le Maroc ne restera pas les bras croisés, pas plus qu'il n'acceptera que son évolution démocratique et son développement soient subordonnés aux calculs et aux manœuvres d'autrui

Aussi avons-Nous décidé, avec l'aide de Dieu, d'amorcer une nouvelle phase dans le processus continu des réformes globales que Nous conduisons, en lançant la dynamique d'une régionalisation avancée et graduelle, englobant toutes les régions du Maroc, avec, à leur tête, la région du Sahara marocain.

A cet égard, Nous réaffirmons la ferme volonté qui Nous anime de permettre à toutes les populations et aux fils de cette région de prendre en charge la gestion démocratique de leurs affaires locales, dans le cadre d'un Maroc unifié. Cela devrait se faire, soit par la mise en place d'une régionalisation élargie et appropriée, qui procède de notre propre volonté nationale, soit à travers l'autonomie proposée, une fois qu'elle aura fait l'objet d'un compromis politique, et que les Nations Unies l'auront adoptée comme solution définitive au conflit.

Cher peuple,

La régionalisation envisagée est une réforme structurelle de fond. Un effort collectif est, donc, nécessaire pour que ce projet soit mis au point et porté à maturité. C'est pourquoi J'ai jugé bon de t'entretenir de la feuille de route qui doit y présider, tant au niveau de

ses finalités et de ses fondements qu'à celui des approches qui s'y rattachent.

Notre ambition est grande de voir ce chantier prometteur favoriser l'ancrage de la bonne gouvernance locale, consolider la politique de proximité vis-à-vis du citoyen, et permettre de réaliser, au niveau régional, le développement socio-économique et culturel intégré escompté.

Pour que ces objectifs puissent voir le jour, cette réforme doit reposer sur les principes d'unité, d'équilibre et de solidarité.

Par unité, l'on entend l'unité de l'Etat, de la Nation et du territoire, en dehors de laquelle aucune régionalisation ne pourrait avoir lieu.

Quant à l'idée d'équilibre, elle renvoie à la nécessité de déterminer les compétences exclusives de l'Etat et de doter, en même temps, les institutions régionales des prérogatives nécessaires pour leur permettre de s'acquitter pleinement des missions de développement qui leur sont dévolues, et ce, dans le respect des impératifs de rationalisation, d'harmonie et de complémentarité.

Le principe de solidarité nationale demeure la clé de voûte de toute régionalisation avancée. De ce fait, le transfert de compétences vers une région implique nécessairement que celle-ci puisse disposer de ressources financières provenant de l'Etat et de fonds propres.

En outre, la réussite de la régionalisation passe par l'adoption d'un découpage efficient propre à favoriser l'émergence de régions économiquement et géographiquement complémentaires et socialement et culturellement harmonieuses.

A l'instar de ce que Nous faisons pour la gestion des questions majeures de la Nation, Nous avons décidé d'adopter une approche démocratique, inclusive et participative dans l'élaboration de ce projet.

A cet effet, Nous entendons, avec l'aide de Dieu, mettre sur pied une commission consultative pluridisciplinaire, composée de personnalités reconnues pour leur compétence, leur vaste expérience et leur hauteur de vue. Nous lui confierons le soin de proposer - après l'avoir soumise à Notre Judicieuse Appréciation- une conception générale de la régionalisation, en gardant à l'esprit toutes les dimensions y afférentes, ainsi que le rôle qui revient aux institutions constitutionnelles compétentes dans sa mise en œuvre.

Nous sommes particulièrement attaché à ce que la conception générale de ce grand projet donne lieu à un débat national aussi large que constructif, auquel prendront part toutes les institutions et les autorités compétentes, ainsi que les instances représentatives et partisanes, et les structures académiques et associatives qualifiées.

Quoique nous fassions pour la faire avancer, la régionalisation restera fort limitée si elle ne s'accompagne pas de la consolidation du processus de déconcentration. Aussi faut-il donner une forte impulsion à l'action de l'Etat, au niveau territorial, surtout en ce qui concerne la réorganisation de l'administration locale, et la nécessité de lui conférer plus de cohérence et d'efficacité, ainsi que l'impératif de renforcer l'encadrement de proximité.

A cet égard, Nous donnons Nos Directives au Gouvernement pour qu'il Nous soumette des propositions concernant la création de nouvelles préfectures et provinces, et ce, en tenant compte des impératifs de la bonne gouvernance territoriale, des spécificités et des potentialités propres à certaines régions, ainsi que des besoins de leurs populations respectives en matière de développement.

Nous engageons, également, le gouvernement à préparer une charte nationale de la déconcentration, avec pour objectif de mettre en place un système efficace d'administration déconcentrée, qui marque une rupture effective avec la pratique d'un centralisme figé, un système basé sur une approche territoriale, ainsi que sur le transfert de compétences relevant du pouvoir central vers les services externes, structurés en pôles techniques régionaux.

Cette charte doit aussi prévoir les mécanismes juridiques appropriés pour une gouvernance territoriale conférant aux walis et aux gouverneurs les prérogatives nécessaires à l'exercice de leur mission, notamment pour ce qui est de veiller à l'exercice efficient des compétences relevant des organes de l'Etat, ainsi qu'à la cohérence des actions menées par l'ensemble des intervenants au niveau territorial, tant provincial que régional.

Nous exhortons tout le monde à faire preuve de patriotisme et de civisme en vue de relever le défi majeur qui consiste à faire émerger un modèle marocain original en matière de régionalisation. Parce que celle-ci incarne l'évolution démocratique et le niveau de développements atteints par notre pays, Nous voulons qu'elle soit un moyen pour ancrer la pratique de la bonne gouvernance et assurer une mise à niveau en vue d'une réforme institutionnelle profonde.

C'est là le témoignage le plus éloquent de fidélité à la mémoire de Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, Artisan de la Marche Verte et Bâtisseur de l'Etat marocain moderne, dont il Nous incombe de préserver la souveraineté et l'unité et d'assurer la rénovation, tout en oeuvrant pour le progrès et le développement du pays.

"Le secours ne me vient que de Dieu. Je me confie à Lui et je reviens repentant vers Lui". Véridique est la Parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI A L'OCCASION DU TRENTE -QUATRIEME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

A l'occasion du Trente-quatrième anniversaire de la glorieuse Marche Verte, S.M le Roi Mohammed VI a adressé le 6 Novembre 2009, à Ouarzazate, un discours à la Nation dont voici le texte intégral :

Louange à Dieu.

Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui le 34ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, plus fidèles que jamais au serment y afférent, de demeurer solidement attachés à l'intégrité territoriale du Royaume, à ses constantes sacrées et à sa souveraineté pleine et entière. C'est un attachement scellé par une parfaite symbiose entre le Trône et le peuple, et une unanimité nationale sans faille.

Nous célébrons cette épopée historique en nous inspirant davantage encore de l'esprit créateur qui y avait présidé, et en y puisant les ressorts nécessaires pour faire pièce aux complots ourdis contre la marocanité de notre Sahara. Nous nous y employons avec la sagesse, la constance, la fermeté et l'audace qu'exige la situation, prenant les initiatives constructives qui nous paraissent nécessaires pour assurer à nos provinces du Sud le développement, le progrès et l'unité que Nous souhaitons pour elles. Pour y parvenir, notre atout majeur est la solidité du front intérieur ainsi que notre détermination à aller de l'avant, animés d'une volonté nationale souveraine, dans le renforcement de la démocratie et du développement.

Aussi, avons-Nous décidé d'imprimer une nouvelle dynamique à l'esprit de la Marche verte, afin de relever les défis actuels et à venir concernant notre cause nationale, en procédant, à cet effet, à la mise en œuvre d'un plan intégré, axé autour de cinq orientations majeures :

- 1-Faire bénéficier les provinces sahariennes de la primauté dans le processus de régionalisation avancée escomptée, de façon à conforter leur capacité à gérer leurs propres affaires locales.
- 2- Veiller à ce que le gouvernement fasse de ces provinces un modèle de déconcentration et de bonne gouvernance locale, en mettant à leur disposition les meilleurs cadres et en leur conférant de larges compétences sous la supervision, légale et ferme, des walis et des gouverneurs de Notre Majesté.
- 3-Engager la restructuration du Conseil Royal Consultatif des Affaires Sahariennes (CORCAS), dans la perspective de la fin de son mandat. Il s'agira de revoir sa composition et de renforcer sa représentativité en assurant son ouverture sur de nouvelles élites compétentes et patriotiques. Il faudra également opérer la mise à niveau de ses structures et de son mode de fonctionnement. Ceux-ci doivent, en effet, être mis en adéquation avec les nouveaux défis et ce, parallèlement à l'amélioration de l'efficacité de l'action du Conseil en matière de mobilisation en faveur de la défense de la marocanité du Sahara et de son développement.
- 4- Procéder à la révision du champ d'action de l'Agence de développement des provinces sahariennes et de sa compétence territoriale, en veillant à ce qu'elle focalise ses efforts sur les provinces sahariennes et qu'elle s'attache à mettre en œuvre des projets de développement humain, et des programmes locaux générateurs d'emplois pour les jeunes et de nature à renforcer la justice sociale et l'équité. Il lui appartient également d'œuvrer pour faciliter les conditions de retour de tous les repentis, des camps de Tindouf. Elle s'attachera, en outre, à assurer leur accueil et à favoriser leur intégration.
- 5- Oeuvrer pour que les instances politiques, syndicales, associatives et médiatiques ainsi que toutes les forces productives et créatrices, assument les responsabilités qui leur incombent en matière d'encadrement des citoyens, et d'ancrage des valeurs de patriotisme et de citoyenneté effective. Car en effet, la mise en œuvre d'une telle

stratégie n'incombe pas seulement à l'Etat et ses organes, mais elle requiert aussi la mobilisation totale de tous les acteurs aux niveaux national et local.

Nous tenons, à cet égard, à renouveler à tous Nos fidèles sujets dans notre Sahara - qu'il s'agisse des Chioukhs, des notables ou des élus ou encore des membres de la société civile, l'expression de Notre hommage pour leur constante allégeance et leur solide attachement à leur marocanité.

Cher peuple.

La mise en œuvre des orientations retenues pour cette nouvelle étape, dans le domaine politique et en matière de développement, ne doit pas être cantonnée dans le seul front interne. Elle requiert des efforts conjugués qu'il appartient à la diplomatie officielle et à la diplomatie parallèle de déployer pour défendre la marocanité du Sahara et l'Initiative d'autonomie, dont la communauté internationale a d'ailleurs salué le sérieux et la crédibilité.

Il n'en demeure pas moins que les adversaires de notre intégrité territoriale se sont évertués à contrarier la dynamique de négociation que notre Initiative a enclenchée au niveau onusien. Ils sont allés dans l'escalade et l'hostilité jusqu'à fomenter un plan de conspiration, recourant, entre autres stratagèmes et modes opératoires, à l'extorsion, aux pressions, à la provocation et à la perversion de l'esprit de la légalité internationale.

Tout en réaffirmant notre attachement au processus onusien de négociation autour de notre Initiative d'autonomie, Nous considérons le moment venu d'affronter cette escalade belliqueuse avec toute la fermeté requise, en faisant montre d'un patriotisme sincère et d'une grande clarté dans nos positions, et en veillant à ce que chacun assume les responsabilités qui sont les siennes.

A cet égard, Nous réitérons Notre engagement pour que le Maroc demeure un Etat de droit et de progrès démocratique. C'est un attachement qui n'a d'égal que Notre refus de l'exploitation détestable

des acquis dont jouit notre pays en matière de libertés et de droits humains, et le rejet de leur instrumentalisation par quiconque s'avise de comploter contre la souveraineté, l'unité et les constantes sacrées de notre pays.

Le temps est venu pour que toutes les autorités publiques redoublent de vigilance et de mobilisation afin de contrecarrer, avec la force de la loi, toute atteinte à la souveraineté de la nation, et de préserver, avec toute la fermeté requise, la sécurité, la stabilité et l'ordre public qui est le gage effectif de l'exercice des libertés.

En toute responsabilité, Nous affirmons qu'il n'y a plus de place pour l'ambiguïté et la duplicité : ou le citoyen est marocain, ou il ne l'est pas. Fini le temps du double jeu et de la dérobade. L'heure est à la clarté et au devoir assumé. Ou on est patriote ou on est traître. Il n' y a pas de juste milieu entre le patriotisme et la trahison. On ne peut jouir des droits de la citoyenneté, et les renier à la fois en complotant avec les ennemis de la patrie.

Quant aux adversaires de notre intégrité territoriale et ceux qui se meuvent dans leur giron, ils savent plus que d'autres que le Sahara est une cause cruciale pour le peuple marocain, uni autour de son Trône qui est le dépositaire et le garant de sa souveraineté, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

En faisant de cette question la clef de voûte de leur stratégie belliqueuse, ils ne font que confirmer qu'ils sont bien le véritable protagoniste dans ce conflit artificiel, faisant fi des sentiments de fraternité réciproque existant entre les peuples marocain et algérien.

Ce faisant, ils hypothèquent de surcroît l'avenir des relations bilatérales et la concrétisation de l'Union maghrébine, alors que le Maroc ne cesse d'appeler à l'intégration et à la complémentarité pour relever les défis majeurs de la région en matière de sécurité et de développement.

Tout en saluant le soutien de nos amis à notre juste cause, nous interpellons certains milieux chez eux en les interrogeant : y a-t-il un pays démocratique qui accepterait que la démocratie et les droits de l'homme servent de prétexte ou de tremplin pour qu'une bande de hors-la-loi complote, en intelligence avec les ennemis, contre son unité et ses intérêts supérieurs?

Depuis quand l'exercice des libertés autorise-t-il que des biens publics et privés, constitués au prix de tant de sacrifices de la part des citoyens, soient vandalisés? et quel est, du reste, le tort de ces citoyens?

Il n'en est rien. Bien au contraire : toutes les lois nationales et les conventions internationales sont unanimes à criminaliser la violence, et considèrent que l'intelligence avec l'ennemi relève de la haute trahison.

A cet égard, Nous disons à tous que le Maroc, pays de liberté et d'ouverture, refuse de se prêter à une surenchère sur les droits de l'homme, surtout de la part de régimes ou de groupes fondés précisément sur la négation et la violation de ces droits. Mieux encore, ceux-ci s'obstinent, par la perfidie et la supercherie, à en faire un fonds de commerce, usant d'un mercantilisme de bas étage pour tirer des dividendes - à l'intérieur comme à l'extérieur - en s'attaquant aux sacralités de la nation ou en exploitant la situation inhumaine qu'endurent nos frères à Tindouf.

Cette situation, douloureuse s'il en est, place l'Algérie et les organismes internationaux, notamment le HCR, devant leurs responsabilités pour que soit assurée à nos frères une protection effective. Ceci requiert, notamment, leur recensement, le respect de leur dignité, et la faculté pour eux d'exercer leur droit naturel à la circulation et au retour librement consenti dans leur patrie, le Maroc.

Avec le même attachement à la légalité internationale, Nous assurons de nouveau l'Organisation onusienne de la pleine et constante disposition du Maroc à s'engager dans des négociations sérieuses et à

faciliter la mission de l'Envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies, pour qu'il poursuive les efforts de son prédécesseur, afin de trouver une solution politique consensuelle, réaliste et définitive, sur la base de la proposition d'autonomie et dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Cher peuple.

En ce moment privilégié de notre histoire, nous avons une pensée émue pour la mémoire immaculée du concepteur de la Marche verte, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu sanctifie Son âme-, ainsi que celle des vertueux martyrs de l'intégrité du territoire de leur patrie. Notre meilleur gage de fidélité à leur mémoire éternelle, est donc de réaffirmer le serment indéfectible de ne jamais marchander ou renoncer à un grain de sable de notre Sahara, car il s'agit d'une question d'existence et non de frontières.

Nous tenons à saluer de nouveau la vigilance et la mobilisation dont les forces armées et de gendarmerie Royales, la Sûreté nationale ainsi que les Forces auxiliaires et l'Administration territoriale, font preuve pour la préservation de la sécurité et de l'intégrité territoriale de la nation.

Nous sommes convaincu que nous remporterons à terme la bataille du conflit artificiel suscité autour de notre intégrité territoriale, car nous sommes des ayant-droit, forts d'une légitimité historique et juridique, et parce que, de surcroît, tous les Marocains sont convaincus que cette cause qui est la leur, est une cause juste et sacrée.

Tu Me trouveras, cher peuple, en première ligne parmi les défenseurs et les protecteurs de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale, demeurant tous fidèles au pacte d'allégeance mutuelle, à notre engagement constitutionnel, et à l'intime conviction qui nous habite quant à l'inéluctabilité de la victoire.

« Dieu soutient, certes, celui qui Le fait prévaloir. Dieu est fort et puissant ». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaïkoum wa rahmatoullahi wa barakatouh.

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU TRENTE CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

S.M le Roi Mohammed VI a adressé le 6 Novembre 2010, un discours à la Nation à l'occasion du Trente cinquième anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Voici le texte intégral du discours Royal:

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui le 35e anniversaire de la glorieuse Marche Verte, et Nous sommes fermement déterminé à imprimer une dynamique renouvelée à l'esprit qui y préside. Nous avons engagé à cette fin d'audacieuses initiatives participatives, qui sont autant de Marches durables vouées au développement, à la démocratie et à l'unité.

A cet égard, l'on citera en premier lieu, l'Initiative d'Autonomie, qui vient d'amorcer un tournant décisif, en allant au-delà de l'unanimité nationale et du soutien onusien et international dont elle est l'objet, pour susciter une large adhésion au cœur même des camps de Tindouf, où elle anime désormais la flamme des espérances.

Opérant une rupture avec les approches dont l'inapplicabilité a été confirmée par l'ONU, l'Initiative d'Autonomie, a, de fait, mis en route un processus de négociations onusiennes, positif et réaliste.

Autant la position de notre pays s'est distinguée par un souci de clarté, de dialogue et de réalisme, autant les adversaires de notre intégrité territoriale se sont obstinés à fuir leurs responsabilités et à manigancer pour contrarier la dynamique créatrice enclenchée par l'Initiative d'Autonomie

Il appartient donc à la communauté internationale d'identifier clairement et sans ambages les responsables des entraves obstruant le processus de négociation. Ce sont, en l'occurrence, les adversaires du Maroc qui persistent dans l'immobilisme, l'intransigeance et la division, au lieu de favoriser la dynamique, le dialogue et la concorde.

Il est révolu le temps des dérobades où certains pouvaient se soustraire à leurs obligations. L'heure de vérité a sonné pour dévoiler à la communauté internationale les affres de la répression, de l'intimidation, de l'humiliation et des tortures qui sont infligées à nos compatriotes dans les camps de Tindouf, en violation flagrante des principes les plus élémentaires du droit international humanitaire.

Face à cette situation dramatique, Nos fidèles sujets à Tindouf, hommes et femmes, vieillards et enfants, ne cessent d'exprimer courageusement et avec de plus en plus de véhémence, leur opposition croissante à la répression et la tyrannie. Preuve en est que, malgré les contraintes du blocus étouffant qui leur est imposé, ils regagnent massivement leur patrie, le Maroc, se mettant spontanément en phase avec l'Initiative d'Autonomie et l'esprit du projet de régionalisation avancée.

Nous attirons l'attention de la communauté internationale et des organisations des droits de l'homme, pour affirmer qu'il n'est ni équitable, ni acceptable d'afficher tant d'indifférence et de complaisance face à la persistance d'une situation juridiquement saugrenue, humainement dramatique et politiquement inacceptable.

Nous les engageons à prendre leurs responsabilités en mettant un terme à la violation persistante des conventions internationales humanitaires par l'Algérie qui a créé une situation aberrante inédite, notamment en refusant d'autoriser le Haut Commissariat aux Réfugiés à assurer le recensement et la protection des populations des camps.

Nous affirmons, à cet égard, que Nous n'abandonnerons jamais Nos fidèles sujets dans les camps de Tindouf, ni où que ce soit ailleurs. Nous ne ménagerons aucun effort pour qu'ils puissent exercer leurs droits fondamentaux, notamment le droit à la liberté d'expression, de mouvement et de retour à leur mère-patrie.

En exprimant Notre refus de voir les libertés dont jouit notre pays honteusement instrumentalisées pour porter atteinte à notre intégrité territoriale, Nous tenons également à affirmer que Nous ne laisserons quiconque entraver la marche démocratique en cours dans notre pays.

Cher peuple,

Le Maroc, qui exerce sa souveraineté sur la totalité de son territoire, et assume clairement et sans la moindre ambiguïté ses responsabilités juridiques internationales, fustige le colportage d'allégations mensongères sur l'existence de zones prétendument "sous contrôle" à l'est du dispositif de défense, dont chacun connaît le caractère pacifique et les sages finalités qui y président.

Notre pays ne tolérera aucune violation, altération ou mise en doute de la marocanité de ces zones, pas plus qu'il n'admettra de menées provocatrices visant à imposer le fait accompli ou à modifier le statu quo.

Partant de son attachement à la légalité nationale et internationale, le Maroc poursuivra sa coopération sincère avec le Secrétaire Général des Nations Unies et son Envoyé personnel, en vue de trouver une solution politique définitive à ce différend régional artificiel, sur la base de l'Initiative d'Autonomie.

Cher peuple,

Quels que soient les acquis politiques enregistrés par notre cause nationale, il est impératif et incontournable, si l'on veut accompagner les développements qu'elle connaît, emporter les batailles qu'elle induit, et relever les défis y afférents, de poursuivre la mise en œuvre des axes de la stratégie intégrée que Nous avons annoncée dans le précédent discours de la Marche Verte.

- Le premier de ces axes concerne la régionalisation avancée dont Nous avons lancé le chantier, et dont la mise en œuvre profitera aux Provinces du Sud à titre prioritaire, avec ce que cela implique comme élargissement de la gestion démocratique des affaires régionales et comme consolidation des droits de l'homme au moyen de mécanismes régionaux et locaux. De même que ces provinces figurent en tête des bénéficiaires de la politique de déconcentration.

- Le deuxième axe porte sur la restructuration du Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes. A cet égard, Nous procéderons prochainement, avec l'aide de Dieu, à la promulgation d'un Dahir pour le nouveau Conseil, lequel sera mis en place sur la base des réformes substantielles suivantes:
- Démocratisation de sa composition: en faisant en sorte que celle-ci procède exclusivement des instances, des Chioukhs et des personnalités ayant la qualité représentative, et en renforçant son ouverture sur les nouvelles élites, notamment parmi les organisations de la société civile locale, dont les associations des droits de l'Homme, des jeunes et des femmes, ainsi que les forces productives et les représentants des citoyens ayant rallié la patrie et des résidents à l'étranger.
- Adoption d'une nouvelle gouvernance de nature à garantir la rationalisation des structures et des modes de fonctionnement du conseil.
- Elargissement de ses compétences, de sorte qu'elles couvrent en particulier les missions de représentation et en matière de développement, ainsi que celles touchant à la mobilisation nationale et internationale et aux efforts de réconciliation entre l'ensemble des fils du Sahara marocain.

Concernant le troisième axe relatif à la restructuration de l'Agence pour la Promotion et le Développement économique et social des Provinces du Sud du Royaume, Nous avons pris les deux décisions suivantes :

- La première consiste à limiter le ressort territorial de l'Agence à la zone de Sakia-El-Hamra et Oued-Eddahab et à focaliser ses missions sur la réalisation de projets de développement humain et la mise en œuvre de programmes locaux, générateurs d'emplois pour les jeunes et propres à consolider la justice sociale et à faciliter les conditions d'accueil et d'appui à l'intégration des ralliés.
- La seconde décision porte, elle, sur la création d'une nouvelle agence à vocation similaire, dont la compétence territoriale couvre le reste des provinces qui sont actuellement du ressort de l'Agence pour la Promotion et le Développement économique et social des Provinces du Sud du Royaume, ainsi que d'autres provinces de la région. L'entité ainsi créée aura pour mission de poursuivre le développement de cette zone, eu égard à la place toute particulière qu'elle occupe auprès de Notre Majesté.

A cet égard, Nous invitons le gouvernement à diligenter les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre de ces deux décisions.

- Concernant les axes de cette stratégie induisant le devoir de maintenir la mobilisation populaire et d'appuyer les efforts assidus de la diplomatie officielle, Nous réaffirmons la nécessité de les étayer par des initiatives parallèles audacieuses que le Parlement, les partis politiques, les instances de défense des droits de l'Homme, les structures associatives et les médias devraient mener dans le cadre de la défense de notre cause.

Nous demeurons ainsi fidèle à la mémoire de l'artisan de la Marche Verte, Notre vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, et au serment immuable y afférent.

Nous invoquons avec recueillement le souvenir des martyrs de l'intégrité territoriale et rendons hommage à ceux qui y veillent, en l'occurrence les forces armées et les autorités sécuritaires et territoriales. Nous prions le Très-Haut pour le succès de toutes les Marches que nous menons afin de sauvegarder l'unité de la nation et de préserver la dignité du citoyen.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU TRENTE -SIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

S.M le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé le 6 Novembre 2011, un discours à la Nation, à l'occasion du trente sixième anniversaire de la Marche Verte.

En voici le texte:

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui le 36ème anniversaire de la Marche Verte, dans un contexte national marqué par l'entrée de notre pays dans une ère constitutionnelle nouvelle qui consolide son esprit unitaire et renforce notre modèle spécifique en matière de démocratie et de développement.

Forts des réformes profondes engagées par le Maroc, et de la réactivité positive de notre pays aux mutations en cours, nous sommes aujourd'hui plus confiants et plus déterminés à poursuivre cette marche constamment renouvelée. Il s'agit, en effet, de consolider l'intégrité territoriale de notre pays, de raffermir l'Etat de droit et des institutions et d'enraciner la bonne gouvernance, dans toutes les régions du Royaume.

Les premiers bénéficiaires de ces avancées sont nos provinces sahariennes et leurs fils fidèles, auxquels la nouvelle Constitution réserve de nouveaux et substantiels acquis démocratiques. Elle consacre ainsi le Hassani comme un des éléments constitutifs de l'identité culturelle marocaine unie, et assigne à l'Etat la responsabilité d'en assurer la protection et le développement. Elle fait également de la régionalisation avancée la voie d'accès à la bonne gouvernance pour ces provinces.

A cet égard, Nous réaffirmons que le Sahara marocain sera un véritable modèle de régionalisation avancée, impliquant une élection démocratique de ses instances et un large transfert des pouvoirs et des moyens, du centre vers les régions, et prévoyant des mécanismes de solidarité régionale et nationale, de mise à niveau sociale et de développement humain.

S'agissant des droits de l'Homme, il y a lieu de rappeler qu'outre la charte avancée et les institutions, complémentaires les unes des autres, visant à garantir les droits humains et à assurer la protection de la dignité de l'Homme et de ses libertés, la nouvelle Constitution prévoit la mise en place de mécanismes régionaux de protection et de promotion des droits de l'Homme, à travers le pays, y compris dans nos provinces sahariennes. Ces avancées démocratiques majeures que le Maroc a pu réaliser, dans un contexte de mutations régionales sans précédent, ont permis de conforter la position de notre pays et la crédibilité de son Initiative d'autonomie.

Dans ce contexte, l'engagement du Maroc à mettre en oeuvre ses choix souverains, dans toutes leurs dimensions, n'a d'égal que sa détermination à poursuivre sa coopération avec les Nations unies et toutes les parties concernées, en vue d'aller de l'avant dans le processus de négociations, selon les approches innovantes mises en avant par l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, et sur la base de notre Initiative d'autonomie.

Nous réaffirmons également l'attachement de notre pays à l'application pleine et entière des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU, en vue de parvenir à une solution politique définitive négociée, pour ce différend régional artificiel, et ce, dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.

La volonté d'associer à ce processus les représentants véritables et authentiques des habitants de nos provinces sahariennes, dans le cadre d'une dynamique nouvelle, est de nature à mettre un terme définitif aux allégations de ceux qui s'autoproclament représentants exclusifs des populations de la région, en s'obstinant désespérément à vouloir dissimuler le fait qu'ils ne disposent d'aucune assise juridique, d'aucun fondement populaire et d'aucune légitimité démocratique, pour aspirer à la représentation des populations sahraouies.

Le succès de cette dynamique permettra à nos frères dans les camps de Tindouf de bénéficier des mêmes droits, opportunités, perspectives et espoirs que ceux qui sont aujourd'hui offerts à leurs frères dans nos provinces du Sud, dans le cadre d'un Maroc des régions, uni, jouissant de la démocratie et du progrès, accueillant, les bras ouverts, tous ses fils.

Alors que le Maroc, dans cette posture prospective est, on ne peut plus, sincèrement attaché à la mise en branle de cette dynamique constructive, nos compatriotes dans les camps de Tindouf continuent de subir, dans une zone isolée et assiégée, les pires formes de privation, de répression, d'humiliation et de déni de leurs libertés et autres droits fondamentaux légitimes.

A cet égard, Nous réaffirmons notre refus de cette situation inhumaine et humiliante, comme Nous récusons les manipulations politiciennes détestables des adversaires de notre intégrité territoriale qui ignorent et font ouvertement fi des appels répétés de la Communauté internationale, notamment ceux du Conseil de Sécurité de l'ONU et du Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés, pour que celui-ci procède à un recensement garantissant à nos frères de Tindouf le droit humain naturel à une protection juridique, et leur permettant de jouir de tous leurs autres droits.

Le moment est venu pour chacun de prendre ses responsabilités. Au lieu de céder aux tentations d'immobilisme, de division et de séparatisme, il est impératif de prendre des décisions inclusives, synergiques, prospectives et courageuses. Il importe de fructifier les nouvelles opportunités offertes par les mutations en cours dans la région arabe et maghrébine.

A cet égard, le Maroc fut le premier à interagir avec ces mutations, à saisir les aspirations démocratiques légitimes des

populations de la région et à leur témoigner sa solidarité, en gardant constamment à l'esprit la nécessité de préserver la stabilité, l'unité nationale et l'intégrité territoriale de leurs pays respectifs.

Dans cette perspective, le Maroc réitère sa disposition à tout mettre en oeuvre, tant sur le plan bilatéral - et notamment avec l'Algérie soeur, dans le cadre de la dynamique constructive actuelle - qu'au niveau régional, pour la concrétisation commune des attentes des générations présentes et à venir qui aspirent à l'avènement d'un ordre maghrébin nouveau.

Il s'agit d'un Maghreb qui transcende l'enfermement dans les postures figées et les antagonismes stériles, et qui ouvre la voie au dialogue, à la concertation, à la complémentarité, à la solidarité et au développement, un Maghreb qui, fort des cinq pays qui le composent, serait un véritable moteur de l'unité arabe, un partenaire agissant de la coopération euro-méditerranéenne, un facteur de stabilisation et de sécurisation de la zone sahélo-saharienne, et un acteur structurant de l'intégration africaine.

Cher peuple,

Notre commémoration, cette année, de l'anniversaire de la Marche Verte intervient quelques jours avant le lancement de la campagne pour l'élection de la prochaine Chambre des représentants. Ce scrutin tire son importance non seulement du fait qu'il est le premier du genre à avoir lieu dans le cadre de la nouvelle Constitution, mais aussi parce qu'il constitue le principal indicateur à l'aune duquel se mesure la mise en oeuvre démocratique de la nouvelle Loi fondamentale.

Aussi, tous les acteurs de l'opération électorale, en l'occurrence les partis politiques assurant l'encadrement des citoyens, les autorités organisatrices, les structures associatives dynamiques, les médias professionnels et les électeurs responsables, se doivent-ils d'être à la hauteur de la nouvelle ère constitutionnelle qui exige probité civique et citoyenneté engagée. Fortes de leur crédibilité et de leur efficience, les institutions législative et exécutive deviendront ainsi une force motrice

pour la démocratie et le développement, jouissant de la confiance populaire et assurant la réconciliation du citoyen avec les institutions élues.

La mobilisation nationale générale reste le préalable essentiel pour relever le défi majeur consistant à assurer le succès des élections, afin qu'elles soient libres, régulières et compétitives, s'articulant autour de programmes sociétaux clairs et novateurs, de nature à répondre aux attentes légitimes des citoyens.

élections devraient déboucher Ces une majorité sur gouvernementale assumant de facon cohérente, courageuse, audacieuse et résolument engagée, la responsabilité de gérer les affaires publiques et de rendre des comptes sur cette gestion devant une opposition constructive, agissant en force de proposition. Il s'agit d'une opposition parlementaire jouissant de la place effective qui lui échoit constitutionnellement, et non pas d'une simple minorité marginalisée ou exclue, n'ayant aucune prise sur le cours des événements et attendant la fin de la législature pour exposer son programme alternatif.

Notre dessein ultime est d'édifier un véritable Etat des institutions, où tous les acteurs se conforment à la Constitution et à la loi, se dévouent au développement et au progrès de la patrie, et se mettent au service des citoyens, loin de toute instrumentalisation d'institutions formelles à des fins personnelles ou catégorielles étriquées.

Tout en renouvelant l'expression de Notre fidélité au serment éternel de la Marche Verte, Nous prions à la mémoire de l'artisan de cette épopée historique, Notre Auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu en perpétue le souvenir, et à celle des braves martyrs de l'intégrité territoriale.

Nous rendons également hommage à toutes les unités de nos Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sûreté Nationale, l'Administration Territoriale, les Forces Auxiliaires et la Protection Civile, notamment celles stationnées dans nos provinces sahariennes. Nous saluons leur mobilisation constante pour préserver la sécurité et la stabilité de ces provinces, ainsi que leur dévouement et leur abnégation dans la défense de l'intégrité territoriale de la Nation.

Nous tenons, en conclusion, à exprimer le plaisir de t'adresser, cher peuple, Nos meilleurs voeux à l'occasion de l'avènement de l'Aïd Al-Adha qui incarne les valeurs spirituelles et sociales de sacrifice et de solidarité. Puisse le Très-Haut nous gratifier de Ses bonnes grâces en cette période du rassemblement des fidèles sur le mont Arafat, et de nous guider sur le droit chemin pour assurer à notre chère patrie encore plus de quiétude et de stabilité, et davantage de progrès et de prospérité.

Wassalamou alaikoum warahmatollahi wa barakatouh.

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU TRENTE- SEPTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE MARCHE VERTE

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé le 6 Novembre 2012, à Rabat, un discours à la Nation, à l'occasion du 37è anniversaire de la Glorieuse Marche Verte.

En voici le texte intégral:

Louange à Dieu. Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui avec une grande fierté le 37ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, car il ne s'agit pas seulement de célébrer une épopée nationale ayant incarné le comportement civilisé adopté par le Maroc pour le recouvrement de son Sahara, mais il est question également d'une réalisation historique par excellence, dans laquelle nous puisons en permanence les valeurs de patriotisme. Elle évoque pour nous la parfaite symbiose qui unit le Trône et le peuple, ainsi que l'unanimité sans faille qui s'est forgée autour des constantes et des sacralités de la nation.

Fidèle au serment immuable de la Marche Verte, Nous poursuivons avec confiance et détermination la dynamique qu'elle a enclenchée, et qui est sans cesse renouvelée, pour conforter et consolider notre modèle sociétal voulu et adopté par tous les Marocains.

Grâces en soient rendues à Dieu, notre pays a pu inscrire à son actif d'importantes réalisations. Fruits des réformes politiques et institutionnelles substantielles et profondes que Nous avons engagées avec une volonté sincère, en toute conscience et en toute responsabilité, ces réalisations sont également l'aboutissement de chantiers structurants que Nous avons mis en oeuvre et d'initiatives

ambitieuses que Nous avons lancées pour consolider la cohésion sociale, et assurer à nos concitoyens les conditions d'une vie libre et digne, parfaitement en phase avec les aspirations légitimes de notre peuple fidèle.

Cette option judicieuse a recueilli l'adhésion unanime du peuple marocain qui s'est pleinement investi dans le processus de réformes que Nous conduisons, réaffirmant ainsi sa grande confiance dans ses institutions nationales et ses orientations stratégiques. Ceci apparaît clairement à travers les réalisations majeures accumulées par notre pays, notamment la consécration de l'alternance démocratique entre la majorité et l'opposition, alternance que le Maroc connaît depuis 1997 et qui s'inscrit dans le cadre d'une pratique politique naturelle et d'une dynamique en perpétuel mouvement. Elle s'insère également dans une démarche prospective et une vision claire et lucide tant pour ce qui concerne les citoyens que pour ce qui est des Etats et des ensembles que notre pays compte comme partenaires.

A cet égard, Nous engageons tous les acteurs et les responsables, dans les différentes institutions, à se montrer à la hauteur des responsabilités dont ils ont la charge.

Outre l'Exécutif et le pouvoir judiciaire, Nous appelons l'ensemble des instances élues, tous niveaux confondus, à s'astreindre en permanence au nouveau concept d'autorité, dans toutes ses dimensions et ses ramifications. Car, en effet, l'élu se doit d'être au service du citoyen, de se hisser au niveau de la confiance qu'il a placée en lui, et de transcender les considérations personnelles ou catégorielles étriquées.

Cher peuple,

L'initiative judicieuse de conférer au Sahara marocain une autonomie dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale, constitue un tournant important dans le processus de règlement définitif de ce conflit régional artificiel, dans la mesure où elle accorde à toutes les

populations de la région une grande latitude pour gérer leurs affaires locales, dans le respect de leurs spécificités culturelles.

Cependant, la dynamique que cette initiative audacieuse a enclenchée en mettant en marche un nouveau processus de négociations, n'a pas abouti, jusqu'à maintenant, à la solution politique consensuelle et définitive escomptée, faute d'une volonté sincère chez les autres parties qui persistent dans leurs manigances et leurs stratagèmes obstructionnistes.

Nonobstant ces manoeuvres désespérées, le Maroc réaffirme sa volonté de faire avancer ce processus sur la base des constantes et des objectifs des négociations, tels que définis par le Conseil de sécurité et tels qu'ils Nous ont été confirmés par Son Excellence Monsieur Ban Ki Moon, Secrétaire général des Nations Unies.

C'est pourquoi le Maroc tient à souligner la nécessité de s'astreindre aux paramètres de recherche d'un règlement, et surtout, de faire preuve de réalisme et d'esprit de consensus positif, tel qu'incarné par l'Initiative marocaine d'autonomie qui jouit d'un soutien croissant de la part de la communauté Internationale.

Dans le même contexte, Nous voulons rappeler la position claire, exprimée récemment par Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, qui souligne qu'il appartient aux Nations Unies, dans le cadre de leurs missions, et parallèlement à la poursuite du processus de négociation, d'encourager le développement des relations marocoalgériennes, dont le Maroc ne cesse d'appeler à la normalisation, y compris l'ouverture des frontières, conformément aux voeux d'un certain nombre de pays et d'organisations internationales.

Parallèlement, le Maroc appelle à une forte implication de la communauté internationale pour mettre fin au drame enduré par nos enfants à Tindouf, à l'intérieur du territoire algérien, où sévissent, dans toute leur cruauté, la répression, la coercition, le désespoir et les privations, en violation flagrante des droits humains les plus élémentaires.

A cet égard, nous réitérons notre appel au Haut Commissariat aux Réfugiés pour que, en vertu des responsabilités qui lui incombent en matière de protection, et compte tenu des engagements internationaux de l'Algérie en tant que pays d'accueil, il procède à l'enregistrement et au recensement de la population des camps, conformément aux Résolutions du Conseil de Sécurité de 2011 et 2012.

Cher peuple,

Le nouvel ordre maghrébin auquel Nous avons appelé l'année dernière, devient aujourd'hui plus que jamais une nécessité impérieuse qu'il convient de transformer en une réalité effective et tangible, en vue de la construction de la maison maghrébine commune.

Cela induit pour les cinq Etats maghrébins le devoir de s'engager à rompre avec l'immobilisme qui hypothèque l'avenir de l'Union maghrébine, et qui en fait déjà le projet d'intégration régionale le moins avancé à l'échelle du continent africain.

Cela impose donc d'oeuvrer sincèrement et de bonne foi à la mise au point de mécanismes de solidarité, de complémentarité et d'intégration, de nature à répondre aux aspirations de nos peuples frères et à libérer leurs énergies. Ces mécanismes devraient favoriser la valorisation et l'exploitation des potentialités communes de nos peuples, ainsi que la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. Ils permettraient en outre de stimuler la croissance et la création de richesses et de garantir la sécurité collective.

Le Maroc continuera à renforcer ses relations avec les pays africains frères tant au niveau bilatéral que régional, en dépit de l'obstination de certains à camper sur une position anachronique se fondant sur des thèses stériles et inapplicables, ignorant ou contrariant ainsi les évolutions objectives que connaît le dossier du Sahara Marocain.

Parallèlement, le Maroc, partant de sa foi inébranlable dans la justesse de sa cause et la pertinence de ses orientations et ayant pleinement conscience du devoir qui lui incombe vis-à-vis des populations de son Sahara, ne permettra en aucune manière et sous aucun prétexte que le sort de son Sahara soit tributaire des calculs et des basses manoeuvres des autres parties. C'est pourquoi nous poursuivrons les processus de développement et de modernisation en cours dans notre Sahara, avec plus de constance et de détermination.

A cet égard, Nous réaffirmons notre engagement à mettre en oeuvre la régionalisation avancée, en commençant, en premier lieu, par Nos provinces du Sud, au regard de la possibilité qu'elle offre aux populations de participer à la gestion de leurs affaires locales et de contribuer au développement humain intégré et durable. En plus, elle crée un climat mobilisateur porté par une dynamique sociétale prometteuse favorisant l'émergence de nouvelles élites, notamment parmi les femmes et les jeunes, dans le cadre d'une alternance démocratique ouverte au pouvoir.

Dans le même ordre d'idées, Nous tenons à saluer l'importance des multiples chantiers de développement, lancés tous azimuts au profit des populations de la région. Nous soulignons à nouveau la nécessité de les renforcer et de leur insuffler une nouvelle dynamique au vu des perspectives ambitieuses qui s'ouvrent grâce aux projets structurants en voie de réalisation, de programmation ou d'évaluation.

A cet égard, Nous appelons à l'élaboration d'un modèle de développement régional intégré et rigoureux, s'appliquant à une échelle la plus large possible et visant à créer une synergie et une complémentarité entre les programmes sectoriels. Car il s'agit de relever les différents défis auxquels la région fait face et de favoriser la mise en place d'un système économique régional, qui soit favorable à la croissance et à la création de richesses et générateur d'emplois, notamment au profit des jeunes.

Afin d'assurer les conditions de réussite de ce projet ambitieux, et compte tenu de ce dont dispose le Conseil Economique, Social et

Environnemental en termes de compétences, d'attributions et de composition plurielle, il est le plus apte à en assurer la préparation suivant une approche participative permettant la participation des populations concernées et le concours de tous les acteurs nationaux.

Cher peuple,

En poursuivant inlassablement l'action que nous menons en vue d'assurer plus de progrès et de développement économique, social et culturel à nos provinces du Sud, nous réaffirmons avec force notre fidélité au serment de la Marche Verte, en restant fermement attachés à l'intégrité territoriale du Royaume, à sa souveraineté pleine et entière et à ses constantes sacrées et en persévérant dans la construction du Maroc de l'unité, du progrès et de la prospérité.

C'est le meilleur gage de fidélité à la mémoire de l'artisan de la Marche Verte, Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, et à celle des martyrs de l'intégrité territoriale.

Nous saisissons cette occasion commémorative pour rendre hommage à Nos Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, les Forces Auxiliaires, la Sûreté Nationale, l'Administration Territoriale et la Protection Civile, notamment ceux de leurs membres qui sont stationnés dans nos provinces sahariennes, et dont nous saluons la mobilisation constante pour veiller à la sécurité et la stabilité de la Patrie, ainsi que le dévouement dans la défense de son intégrité.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh

DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU TRENTE -HUITIÈME ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE MARCHE VERTE

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, a adressé le 6 Novembre 2013, un discours à la Nation à l'occasion du 38ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Voici le texte intégral du Discours Royal :

Louange à Dieu.

Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Nous célébrons aujourd'hui le 38ème anniversaire de la Marche Verte. Notre détermination est plus forte d'en maintenir le cap, animés du même esprit de patriotisme sincère et de mobilisation collective, pour préserver l'intégrité territoriale de notre pays et conforter son développement intégré.

Si la Marche Verte a permis le recouvrement de nos provinces du Sud, les autres marches engagées sous Notre impulsion, sont vouées, elles, à la consolidation des droits civils et politiques et à la poursuite de la promotion de la nouvelle génération des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Notre dessein est de voir le citoyen marocain honoré comme il se doit, nanti des attributs d'une citoyenneté pleine et entière.

C'est dans cet esprit que Nous avons engagé une série de réformes profondes et de chantiers majeurs. Nous les avons inscrits dans une démarche graduelle, qui tient compte des spécificités nationales et s'éloigne des slogans creux destinés à la consommation médiatique, tout en récusant les réactions hâtives face aux développements et aux événements nationaux et internationaux.

Cependant, certaines parties et certaines personnes exploitent à des fins spécieuses l'espace de liberté et d'ouverture dont jouit le Maroc, surtout dans nos provinces du Sud.

Le Maroc est certes attaché à une coopération et une interaction positive avec les Organisations internationales des droits de l'Homme qui font preuve d'objectivité dans le traitement des questions le concernant, et accepte en toute responsabilité la critique constructive. Pour autant, il refuse que des organisations, dans des rapports établis à l'avance, prennent prétexte de certains agissements isolés pour essayer de porter atteinte à son image ou de banaliser ses acquis en matière de droits humains et de développement.

Certains, par exemple, tendent, de façon injuste et malveillante, à ajouter foi à quiconque soutient que l'un de ses droits a été touché, ou qu'il a subi des tortures, tout en ignorant les décisions de justice, et même en faisant l'impasse sur ce que le Maroc accomplit concrètement sur le terrain

En effet, est-il raisonnable de penser que le Maroc respecte les droits de l'Homme dans le nord du pays et les transgresse dans le sud?

Tous les Etats refusent d'être l'objet d'agissements attentatoires à leur sécurité et leur stabilité, d'autant plus que la violence, la subversion et l'intimidation des citoyens sont incompatibles avec les droits de l'Homme, et que l'exercice des libertés ne peut se faire que dans le respect de la loi.

Si les prises de position internationales ont pour la plupart un caractère objectif et réaliste, il est, en revanche, regrettable que certains Etats s'inscrivent dans la démarche précitée, faisant sciemment abstraction des réalisations accomplies par notre pays, notamment dans le domaine des droits de l'Homme et des libertés.

Cette confusion et cette ambigüité dans les positions rendent légitime cette interrogation : Y a-t-il une crise de confiance entre le Maroc et certains centres de décision chez ses partenaires stratégiques, concernant la question des droits de l'Homme dans nos provinces du Sud ?

En réalité, le fait même de poser cette interrogation indique qu'il y a quelque chose d'anormal en l'espèce.

Cher peuple,

Je ne veux pas t'impliquer dans les aspects juridiques et politiques de la question de notre intégrité territoriale, et des différentes résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité, que j'ai déjà évoquées à plusieurs reprises. Mais je tiens à clarifier pour toi les raisons derrière certaines positions hostiles au Maroc.

Certains Etats se contentent de confier aux fonctionnaires le soin de suivre la situation au Maroc. Or, certains parmi eux sont soit mal disposés à l'égard de notre pays, soit influencés par les thèses de nos adversaires. Et ce sont eux qui veillent parfois, malheureusement, à la préparation des dossiers et des rapports erronés, sur la base desquels les responsables arrêtent certaines de leurs positions.

Ces paroles, je te les livre, cher peuple, pour la première fois, mais ce sont des propos que je tiens toujours, surtout aux responsables des grands pays, au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et à ses collaborateurs.

Mais la raison principale de cette attitude injuste à l'égard du Maroc, tient essentiellement à l'argent et aux avantages par lesquels les adversaires tentent d'acheter les voix et les prises de position de certaines organisations hostiles à notre pays. Ils dilapident de la sorte les richesses et les ressources d'un peuple frère, que cette question ne concerne pas, mais se dresse plutôt comme une entrave à l'intégration maghrébine.

Notre peuple fidèle se distingue par son unanimité inébranlable autour de son intégrité territoriale, pour laquelle il est mobilisé collectivement et disposé à consentir tous les sacrifices. En effet, la cause du Sahara est la cause de tous les Marocains sans exception. C'est un devoir dont nous sommes tous dépositaires.

Le Maroc, grâce à Dieu, n'a aucun complexe à répondre positivement aux aspirations légitimes de ses citoyens, où qu'ils se trouvent.

C'est ainsi que Nous avons, par Notre volonté propre, procédé à la mise en place d'institutions nationales et de mécanismes régionaux de protection et de promotion des droits de l'Homme, mécanismes qui sont connus et reconnus pour leur indépendance et leur crédibilité selon les normes internationales en la matière, et ce, parallèlement au rôle que jouent les partis politiques, les ONG et les médias.

C'est dire que le Maroc refuse de recevoir des leçons en la matière, surtout de la part de ceux qui bafouent systématiquement les droits de l'Homme. Quiconque souhaite surenchérir sur le Maroc n'a qu'à descendre à Tindouf, et observer dans nombre de régions alentour, les atteintes portées aux droits humains les plus élémentaires.

Malgré les tentatives désespérées des adversaires du Maroc visant à porter atteinte à sa réputation et à sa souveraineté, nous poursuivrons notre coopération avec le Secrétaire général des Nations unies, son Envoyé personnel et les pays amis. Notre objectif est de trouver une solution politique définitive au conflit artificiel autour de notre intégrité territoriale, dans le cadre de notre Initiative pour l'autonomie, qui est reconnue pour son sérieux, sa crédibilité et son esprit réaliste.

De même, Nous n'entendons pas hypothéquer l'avenir de nos provinces du Sud, et le subordonner aux développements de la question du Sahara au niveau de l'ONU. Bien au contraire, nous allons y poursuivre notre action tous azimuts de développement intégré.

Cher peuple,

Nul n'ignore les efforts considérables consentis par le Maroc pour le développement de ses provinces du Sud.

En effet, dans le cadre de la solidarité nationale, et contrairement aux allégations des adversaires du Maroc sur une prétendue exploitation des richesses du Sahara, une partie importante des ressources et des richesses des régions centrales et septentrionales du

Maroc, est dédiée à la satisfaction des besoins de Nos citoyens du Sud, comme le confirment tous les indicateurs et les données économiques concernant cette région.

Soucieux de conforter ce processus, Nous entendons parachever l'élaboration et la mise en œuvre du modèle de développement régional pour nos provinces du Sud, qui a été soumis à Notre Haute Appréciation par le Conseil économique, social et environnemental.

Il ne s'agit pas d'une simple proposition de solutions palliatives pour une conjoncture d'urgence, ni de projets isolés déconnectés les uns des autres, mais plutôt d'une vision développementale intégrée, fondée sur une analyse objective de la situation effective dans nos provinces du Sud, en vue de poser les bases fondatrices d'une politique intégrée, à long terme, dans les différents domaines.

Ce modèle, Nous le voulons multidimensionnel, fondé sur l'attachement aux valeurs du travail et de l'effort, du mérite et de l'égalité des chances, un modèle tourné vers l'avenir, où la femme et la jeunesse occupent une place particulière.

Sur le plan économique, ce modèle s'appuie sur des mégaprojets d'investissement propres à stimuler la croissance économique, à créer les richesses et l'emploi et à encourager l'économie sociale et solidaire. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une dynamique de développement durable qui prend en considération la protection de l'environnement et la préservation des droits des générations montantes, notamment en mettant l'accent sur les énergies renouvelables

Sur le plan social, ce modèle repose sur une nouvelle politique axée sur la solidarité, l'équité, la préservation de la dignité des catégories vulnérables, la promotion du développement humain et le raffermissement de la cohésion sociale.

Concernant le volet culturel, ce modèle a pour objectif d'assurer la promotion des cultures et des spécificités locales, illustrant ainsi la place accordée dans la Constitution à la culture hassanie, l'une des composantes de l'identité marocaine unifiée. Ceci passe notamment par l'insertion de cette culture dans les programmes scolaires, la valorisation du patrimoine architectural et l'encouragement de la création artistique dans la région.

Nous tenons à ce que soient réunies les conditions de réussite pour ce projet ambitieux axé sur la créativité et l'esprit de participation. Ainsi, des mécanismes efficients pour une gouvernance responsable seront mis à la disposition de ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la régionalisation avancée, laquelle confère de larges compétences aux conseils élus.

Notre but ultime est de faire de nos provinces du Sud un espace de développement intégré, propre à assurer une vie digne pour les populations de la région. Il s'agit aussi de conforter la portée géostratégique de ces provinces en tant que pôle régional de liaison et d'échanges entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne.

Cher peuple,

Nos provinces du Sud ont constitué, au fil de l'histoire, le prolongement africain du Maroc, incarnant les liens géographiques, humains et commerciaux séculaires, qui unissent notre pays aux Etats d'Afrique subsaharienne.

Fidèle à son appartenance africaine, le Maroc s'est attaché, depuis l'Indépendance, à promouvoir une coopération fructueuse et une solidarité agissante avec ces pays, et à contribuer à la concrétisation des attentes de leurs peuples qui aspirent au développement et à la stabilité.

Bien que le Maroc, membre fondateur de l'Organisation de l'Unité africaine, ne siège pas au sein de l'Union Africaine, il œuvre néanmoins à renforcer et à diversifier ses relations économiques avec les pays du continent et à encourager les investissements mutuels entre eux, tant au niveau bilatéral que dans le cadre des instances et des regroupements régionaux.

Sur les plans régional et international, notre pays travaille inlassablement à faire prévaloir les causes du continent africain, notamment celles liées à son développement.

Ayant à cœur d'insuffler un dynamisme renouvelé à ces relations, Nous nous sommes toujours employé, de concert avec nos frères les dirigeants de ces pays, auxquels nous unissent des liens profonds de fraternité, d'affection et d'entente, à leur conférer un caractère humain et à les hisser au niveau de partenariats solidaires fructueux.

En témoignent les visites que Nous effectuons dans nombre de pays africains frères, et les projets de développement concrets dont elles sont porteuses, et qui donnent la priorité au développement humain, aux infrastructures et au raffermissement des liens religieux et spirituels qui ont toujours uni les peuples frères de ces pays au Maroc et à Notre personne, Amir Al-Mouminine.

Par ailleurs, nous mettons l'expérience marocaine à la disposition de nos frères africains, dans tous les domaines d'intérêt commun, tout en nous attachant à favoriser les échanges d'expertises et l'implication du secteur privé et des associations de la société civile.

Dans ce cadre, Nous invitons le gouvernement à renforcer les moyens de coordination et de coopération avec ces pays frères dans les différents domaines, et plus particulièrement pour la conclusion d'accords de libre échange avec eux, dans la perspective de réaliser une intégration économique régionale.

Parallèlement, notre pays n'a ménagé aucun effort pour contribuer à l'instauration de la paix et de la stabilité dans les différentes régions du continent, et au règlement des conflits par des moyens pacifiques, ainsi qu'aux opérations de maintien de la paix, sous l'égide des Nations Unies.

De même, le Maroc n'a eu de cesse de réaffirmer la nécessité de faire face aux menaces sécuritaires que connait la région du Sahel et du Sahara, devenue désormais un espace pour les groupes extrémistes et terroristes, le narcotrafic, la traite des êtres humains et le trafic d'armes, avec les effets néfastes que cela implique pour le développement et la stabilité de la région.

Notre soutien au pays frère, la République du Mali, dans son combat contre les bandes de l'extrémisme et du terrorisme, et Notre présence personnelle à la cérémonie d'investiture de son nouveau président, ne font que traduire Notre engagement sincère en faveur des causes liées à la paix et à la légalité dans les pays du continent.

Cher peuple,

Les relations privilégiées qui unissent le Maroc aux pays de l'Afrique subsaharienne ne sont pas que politiques et économiques. Ce sont, dans le fond, des liens humains et spirituels séculaires.

Eu égard à la situation qui prévaut dans certains de ces pays, nombre de leurs citoyens immigrent au Maroc d'une façon légale ou illégale. Jadis point de passage vers l'Europe, notre pays s'est transformé en destination de résidence

Face à l'accroissement sensible du nombre des immigrés venus d'Afrique ou d'Europe, Nous avons invité le gouvernement à élaborer une nouvelle politique globale relative aux questions d'immigration et d'asile, suivant une approche humanitaire conforme aux engagements internationaux de notre pays et respectueuse des droits des immigrés.

Pour illustrer l'intérêt particulier que Nous attachons à ce volet, Nous avons tenu à charger un département ministériel des questions d'immigration.

La crédibilité du Maroc en matière de droits de l'Homme, est confirmée, entre autres, par l'accueil largement favorable que cette initiative a rencontré auprès des parties directement concernées par cette problématique, et plus particulièrement les pays subsahariens frères, les Etats de l'Union Européenne, et les différentes instances et organisations onusiennes, régionales et internationales concernées par le phénomène migratoire et les droits de l'Homme.

Afin de conforter cette orientation, le Maroc a présenté, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies de cette année, l'initiative de l'Alliance africaine pour la migration et le développement.

C'est une initiative axée sur une vision africaine commune et des principes humanitaires devant présider aux questions migratoires. Elle s'appuie également sur la responsabilité partagée entre les pays d'origine, de transit et d'accueil, et sur le lien étroit entre immigration et développement.

Parce que la problématique migratoire concerne tous les Etats et tous les peuples, Nous exhortons la communauté internationale à s'impliquer fortement dans le traitement de ce phénomène, de sorte à prévenir les catastrophes humanitaires qu'il occasionne, comme la tragédie que les côtes de l'île italienne de Lampedusa ont connue récemment, et que nous avons tous ressentie douloureusement.

Cher peuple,

L'ouverture de plus en plus marquée du Maroc sur son environnement africain, et la poursuite de l'action menée pour défendre l'intégrité territoriale du Royaume et promouvoir le développement de nos provinces du Sud, sont le meilleur gage de fidélité au serment éternel de la Marche Verte, et à la mémoire immaculée de son leader, Notre Auguste Père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse sa tombe, ainsi qu'au souvenir des braves martyrs de la Patrie.

C'est une occasion pour Nous de rendre un vibrant hommage à toutes les composantes des Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, aux Forces Auxiliaires, à la Sûreté Nationale, à la Protection Civile et à l'Administration Territoriale, pour leur mobilisation constante et leur dévouement dans la défense de l'intégrité, la sécurité et la stabilité de la Patrie.

Wassalamou alaikoum warhamatoullahi wabarakatouh

DISCOURS A LA NATION A L'OCCASION DU 39^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a adressé, le 06 novembre 2014 à Rabat, un discours à la Nation à l'occasion du 39^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Ci-après le texte intégral du Discours Royal :

«Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui, avec une immense fierté, le 39^{éme} anniversaire de la Marche Verte

C'est l'occasion de faire le point sur l'évolution qu'ont connue nos provinces du Sud, et les défaillances ayant entravé leur marche, ainsi que les défis, internes et externes, auxquels elles sont confrontées.

Ces régions qui sont si chères à Notre cœur ont connu, depuis leur récupération, de nombreuses réalisations dans les domaines les plus variés. Cependant, les chantiers que nous allons engager, avec l'aide de Dieu, l'année prochaine, devraient être déterminants pour l'avenir de la région, car il s'agit de la mise en œuvre de la régionalisation avancée et du modèle de développement de nos Provinces du Sud.

Mais la régionalisation à laquelle nous aspirons ne se réduit pas à des textes juridiques et au transfert, du centre vers les régions, des ressources matérielles et humaines. Nous voulons plutôt qu'elle soit fondée sur le patriotisme sincère impliquant un attachement sans faille à l'intégrité territoriale de notre pays.

Nous voulons des zones et des régions solidaires, complémentaires, qui s'entraident et se soutiennent mutuellement.

Les Marocains, c'est un brassage civilisationnel authentique entre toutes les composantes constitutives de l'identité marocaine. Pour Nous, Ils sont tous égaux, sans distinction entre le « Jebli » et le Rifain, entre le Sahraoui et le Soussi etc....

Par conséquent, les recherches académiques sur les composantes de notre identité sont utiles pour la consolidation de notre unité nationale. Quant au débat fondé sur le sectarisme et tendant à semer la discorde, il est puéril et sans consistance.

Celui qui prétend ne pas appartenir à ce creuset est dans le tort, et quiconque tenterait de démontrer le contraire risquerait de s'y perdre.

La régionalisation que Nous appelons de Nos vœux a donc vocation à valoriser cette richesse et cette diversité humaine et naturelle. Elle est de nature à conforter ce brassage, cette solidarité et cette complémentarité entre les enfants de la Patrie unie et entre toutes ces régions.

Par conséquent, le Maroc uni des régions n'induit aucunement un quelconque sectarisme tribal. Sa diversité ne saurait être un facteur de division et de sécession, laquelle est tout simplement interdite, tant par l'ancienne Constitution du Royaume que par la nouvelle.

Cher peuple,

Il s'est écoulé quarante années de sacrifices, pour recouvrer la terre, libérer l'homme, redonner sa dignité au citoyen marocain au Sahara, gagner son cœur et renforcer son attachement à sa Patrie.

Nous avons une pensée émue et reconnaissante pour tous ceux qui ont donné leur vie à la défense du Sahara. Il y a des mères et des pères, de toutes les régions du Maroc, qui ont perdu leurs enfants au Sahara.

Il y a aussi des veuves qui ont supporté seules les fardeaux de la vie, ainsi que des orphelins qui, pour le Sahara, ont été privés de l'affection paternelle, et des jeunes qui, pour le Sahara, ont perdu leur liberté et vécu en détention pendant de longues années.

Car l'affaire du Sahara n'est pas la cause des Sahraouis uniquement. Le Sahara est l'affaire de tous les Marocains. Et, comme je l'ai dit dans un Discours précédent : le Sahara est une question d'existence et non une question de frontières.

Le Maroc restera dans son Sahara, et le Sahara demeurera dans son Maroc jusqu'à la fin des temps.

Outre le don de soi, les Marocains ont consenti d'autres formes de sacrifices matériels et moraux, n'hésitant pas à partager leurs ressources avec leurs frères du Sud.

Chacun sait dans quel état se trouvait le Sahara avant 1975. A ceux qui ignorent ou feignent d'ignorer la vérité, je livre ces quelques données :

Depuis la récupération de notre Sahara, pour chaque dirham des recettes de la région, le Maroc investit 7 dirhams dans son Sahara, dans le cadre de la solidarité entre ses régions et entre les enfants de la Patrie unie.

Quant aux indicateurs de développement humain dans la région, ils étaient, en 1975, inférieurs de 6 % par rapport aux régions du Nord du Maroc, et de 51 % par rapport à la moyenne nationale en Espagne.

Aujourd'hui, ces indicateurs dans les Provinces du Sud dépassent de loin la moyenne des autres régions du Royaume. Voilà pourquoi je dis, et en toute responsabilité : assez de mystification sur une prétendue exploitation par le Maroc des richesses de la région!

Il est un fait que ce que produit le Sahara ne suffit pas à satisfaire les besoins de base de ses populations. Et je le dis en toute franchise : les Marocains ont supporté les coûts de développement des Provinces du Sud. Ils ont donné de leurs poches, et prélevé sur les moyens de subsistance de leurs enfants, pour que leurs frères du Sud puissent vivre dignement.

Chacun sait également que le Maroc tient à ce que les habitants de la région puissent se prévaloir de ses richesses, dans le respect de l'égalité des chances et de la justice sociale.

Certes, le mode de gestion au Sahara a connu des dysfonctionnements qui en ont fait au fil des ans un terrain propice à l'économie de rente et des privilèges indus.

Cet état de fait a conduit au mécontentement de certains, et suscité un sentiment croissant d'injustice et d'exclusion parmi certaines catégories de citoyens. Nous savons très bien qu'il y a ceux qui servent la Patrie avec dévouement et sincérité, et ceux qui, en revanche, veulent mettre la Patrie au service de leurs intérêts. Ceux-là ont fait de l'extorsion une doctrine immuable. Ils ont érigé la rente et les privilèges en droits imprescriptibles, faisant de la cause nationale un fonds de commerce instrumentalisé au service de leurs intérêts propres.

Nous savons également que certains mettent un pied dans la Patrie tant qu'ils profitent de ses richesses, et l'autre pied chez ses ennemis, s'ils n'en ont pas tiré parti.

Ici je dis : Assez de la politique de rente et de privilèges ! Assez de la mercantilisation de la patrie !

Pour autant, il ne faut pas dramatiser non plus. Car ces opportunistes restent malgré tout une minorité, qui n'a pas sa place parmi les Marocains, pas plus qu'elle n'a d'impact sur l'attachement des Sahraouis à leur Patrie.

Pour cette raison, et par souci d'équité à l'égard des fils du Sahara et de la majorité silencieuse qui croit, elle, à l'unité de la Patrie, Nous avons appelé à une révision radicale du mode de gouvernance dans nos Provinces du Sud. Et c'est dans ce cadre que s'inscrit Notre décision de mettre en œuvre la régionalisation avancée et le modèle de développement de nos Provinces du Sud.

Nous entendons ainsi opérer une rupture avec le mode de gouvernance précédant, et permettre aux fils de la région de participer à la gestion de leurs affaires locales, dans un cadre de transparence, de responsabilité et d'égalité des chances.

Dans cette perspective, Nous appelons à l'ouverture d'un dialogue national franc et d'un débat responsable et sérieux sur les différentes idées et conceptions envisageables, en vue d'élaborer des réponses claires à toutes les questions et les préoccupations des populations de la région, et ce, dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du pays.

Nous engageons également le secteur privé à s'impliquer davantage dans le développement des provinces du Sud.

Cher peuple,

Notre attachement à la création des conditions d'une vie digne pour nos citoyens, n'a d'égal que Notre volonté de garantir l'ordre public et la sécurité des citoyens dans le cadre de l'Etat de droit.

C'est pourquoi le Maroc refuse tous les agissements visant à porter atteinte à sa sécurité et sa stabilité. Il entend s'y opposer en toute responsabilité et avec toute la fermeté requise, dans le cadre de la loi et sous l'autorité de la justice.

Depuis quand l'intimidation des citoyens et la dégradation des biens qu'ils ont acquis par leur labeur et à la sueur de leurs fronts, figurent-elles parmi les droits de l'Homme?

Depuis quand les troubles à l'ordre public et la destruction des biens publics relèvent-ils de l'exercice des droits et des libertés ?

En effet, Nous avions déjà exprimé, dans le Discours de la Marche Verte de 2009, Notre refus catégorique de ces agissements et avons alerté que « ou on est patriote ou on est traître », et qu'« il n'y a pas de juste milieu entre le patriotisme et la trahison ».

Par ailleurs, il n'y a pas de degrés en patriotisme ou en trahison. Car, soit on est patriote, soit on est traître.

Il est vrai que la Patrie est clémente et miséricordieuse, et elle le restera, mais une seule fois et pour celui qui se repent et revient à la raison. Quant à celui qui persiste à trahir la Patrie, toutes les législations nationales et internationales considèrent que l'intelligence avec l'ennemi relève de la haute trahison. Nous savons que l'erreur est humaine, mais la trahison est impardonnable. Et le Maroc ne sera jamais une fabrique pour les « martyrs de la trahison ».

Les vrais martyrs, ce sont ceux qui ont donné leur vie pour la liberté et l'indépendance de la Patrie, et ceux qui ont consenti au martyre pour en défendre la souveraineté et l'intégrité.

C'est pourquoi Je dis : Halte aux surenchères sur le Maroc, et halte à l'instrumentalisation de l'espace des droits et des libertés garantis par le pays pour comploter contre lui.

Le Maroc dispose de ses instruments et de ses institutions propres, dont le sérieux et la crédibilité sont reconnus internationalement, pour prendre à bras le corps toutes les questions liées aux droits de l'Homme.

De plus, le Maroc est le seul pays de la région qui collabore avec les procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Il est également disposé à s'ouvrir davantage sur les différentes instances et les divers organismes internationaux des droits de l'Homme, qui font preuve d'impartialité et d'objectivité dans le traitement des questions le concernant.

Le Maroc refuse la politique de minimisation de ses initiatives et de dramatisation des événements qui se produisent dans les Provinces du Sud, en échange du silence et de la compromission par rapport à ce qui se passe à Tindouf et dans les pays voisins.

Cher peuple,

Lorsque le Maroc a ouvert la porte à la négociation pour trouver une solution définitive au conflit artificiel suscité autour de son Sahara, ce choix ne portait et ne portera en aucune manière sur sa souveraineté et son intégrité territoriale.

J'ai déjà négocié avec certains Marocains de Tindouf, à l'époque où J'étais Prince Héritier. Je n'ai aucun problème avec cela car Je négociais avec des citoyens marocains, et parce qu'il était question de défendre les droits du Maroc.

Le Maroc n'a aucun complexe pour négocier avec qui que ce soit, aussi bien directement que par le biais de la médiation onusienne. Mais là, il faut insister sur le fait que la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire est immuable, inaliénable et non négociable.

Aussi, le choix fait par le Maroc de coopérer avec toutes les parties, en toute sincérité et bonne foi, ne doit pas être interprété comme une faiblesse ou servir de prétexte pour réclamer plus de concessions.

L'Initiative d'autonomie est le maximum que le Maroc puisse offrir dans le cadre de la négociation pour trouver une solution définitive à ce conflit régional.

En Ma qualité de Garant de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays, Mon devoir est de définir les concepts et les responsabilités dans le traitement des questions avec les Nations Unies. Il M'incombe aussi d'exprimer le rejet par le Maroc des mystifications et des dérapages que connait cette affaire.

En réaffirmation de la position du Maroc à ce sujet, Je dis :

- Non à la tentative visant à modifier la nature de ce conflit régional en le présentant comme une affaire de décolonisation. En effet, le Maroc dans son Sahara, n'a jamais été une puissance d'occupation ou une puissance administrante. Il exerce plutôt les attributs de sa souveraineté sur sa terre;
- •Non à toute tentative de révision des principes et paramètres de négociation, ainsi qu'à toute autre tentative visant à reconsidérer ou élargir le mandat de la Minurso, y compris la question d'observation des droits de l'Homme;
- Non à la complaisance vis-à-vis de la véritable partie à ce conflit et à son exonération de ses responsabilités;
- Non à la tentative de mettre sur un même pied un Etat-membre au sein des Nations Unies et un mouvement séparatiste, et non à la légitimation de l'état de non-droit qui prévaut à Tindouf;

En effet, la souveraineté du Maroc ne peut être l'otage de conceptions idéologiques et d'orientations stéréotypées de certains fonctionnaires internationaux. Et tout dérapage ou toute mystification hypothéquera l'action menée par les Nations Unies dans cette affaire.

En revanche, le Maroc est disposé à collaborer avec toutes les parties pour rechercher une solution qui respecte sa souveraineté, qui permette à chacun de garder l'honneur sauf, et qui contribue à consolider la sécurité et la stabilité dans la région et à réaliser l'intégration maghrébine.

A cet égard, Nous exprimons Notre estime au Secrétaire Général des Nations Unies et aux grandes puissances internationales, notamment les Etats-Unis d'Amérique, avec, au premier chef, la Maison Blanche, pour leur contribution positive, pendant les différentes étapes, à la recherche d'une solution à cette question.

Si Nous saluons leur soutien aux efforts déployés par le Maroc et au processus de négociation sur la base de l'Initiative d'autonomie, Nous n'en exigeons pas moins aujourd'hui une position claire sur ce conflit.

Alors qu'ils réaffirment que le Maroc est un modèle en matière de progrès démocratique, un pays actif dans l'action menée pour garantir la sécurité et la stabilité dans la région et un partenaire dans la lutte anti-terroriste, ils abordent avec une certaine ambiguïté la cause de l'intégrité territoriale de notre pays.

Faute de faire assumer sa responsabilité à l'Algérie en tant que principale partie dans ce conflit, il n'y aura pas de solution. Et faute d'une perception responsable de la situation sécuritaire tendue qui sévit dans la région, il n'y aura pas de stabilité.

Pour autant, cela n'implique pas de nuire à l'Algérie, à sa direction ou à son peuple, auquel Nous portons la plus haute estime et le plus grand respect. Nos mots sont pesés et leur sens est clair. Mais, Nous parlons de la réalité et de la vérité que tout le monde connaît.

Cette vérité, chaque fois que les Marocains l'évoquent, le gouvernement, les partis et la presse marocains sont systématiquement accusés de s'attaquer à l'Algérie.

Si le Maroc n'a ni pétrole, ni gaz, alors que l'autre partie possède un «billet vert» dont elle croit qu'il lui ouvre les portes, au mépris du droit et de la légalité, nous avons, en revanche, nos principes et la justesse de notre cause. Mieux encore, nous avons l'affection des Marocains et leur attachement à leur Patrie.

Il se leurre celui qui croit que la gestion de l'affaire du Sahara se fera au moyen de rapports techniques orientés ou de recommandations ambiguës s'appuyant sur la tentative de concilier les revendications de toutes les parties.

Il se méprend aussi celui qui tente une comparaison entre le Sahara d'une part, et le Timor oriental ou certains litiges territoriaux en Europe de l'Est, d'autre part. Car chaque affaire a ses spécificités. Le lien entre la population du Sahara et le Maroc ne date pas d'hier, mais il plonge ses racines dans l'Histoire la plus lointaine.

Cher peuple,

Nous croyons profondément dans la justesse de notre cause et le triomphe du droit et de la légitimité sur les velléités du séparatisme.

C'est avec la plus grande espérance et beaucoup d'optimisme que Nous aspirons à voir les enfants du Sahara réunis dans leur Patrie. Nous sommes persuadé de leur adhésion à de nouvelles marches dédiées au développement et à la création des conditions d'une vie libre et digne, au profit de tous les citoyens, où qu'ils se trouvent.

C'est le meilleur gage de fidélité à la mémoire de l'artisan de la Marche verte, Notre Illustre Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, et au souvenir des valeureux martyrs de la Patrie.

Par ailleurs, Nous rendons hommage à Nos Forces Armées Royales, dans toutes leurs composantes, et aux forces de sécurité pour leur mobilisation constante afin de préserver la sécurité et la stabilité et défendre l'intégrité de la Patrie.

Wassalamou Alaikoum Warahmatoullahi Wabarakatouh.»

DISCOURS À LA NATION À L'OCCASION DU 40-ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

Laâyoune - 06 Novembre 2015

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé vendredi 6 Novembre 2015 un discours à la Nation à l'occasion du quarantième anniversaire de la glorieuse Marche Verte. Voici le texte intégral du discours royal:

«Louange à Dieu,.

Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,.

La commémoration du 40ème anniversaire de la Marche Verte est loin d'être un évènement ordinaire ou une célébration passagère. Nous la voulons plutôt comme une étape décisive dans l'histoire du parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume.

En effet, après l'épopée de la libération de la terre et de la consolidation de la sécurité et de la stabilité, notre pays a veillé à ce que les fils du Sahara puissent se prévaloir des attributs d'une citoyenneté pleine et entière et des conditions d'une vie libre et digne.

Aujourd'hui, après quarante années et ce qu'on peut inscrire à leur actif comme à leur passif, nous voulons opérer une véritable rupture avec

les méthodes adoptées jusque-là dans la prise en charge des affaires du Sahara : rupture avec l'économie de rente et des privilèges et la défaillance de l'initiative privée, et rupture avec la mentalité de la concentration administrative.

Pourquoi donc aujourd'hui, et précisément après quarante années ?.

Eh bien, c'est parce que, au terme d'années de sacrifices et d'efforts au plan politique et en matière de développement, nous sommes arrivés au stade de la maturité

Et aussi parce que nous avons créé les conditions de mise en chantier d'une étape nouvelle dans le processus de consolidation de l'intégrité territoriale et d'intégration totale de nos provinces du Sud au sein de la mère patrie.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent la mise en œuvre du modèle de développement des provinces du Sud, et la mise en œuvre de la régionalisation avancée.

Cher peuple,

Nous tenons à ce que les fils de nos provinces du Sud disposent des moyens nécessaires pour gérer leurs propres affaires et montrer leur capacité à assurer le développement de la région.

En effet, les Sahraouis sont connus pour être depuis toujours des hommes de commerce et de savoir, vivant de leur labeur, dignes et fiers, n'attendant l'aide de personne, si pénibles que soient les circonstances.

Nous parlons ici des Sahraouis authentiques, des patriotes sincères, qui sont restés fidèles aux liens d'allégeance les unissant, eux et leurs ancêtres, à travers l'histoire, aux Rois du Maroc.

Quant à ceux, peu nombreux, qui se laissent berner par les thèses des ennemis et s'évertuent à les répandre, il n'y pas de place pour eux parmi nous. Mais pour ceux qui se sont ressaisis et repentis, la patrie est clémente et miséricordieuse.

Cher peuple,

L'application du modèle de développement de nos provinces du Sud traduit Notre fidélité à Notre engagement auprès des citoyens dans nos provinces du Sud pour ériger celles-ci en un véritable modèle de développement intégré.

Nous l'entendons comme un pilier d'appui pour l'insertion définitive de ces provinces dans la patrie unifiée, et pour le renforcement du rayonnement du Sahara, comme centre économique et comme trait d'union entre le Maroc et son prolongement africain.

C'est pourquoi Nous avons décidé de mobiliser, avec l'aide de Dieu, tous les moyens disponibles pour la réalisation de grands chantiers et de projets sociaux et médico-éducatifs, dans les régions de Laâyoune Sakia El-Hamra, Dakhla Oued Eddahab et Guelmim – Oued Noun.

Ainsi, dans le domaine des infrastructures, il sera procédé au renforcement du réseau routier de la région, à travers la réalisation d'une voie express, aux normes internationales, entre Tiznit, Laâyoune et Dakhla.

Parallèlement, Nous invitons le gouvernement à réfléchir à la mise en place dans les provinces du Sud d'un hub de transport aérien desservant l'Afrique.

Nous caressons également le rêve de construire une ligne ferroviaire de Tanger à Lagouira, pour relier le Maroc au reste de l'Afrique. Nous prions pour que Dieu nous aide à trouver les ressources financières qui nous manquent aujourd'hui en vue de parachever la ligne Marrakech-Lagouira.

De même, nous comptons construire le grand port Atlantique de Dakhla, réaliser d'importants projets d'énergie solaire et éolienne dans le Sud, et connecter la ville de Dakhla au réseau électrique national.

Nous espérons, en outre, relier ces réseaux et ces infrastructures aux pays africains, et contribuer ainsi à leur développement.

Convaincu que ces infrastructures ne sont pas suffisantes, à elles seules,

pour améliorer les conditions de vie des citoyens, Nous entendons continuer à promouvoir le secteur économique et à le soutenir par des projets de développement humain.

A cet égard, Nous réaffirmons la nécessité de continuer à faire investir les revenus des ressources naturelles au profit des habitants de la région, en concertation et en coordination avec eux

C'est dans cette perspective que Nous avons décidé de réaliser une série de projets qui permettront de valoriser et d'exploiter les ressources et les produits locaux. Il s'agit notamment de la mise en œuvre du grand projet de dessalement de l'eau de mer à Dakhla, et de la mise en place d'unités et de zones industrielles à Laâyoune, Marsa et Boujdour.

Nous tenons à conforter ces initiatives en mettant en place un cadre juridique incitatif pour l'investissement, garantissant au secteur privé national et étranger, la visibilité et les conditions de compétitivité nécessaires pour contribuer au développement de la région.

En outre, il sera créé un fonds de développement économique ayant vocation à renforcer le tissu économique, soutenir les entreprises et l'économie sociale et assurer l'emploi et un revenu stable, surtout pour les jeunes.

Cher peuple,.

Ce qui nous intéresse, c'est de préserver la dignité des fils du Sahara, surtout les générations montantes, et d'instiller en eux l'amour et l'attachement à la patrie.

C'est pourquoi Nous avons chargé le gouvernement de restructurer le dispositif de soutien social pour le rendre plus transparent et plus équitable, dans le respect des principes d'égalité, et de la justice sociale réclamée par la majorité des catégories concernées.

Compte tenu de la place particulière qu'occupe la culture Hassanie dans la conscience collective des fils du Sahara, nous nous employons à renforcer les mécanismes de préservation et de sensibilisation en faveur du patrimoine sahraoui, en édifiant notamment des théâtres, des musées et des maisons de culture dans les régions du Sud.

S'agissant du volet des droits de l'Homme, le Maroc est parvenu, avec l'aide de Dieu, à déjouer les manœuvres des ennemis de la patrie, grâce à la mobilisation collective, à la gouvernance sécuritaire et à l'ouverture sur les acteurs de la société civile.

De même, le Conseil national des droits de l'Homme, avec ses commissions régionales, en tant qu'institution constitutionnelle pour la défense et la protection des droits et des libertés, s'emploie en toute indépendance à traiter tout abus, dans le cadre du dialogue et de la coopération avec les pouvoirs publics, les organisations associatives et les citoyens.

Cher peuple,

Le Maroc, en mettant en application la régionalisation avancée, ne fait que conforter sa crédibilité et réaffirmer le respect de ses engagements.

Comme je l'ai dit dans mon discours devant le parlement, la légitimité démocratique et populaire qu'ils ont acquise fait des élus les représentants authentiques des populations des provinces du Sud, tant au niveau des institutions nationales que dans leurs rapports avec la communauté internationale.

Pour illustrer Notre volonté de donner la primauté aux provinces du Sud dans le processus d'application de la régionalisation avancée, il est prévu de mettre au point des contrats-programmes entre l'Etat et les Régions, où seront définies les obligations de chaque partie pour la réalisation des projets de développement.

Nous appelons donc le gouvernement à activer la mise en œuvre des dispositions juridiques relatives au transfert des compétences du centre vers ces Régions, et à soutenir celles-ci en leur affectant les compétences humaines et les ressources matérielles nécessaires, dans la perspective de la généralisation de cette expérience parmi les autres régions du Royaume.

Il convient aussi d'accélérer l'élaboration d'une véritable charte de déconcentration administrative, qui confère aux services régionaux les prérogatives nécessaires pour assurer la gestion des affaires des régions au niveau local.

A cet égard, Nous tenons à souligner la nécessité d'impliquer les populations, en assurant des espaces et des mécanismes permanents pour le dialogue et la concertation, permettant à celles-ci de s'approprier les programmes et de s'investir dans leur réalisation.

Ainsi, nous mettons les habitants de nos provinces du Sud et leurs représentants devant leurs responsabilités, maintenant que nous leur avons assuré les mécanismes institutionnels et de développement pour gérer leurs affaires et répondre à leurs besoins.

Cher peuple,.

Lorsque le Maroc fait une promesse, il la tient par l'acte et la parole. Il ne s'engage que sur ce qu'il peut honorer.

Aussi, Nous adressons un message au monde : Nous ne brandissons pas de slogans creux, pas plus que nous ne vendons d'illusions comme le font les autres. En revanche, nous souscrivons des engagements et nous les respectons et veillons à leur concrétisation sur le terrain.

- Le Maroc a promis d'appliquer la régionalisation avancée. Aujourd'hui, c'est une réalité tangible, avec ses institutions et leurs attributions respectives.
- Le Maroc a promis la démocratie et s'est engagé à mettre les habitants de ses provinces du sud en capacité de gérer leurs affaires locales. Aujourd'hui, cette population choisit ses représentants et participe aux institutions locales en toute liberté et en toute responsabilité.
- Le Maroc a également promis un modèle de développement propre à ses provinces du Sud. Aujourd'hui, Nous en avons lancé les chantiers structurants et les projets générateurs de richesse et d'emplois.
- Le Maroc s'est engagé à garantir la sécurité et la stabilité. Le Sahara marocain est aujourd'hui l'une des zones les plus sûres dans la région du Sahel et du Sahara.
- Le Maroc s'engage aujourd'hui à faire du Sahara marocain un centre d'échanges et un axe de communication avec les pays africains subsahariens et à mettre en place les infrastructures nécessaires à cet

effet. Encore une fois, notre pays va honorer ses engagements, au grand désespoir des ennemis.

En revanche, les populations de Tindouf, en Algérie, continuent à endurer les affres de la pauvreté, de la désolation et de la privation et à pâtir de la violation systématique de leurs droits fondamentaux. Ceci incite à s'interroger légitimement :

- Où sont passées les centaines de millions d'euros accordées sous forme d'aides humanitaires, lesquelles dépassent les 60 millions d'euros par an, sans compter les milliards affectés à l'armement et au soutien de la machine de propagande et de répression utilisée par les séparatistes ?
- Comment expliquer la richesse insolente des leaders du séparatisme, qui possèdent des biens immobiliers et disposent de comptes et de fonds en banque, en Europe et en Amérique latine ?
- Pourquoi l'Algérie n'a rien fait pour améliorer les conditions de vie des habitants des camps de Tindouf estimés tout au plus à 40 mille individus, soit l'équivalent de la population d'un quartier de taille moyenne dans la capitale Alger ?

Cela veut dire qu'en quarante ans, elle n'a pas pu ou n'a pas voulu doter ces populations de quelque 6000 logements pour préserver leur dignité, soit une moyenne annuelle de 150 unités de logement.

- Pourquoi l'Algérie, qui a dépensé des milliards dans sa croisade militaire et diplomatique contre le Maroc, accepte-t-elle de laisser la population de Tindouf vivre cette situation dramatique et inhumaine?

L'Histoire jugera ceux qui ont réduit les enfants libres et dignes du Sahara à l'état de quémandeurs d'aides humanitaires.

Elle retiendra aussi à leur sujet qu'ils ont exploité le drame d'un groupe parmi les femmes et les enfants du Sahara en faisant d'eux un butin de guerre, un fonds de commerce illégitime et un moyen de lutte diplomatique.

Je tiens à poser aux habitants des camps de Tindouf cette question: Êtesvous satisfaits des conditions dramatiques dans lesquelles vous vivez ?

Les mères acceptent-elles le désespoir et la frustration de leurs enfants qui buttent sur un horizon bouché ?.

Je récuse cette situation inhumaine qui vous est imposée. Mais si vous vous en accommodez, n'en faites le reproche qu'à vous-mêmes en voyant le Maroc assurer le développement de ses provinces du Sud et créer pour leurs habitants les conditions d'une vie digne et libre.

Cher peuple,

La question du Sahara n'est pas le premier problème auquel le Maroc a été confronté au fil de son histoire. Il a déjà connu les jours de la Siba et de l'anarchie et vécu sous le Protectorat et l'Occupation. Il a été également le théâtre des luttes et des dissensions de la période post-indépendance touchant à la construction de l'Etat moderne.

Mais il a toujours surmonté les situations difficiles dont il sortait uni, fort et la tête haute. Il y est parvenu grâce à la foi du peuple marocain qui croit à la communauté de son destin, à sa mobilisation pour la défense des valeurs sacrées du pays et de son intégrité territoriale et à la forte symbiose qui l'unit à son Trône.

En entreprenant l'application de cette régionalisation et de ce modèle de développement, le Maroc veut donner de plus grandes chances à la recherche d'une solution définitive au conflit artificiel autour de notre intégrité territoriale.

Fermement convaincu de la justesse de notre Cause, le Maroc a répondu favorablement, en 2007, à l'appel lancé par la communauté internationale pour avancer des propositions permettant de sortir de l'impasse où l'affaire se trouve désormais.

Aussi, Nous avons présenté l'Initiative d'autonomie pour les provinces du Sud, dont la communauté internationale a reconnu le sérieux et la crédibilité

Comme Je l'ai affirmé dans le Discours de la Marche Verte de l'année dernière, cette Initiative est le maximum que le Maroc peut offrir. Son application reste tributaire de l'impératif de parvenir à une solution politique définitive dans le cadre des Nations Unies.

Il se leurre celui qui attend du Maroc qu'il fasse une tout autre concession. Car le Maroc a tout donné. Il a donné la vie de ses enfants pour défendre le Sahara.

Devons-nous donner encore plus, comme le souhaitent certaines organisations internationales et non gouvernementales ?

Nous connaissons les dessous de ces positions hostiles qui veulent diviser le pays. Nous savons aussi que ces organisations n'ont pas le droit de s'immiscer dans les affaires du Maroc.

C'est le même principe qui régit notre relation avec certains cercles au sein d'organisations internationales, qui ignorent l'histoire du Maroc, et qui cherchent à présenter des conceptions éloignées de la réalité car concoctées dans des bureaux feutrés, comme autant de propositions pour régler le différend régional suscité autour de la marocanité du Sahara.

Le Maroc refuse toute aventure aux conséquences incertaines, potentiellement dangereuses, ou toute autre proposition creuse ne servant à rien d'autre qu'à torpiller la dynamique positive enclenchée par l'Initiative d'autonomie.

Le Maroc s'opposera aussi aux campagnes hostiles qui visent les produits économiques marocains, avec le même sens du sacrifice et le même engagement dont il fait preuve dans les domaines politique et sécuritaire pour défendre son unité et ses valeurs sacrées.

Pour ceux qui, en violation du droit international, veulent boycotter ces produits, libre à eux de le faire. Mais, ils devront assumer les conséquences de leurs décisions.

Le Maroc a le droit d'ouvrir la porte à ses partenaires, Etats et entreprises mondiales, pour profiter des opportunités d'investissement que la région va offrir grâce aux grands projets qui seront lancés.

Vu que Nous ne faisons pas de distinction entre les régions Nord et Sud du Royaume, il n'y a pas pour Nous de différence entre les tomates d'Agadir et celles de Dakhla, les sardines de Larache et celles de Boujdour et le phosphate de Khouribga et celui de Boucraa, même si ce dernier représente moins de 2% des réserves nationales de cette ressource, comme l'attestent les données mondialement reconnues.

Avec la même fermeté et la même rigueur, le Maroc fera face à toutes les tentatives visant à remettre en question le statut juridique du Sahara marocain et à contester l'exercice par notre pays de la plénitude de ses pouvoirs sur son territoire, tant dans ses provinces du Sud qu'au Nord.

Cela exige de chacun de redoubler d'efforts et de rester vigilant et mobilisé pour faire connaître la justesse de notre Cause et le progrès dont jouit notre pays, et contrecarrer les manœuvres des adversaires.

Cher peuple,

Il nous échoit à tous le devoir de promouvoir le développement de nos provinces du Sud, de préserver la dignité de leurs habitants et de défendre l'intégrité territoriale du pays, avec le même esprit d'engagement et le même sacrifice qui ont caractérisé la Marche Verte.

C'est le meilleur gage de fidélité à la mémoire de l'artisan de cette épopée, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, et au souvenir des vaillants martyrs de la Patrie.

Wassalamou alaykoum warahmatoullah wabarakatouh»

DISCOURS À LA NATION À L'OCCASION DU 41^{èME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

Dakar (Sénégal) - 06 Novembre 2016

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a prononcé, dimanche 06 novembre 2016 à Dakar (Sénégal), un discours à l'occasion du 41e anniversaire de la Marche Verte, dont voici le texte intégral:

«Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

En M'adressant à toi aujourd'hui, à l'occasion du quarante et unième anniversaire de la Marche Verte, depuis la ville de Dakar, capitale de la République du Sénégal sœur, Je sais que tu ne seras point surpris par une telle décision. En effet, le Sénégal fut parmi les États ayant participé à cette épopée nationale, aux côtés d'autres pays africains et arabes. Ce pays qui nous est si cher a toujours été à la tête des défenseurs de l'intégrité territoriale et des intérêts supérieurs du Royaume.

Plus encore, il a démontré, par les actes et par la parole, à plusieurs occasions, qu'il considère la question du Sahara marocain comme étant sa cause nationale propre. Les Marocains n'oublieront pas sa position solidaire courageuse, lors de la sortie du Maroc de l'Organisation de l'unité africaine en 1984. En effet, l'ancien Président, Monsieur Abdou Diouf, avait estimé qu'on ne pouvait concevoir cette Organisation sans le Maroc. La même prise de position avait été exprimée à l'époque par de nombreux États africains, tels que la Guinée, le Gabon et l'ex-Zaïre.

J'ai aussi choisi le Sénégal au regard de la place particulière qu'il occupe en Afrique, grâce à son modèle démocratique historique, à sa stabilité politique et sociale et à son dynamisme économique. À cela s'ajoutent les relations de fraternité, de solidarité et de communauté de destin, qui unissent, à

travers l'histoire, les peuples sénégalais et marocain, comme un seul peuple, l'un représentant le prolongement naturel de l'autre, dans une symbiose singulière entre deux pays indépendants respectueux de leurs spécificités mutuelles.

Cher peuple,

Si Je me suis adressé à toi, ce même jour de l'année dernière, à partir de Laâyoune, au Sahara marocain, au sujet de l'Afrique, je m'adresse à toi maintenant depuis le cœur de l'Afrique au sujet du Sahara marocain. Ce discours, prononcé à partir de cette terre accueillante, traduit tout l'intérêt que nous portons à notre continent. La politique africaine du Maroc ne se limitera pas à l'Afrique occidentale et centrale. Nous veillerons plutôt à ce qu'elle ait une portée continentale, et qu'elle englobe toutes les régions de l'Afrique.

C'est dans ce cadre que Nous avons effectué des visites au Rwanda et en Tanzanie, malgré le fait que les relations avec les États d'Afrique de l'Est n'étaient pas suffisantes, non pas par négligence ou par omission, mais pour des raisons objectives comme la langue, l'éloignement géographique et les différences de patrimoine historique. Animé d'une volonté partagée avec les directions fortes de ces États, nous avons décidé d'imprimer une nouvelle dynamique aux relations économiques et politiques entre nos pays, compte tenu du poids politique que représente cette région et des potentialités économiques et des atouts stratégiques dont elle dispose.

J'ai donc jugé bon, au terme de cette tournée inédite, de partager avec toi, cher peuple, les résultats de ces visites. Les prémices de l'ouverture sur cet espace africain important sont apparues avec la visite que Notre frère, Son Excellence le Président Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda, a effectuée au Maroc en juin dernier. De plus, Notre visite au Rwanda a permis de conforter cette orientation, en posant les jalons d'un partenariat prometteur dans les différents domaines, et en faisant de ce partenariat un axe fondamental pour le développement de nos relations avec cette région.

Quant à Notre déplacement en Tanzanie, il traduit l'estime que Nous lui portons au regard de son statut régional, de sa dimension géographique et de son poids démographique, ainsi que Notre volonté de coordination avec ce pays sur les questions régionales et internationales. J'ai également engagé des contacts avec les autorités en République d'Éthiopie, et nous entamerons – si Dieu le veut – une étape nouvelle dans nos relations avec elle. Ce sera, donc, la première étape de la deuxième partie de Notre tournée dans un

certain nombre de pays africains subsahariens, toujours dans le cadre du retour du Maroc à cette institution continentale.

Cher peuple,

La réintégration par le Maroc de l'Union africaine n'est pas une décision tactique, pas plus qu'elle n'a obéi à des calculs conjoncturels. Elle est plutôt l'aboutissement logique d'une réflexion approfondie. Et lorsque nous annonçons notre retour, nous ne demandons la permission de personne pour obtenir notre droit légitime. En tout état de cause, le Maroc est de retour pour retrouver sa place naturelle. Il dispose d'une majorité écrasante pour occuper son siège au sein de la famille institutionnelle africaine.

Le Maroc, qui ne s'immisce pas dans la politique intérieure des pays, pas plus qu'il ne suit une politique de division, a bon espoir que toutes les parties réagiront avec toute la sagesse requise et en toute responsabilité à cette décision, de manière à faire prévaloir l'unité de l'Afrique et l'intérêt de ses peuples. En effet, cette décision est le couronnement de notre politique africaine et de l'action solidaire que le Maroc mène sur le terrain avec de nombreux pays du continent pour y assurer la promotion du développement économique et humain, au service du citoyen africain. Outre la coopération bilatérale et avec les ensembles régionaux, ce retour permettra à notre pays de s'impliquer dans les stratégies de développement sectorielles en Afrique et d'y contribuer efficacement en les enrichissant de l'expérience singulière que le Maroc a accumulée dans de nombreux secteurs.

S'agissant des questions et des problématiques majeures, le retour du Maroc au sein de sa famille institutionnelle le mettra en capacité de faire entendre la voix du continent dans les forums internationaux. Il lui permettra également de poursuivre et de renforcer son engagement pour trouver des solutions objectives à ces problématiques, et respectant les intérêts et les spécificités des peuples africains. À cet égard, Nous avons à cœur de continuer à contribuer à la consolidation de la sécurité et de la stabilité dans les différentes régions qui vivent des situations de tension et de guerre, et d'œuvrer au règlement des différends par les moyens pacifiques.

Ce retour sera, également, l'occasion pour le Maroc de renforcer son implication dans les efforts continentaux de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, qui hypothèquent l'avenir de l'Afrique. Par ailleurs, Nous sommes engagé à partager notre expérience singulière et reconnue mondialement avec nos frères africains, que ce soit dans le domaine de la coopération sécuritaire ou en matière de lutte contre l'extrémisme. Concernant la problématique migratoire, notre pays poursuivra ses efforts pour remédier aux causes

réelles de ce phénomène, en le reliant au développement et en adoptant une approche humanitaire et solidaire, protégeant les droits des immigrés et préservant leur dignité. Ayant conscience que l'Afrique compte parmi les régions les plus affectées par les changements climatiques, Nous avons tenu à ce que la Conférence sur le climat, dont les travaux démarreront cette semaine à Marrakech, soit une conférence pour l'Afrique. Aussi, Nous avons appelé à la tenue d'un sommet africain, en marge de cette conférence, en vue de mettre au point une vision commune pour défendre les revendications de notre continent, notamment en ce qui concerne le financement et le transfert de technologie.

Cher peuple,

Le retour du Maroc au sein de sa famille institutionnelle continentale ne changera rien dans nos positions immuables concernant la marocanité du Sahara. Il nous permettra plutôt de défendre nos droits légitimes et de corriger les contre-vérités colportées par les adversaires de notre intégrité territoriale, notamment au sein de l'Organisation africaine. Nous nous emploierons aussi à contrecarrer leurs manœuvres visant à impliquer cette Organisation dans des décisions contraires aux bases adoptées par les Nations unies pour le règlement de ce conflit régional artificiel, et en contradiction avec les positions de la majorité des États du continent.

Cher peuple,

Notre politique en Afrique, Dieu soit loué, a démontré son succès en commençant à porter ses fruits, tant au niveau des positions politiques au sujet de la question de notre intégrité territoriale qu'en ce qui concerne le renforcement de la présence économique du Maroc et le développement de ses relations avec les différents pays du continent. En effet, aujourd'hui, le Maroc constitue une puissance politique influente et jouit d'estime et de crédibilité non seulement auprès des dirigeants des pays africains, mais aussi aux yeux de leurs peuples. Nous aspirons à ce que la future politique du gouvernement soit globale et intégrée vis-à-vis de l'Afrique, et que celle-ci y soit perçue comme un ensemble. Nous attendons également des ministres qu'ils attachent à l'Afrique le même intérêt qu'ils accordent à leurs missions et à leurs déplacements dans les pays occidentaux.

Le Maroc a besoin d'un gouvernement sérieux et responsable. Toutefois, la formation du prochain gouvernement ne doit pas être une affaire d'arithmétique, où il s'agit de satisfaire les desiderata de partis politiques et de constituer une majorité numérique, comme s'il était question de partager un butin électoral. Le gouvernement, c'est plutôt un programme clair et

des priorités définies concernant les questions internes et externes, avec l'Afrique au premier chef. Un gouvernement apte à aplanir les difficultés héritées des années passées, concernant le respect des engagements du Maroc vis-à-vis de ses partenaires.

Le gouvernement est une structuration efficace et harmonieuse qui s'adapte au Programme et aux priorités. C'est un ensemble de compétences qualifiées, avec des attributions départementales bien définies. Je veillerai, donc, à ce que la formation du prochain gouvernement se fasse conformément à ces critères et suivant une méthodologie rigoureuse. Et Je ne tolérerai aucune tentative de s'en écarter. De fait, les Marocains attendent du prochain gouvernement qu'il soit à la hauteur de cette étape décisive.

Cher peuple,

Nous sommes convaincu que la consolidation du processus démocratique et développemental et le renforcement de notre politique africaine contribuent à immuniser l'unité nationale et l'intégrité territoriale du pays. En effet, Nos provinces du Sud, Dieu soit loué, sont fortes par l'attachement de leurs enfants à leur marocanité et au système politique de leur pays. Ceci se reflète dans leur participation massive aux différentes échéances électorales et leur implication en toute liberté et en toute responsabilité dans la gestion de leurs affaires locales. Elles sont ambitieuses du fait de leur modèle de développement propre et des projets qui ont été lancés.

Ces provinces possèdent aussi toutes les potentialités en termes de sécurité, de stabilité et d'infrastructures, qui les habilitent à devenir un pôle de développement intégré et agissant dans son environnement régional et continental, et un axe pour la coopération économique entre le Maroc et sa profondeur africaine. En effet, le développement et la stabilité de nos provinces du Sud sont une charge historique et une responsabilité nationale que tout le monde se doit d'assumer avec dévouement et dans un esprit de collaboration et de solidarité.

À cette occasion, Nous avons une pensée émue et déférente pour la mémoire de l'Artisan de la Marche Verte, Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme, et pour celle des valeureux martyrs de la patrie. Nous rendons également hommage à la mobilisation constante des membres de Nos Forces armées royales, dans toutes leurs composantes, sous Notre commandement, ainsi qu'à leur dévouement dans la défense de l'unité et de la souveraineté du pays et la préservation de sa sécurité et de sa stabilité.

Wassalamou alaykoum wa rahmatoullahi wa barakatouh.»

Annexes

- Lettre de présentation au Secrétaire général des Nations Unies de l'Initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara
- L'initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara
- La carte des régions du Royaume du Maroc
- Photos
- Le serment de la Marche verte

Lettre de présentation au Secrétaire général des Nations Unies de l'Initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara

Mercredi le 11 Avril 2007

«Monsieur le Secrétaire général.

Comme vous le savez, le Royaume du Maroc n'a cessé d'oeuvrer avec détermination et loyauté pour la résolution du différend relatif au Sahara, dans l'intérêt bien compris de tous les états du Maghreb, ainsi que de la sécurité et de la stabilité régionales. Il a, à cet égard, apporté un soutien constant et sincère aux efforts déployés par les Nations Unies, en vue de parvenir à un règlement définitif et négocié à cette question.

Face à l'impossibilité de mettre en application les propositions antérieures visant à résoudre ce différend, ce dossier se trouve dans une situation d'impasse que le Conseil de sécurité appelle, depuis 2004, à dépasser pour parvenir à une solution politique et mutuellement acceptable.

En réponse à cet appel, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, le document contenant «l'Initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara», dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son intégrité territoriale et de son unité nationale.

Il s'agit d'une initiative de compromis, novatrice, responsable et ouverte qui, par son contenu et sa finalité, permet à tous les sahraouis, qu'ils soient de l'intérieur ou de l'extérieur, de gérer eux-mêmes et démocratiquement leurs affaires à travers différents organes législatif, exécutif et judiciaire représentatifs.

Elle réalise le principe de l'autodétermination à travers une expression libre, démocratique et moderne sur le statut d'autonomie. Elle est, de ce fait, conforme à la légalité internationale, intègre les normes et standards internationaux en matière d'autonomie et garantit le respect et la promotion des Droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus et consacrés par la constitution du Royaume.

Le Royaume du Maroc est profondément convaincu que cette proposition créera une dynamique nouvelle au niveau du processus onusien de règlement de ce différend, en servant de base pour le dialogue, la négociation et le compromis.

A cet égard, le Royaume exprime sa disposition à s'engager, avec détermination, dans une négociation sérieuse et approfondie, avec les autres parties, en vue de contribuer concrètement à la réalisation de la solution politique, définitive et mutuellement acceptable, tant attendue par la communauté internationale.

Fort du processus démocratique et des larges consultations internes, enrichies par des concertations menées au niveau international, le Maroc répond à l'appel de la communauté internationale en acceptant de s'engager dans des négociations approfondies et détaillées sur les différents aspects de cette initiative.

Il espère trouver auprès des autres parties la même volonté politique et engagement de bonne foi afin d'aboutir à la résolution définitive de ce différend, de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans un environnement géopolitique menacé et de favoriser, conformément aux aspirations des peuples maghrébins, l'émergence d'une Union du Maghreb Arabe stable, solidaire, prospère et démocratique, acteur actif de la solidarité africaine et interlocuteur crédible des différents partenaires de la région.

En vous transmettant le document portant cette initiative, le Royaume du Maroc traduit son attachement aux nobles idéaux incarnés par la Charte de l'ONU. Le peuple marocain, dans toutes ses composantes et sensibilités, nourrit de grands espoirs dans vos efforts et ceux de votre Envoyé Personnel, afin de convaincre les autres parties de saisir les chances de paix que cette initiative recèle et les perspectives prometteuses qu'elle offre pour un avenir meilleur de stabilité, de sécurité, de démocratie et de prospérité dans la région.

Je vous prie de bien vouloir diffuser cette lettre, ainsi que le document qui y est joint, en les annexant à votre prochain rapport au Conseil de Sécurité.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma parfaite considération».

L'initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara

Le Maroc a présenté, mercredi le 11 Avril 2007, au Secrétaire général des Nation Unies l'initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara.

I - L'engagement du Maroc en faveur d'une solution politique définitive :

- 1. Depuis 2004, le Conseil de sécurité appelle régulièrement «les parties et les Etats de la région à continuer de coopérer pleinement avec l'ONU pour mettre fin à l'impasse actuelle et progresser vers une solution politique».
- 2. En réponse à cet appel de la communauté internationale, le Royaume du Maroc s'est inscrit dans une dynamique positive et constructive, en s'engageant à soumettre une initiative pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara, dans le cadre de la souveraineté du Royaume et de son unité nationale.
- 3. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'édification d'une société démocratique et moderne, fondée sur l'Etat de droit, les libertés individuelles et collectives et le développement économique et social. Comme telle, elle apporte la promesse d'un avenir meilleur pour les populations de la région, met fin à la séparation et à l'exil et favorise la réconciliation.
- 4. Par cette initiative, le Royaume du Maroc garantit à tous les Sahraouis à l'extérieur comme à l'intérieur, toute leur place et tout leur rôle, sans discrimination ni exclusive, dans les instances et institutions de la région.
- 5. Ainsi, les populations du Sahara géreront elles-mêmes et démocratiquement leurs affaires à travers des organes législatif, exécutif et judiciaire dotés de compétences exclusives. Elles disposeront des ressources financières nécessaires au développement de la région dans

tous les domaines et participeront, de manière active, à la vie économique, sociale et culturelle du Royaume.

- 6. L'Etat conservera ses compétences dans les domaines régaliens, en particulier la défense, les relations extérieures et les attributions constitutionnelles et religieuses de Sa Majesté le Roi.
- 7. L'initiative marocaine, inspirée par un esprit d'ouverture, tend à créer les conditions d'un processus de dialogue et de négociation débouchant sur une solution politique mutuellement acceptable.
- 8.Le statut d'autonomie, résultat des négociations, sera soumis à une consultation référendaire des populations concernées, conformément au principe de l'autodétermination et des dispositions de la Charte des Nations Unies.
- 9. Dans cette perspective, le Maroc lance un appel aux autres parties pour qu'elles saisissent cette occasion d'écrire une nouvelle page dans l'histoire de la région. Il est prêt à s'engager dans une négociation sérieuse et constructive sur la base de l'esprit de cette initiative, ainsi qu'à apporter sa contribution à la création d'un climat de confiance.
- 10. A cette fin, le Royaume demeure disposé à coopérer pleinement avec le Secrétaire général de l'ONU et son Envoyé Personnel.

II- Les éléments de base de la proposition marocaine :

11. Le projet marocain d'autonomie s'inspire des propositions pertinentes de l'ONU et des dispositions constitutionnelles en vigueur dans les Etats géographiquement et culturellement proches du Maroc, et s'appuie sur des normes et standards internationalement reconnus.

A - Les compétences de la Région autonome du Sahara:

- 12. Dans le respect des principes et des procédures démocratiques, les populations de la Région autonome du Sahara, agissant par l'intermédiaire d'organes législatif, exécutif et judiciaire auront, dans les limites territoriales de la Région, la compétence notamment dans les domaines:
- de l'administration locale, de la police locale et des juridictions de la Région.

- économique : le développement économique, la planification régionale, l'encouragement des investissements, le commerce, l'industrie, le tourisme, et l'agriculture.
- Du budget et de la fiscalité de la Région.
- Des infrastructures : l'eau, les installations hydrauliques, l'électricité, les travaux publics et le transport.
- Social : l'habitat, l'éducation, la santé, l'emploi, le sport, la sécurité et la protection sociale
- culturel, y compris la promotion du patrimoine culturel sahraoui hassani.
- De l'environnement.
- 13. La Région autonome du Sahara disposera des ressources financières nécessaires à son développement dans tous les domaines. Ces ressources seront notamment constituées par:
- Les impôts, taxes et contributions territoriales édictés par les organes compétents de la Région.
- Les revenus de l'exploitation des ressources naturelles affectés à la Région.
- La partie des revenus des ressources naturelles situées dans la Région et perçus par l'Etat.
- Les ressources nécessaires allouées dans le cadre de la solidarité nationale.
- Les revenus provenant du patrimoine de la Région.
- 14. L'Etat conservera la compétence exclusive, notamment sur:
- les attributs de souveraineté, notamment le drapeau, l'hymne national et la monnaie.
- Les attributs liés aux compétences constitutionnelles et religieuses du Roi, Commandeur des croyants et Garant de la liberté du culte et des libertés individuelles et collectives.
- La sécurité nationale, la défense extérieure et de l'intégrité territoriale.
- Les relations extérieures.
- L'ordre juridictionnel du Royaume.
- 15. La responsabilité de l'Etat dans le domaine des relations extérieures sera exercée en consultation avec la Région autonome du Sahara concernant les questions qui se rapportent directement aux attributions

de cette Région. La Région Autonome du Sahara peut, en concertation avec le Gouvernement, établir des liens de coopération avec des Régions étrangères en vue de développer le dialogue et la coopération inter-régionale.

- 16. Les compétences de l'Etat dans la Région autonome du Sahara, telles que prévues au paragraphe 13 ci-dessus, seront exercées par un Délégué du Gouvernement.
- 17. Par ailleurs, les compétences qui ne sont pas spécifiquement attribuées seront exercées, d'un commun accord, sur la base du principe de subsidiarité.
- 18. Les populations de la Région autonome du Sahara sont représentées au sein du Parlement et des autres institutions nationales. Elles participent à toutes les consultations électorales nationales.

B - Les organes de la Région :

- 19. Le Parlement de la Région autonome du Sahara sera composé de membres élus par les différentes tribus sahraouies, et de membres élus au suffrage universel direct par l'ensemble de la population de la Région. La composition du Parlement de la Région Autonome du Sahara devra comprendre une représentation féminine appropriée.
- 20. Le pouvoir exécutif de la région autonome du Sahara sera exercé par un Chef de Gouvernement élu par le Parlement régional. Il est investi par le Roi. Le Chef de Gouvernement est Représentant de l'Etat dans la région.
- 21. Le Chef du Gouvernement de la Région autonome du Sahara forme le gouvernement de la Région et nomme les administrateurs nécessaires pour exercer les pouvoirs qui lui sont dévolus en vertu du statut d'autonomie. Il est responsable devant le Parlement de ladite Région.
- 22. Des juridictions peuvent être créées par le Parlement régional afin de statuer sur les litiges nés de l'application des normes édictées par les organes compétents de la Région autonome du Sahara. Leurs décisions seront rendues, en toute indépendance, au nom du Roi.

- 23. Le Tribunal Régional Supérieur, la plus haute juridiction dans la Région autonome du Sahara, statue en dernier ressort, sur l'interprétation de la loi de la région, sans préjudice des compétences de la Cour suprême et du Conseil constitutionnel du Royaume.
- 24. Les lois, les règlements et les décisions de justice émanant des organes de la Région autonome du Sahara doivent être conformes au Statut d'autonomie de ladite Région et à la Constitution du Royaume.
- 25. Les populations de la Région bénéficieront de toutes les garanties qu'apporte la Constitution marocaine en matière de droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus.
- 26. La Région autonome du Sahara disposera d'un Conseil économique et social composé de représentants des secteurs économiques, sociaux, professionnels et associatifs, ainsi que de personnalités hautement qualifiées.

III- Processus d'approbation et de mise en oeuvre du statut d'autonomie:

- 27. Le statut d'autonomie de la Région fera l'objet de négociations et sera soumis à une libre consultation référendaire des populations concernées. Ce référendum constitue, conformément à la légalité internationale, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité, le libre exercice, par ces populations, de leur droit à l'autodétermination.
- 28. A cette fin, les parties s'engagent à oeuvrer conjointement, et de bonne foi, en faveur de cette solution politique et de son approbation par les populations du Sahara.
- 29. De surcroît, la Constitution marocaine sera révisée, le statut d'autonomie y sera incorporé comme gage de sa stabilité et de sa place particulière dans l'ordonnancement juridique national.
- 30. Le Royaume du Maroc prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer aux personnes qui seront rapatriées une réinsertion complète

au sein de la collectivité nationale, dans des conditions garantissant leur dignité, leur sécurité et la protection de leurs biens.

- 31. A cette fin, le Royaume adoptera notamment une amnistie générale excluant toutes poursuites, arrestation, détention, emprisonnement ou intimidation de quelque nature que ce soit, fondées sur des faits objet de l'amnistie.
- 32. A la suite de l'accord des parties sur le projet d'autonomie, un Conseil transitoire composé de leurs représentants apportera son concours au rapatriement, aux opérations de désarmement, démobilisation et réinsertion des éléments armés se trouvant à l'extérieur du territoire ainsi qu'à tout autre action visant l'approbation et la mise en oeuvre du statut, y compris les opérations électorales.
- 33. A l'instar des membres de la Communauté internationale, le Royaume du Maroc est persuadé, aujourd'hui, que la solution du différend sur le Sahara ne peut être que le fruit d'une négociation. Dans cet esprit la proposition qu'il soumet aux Nations Unies constitue une réelle opportunité à même de favoriser des négociations ayant pour finalité de parvenir à une solution définitive à ce différend, dans le cadre de la légalité internationale et sur la base d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte de l'ONU.
- 34. Dans ce cadre, le Maroc s'engage à négocier, de bonne foi, dans un esprit constructif d'ouverture et de sincérité, afin de parvenir à une solution politique définitive et mutuellement acceptable à ce différend dont la région pâtit. A cet effet, le Royaume est disposé à apporter une contribution active à la mise en place d'un climat de confiance qui pourra aboutir au succès de ce projet.
- 35. Le Royaume du Maroc nourrit l'espoir que les autres parties mesureront la signification et la portée de cette initiative, l'apprécieront à sa juste valeur et y apporteront une contribution positive et constructive. Le Royaume considère que la dynamique engendrée par cette initiative offre une chance historique pour régler définitivement cette question».



www.mincom.gov.ma

خطب صاحب الجلالـــة الهلك محمد السـادس بمناسبة ذكرس الهسيرة الخضـراء نونبـر 1999 – نونبـر 2016

